

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 24 mars 2021 à 16h00 en vidéoconférence
Openbare zitting van woensdag 24 maart 2021 te 16u00 in videoconferentie**

Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

C'est un jour un peu particulier. Je voudrais, c'est une suggestion de monsieur Sumlu, le chef de groupe Ecolo, et je l'en remercie, je voudrais vous proposer, on l'a déjà fait lundi, je voudrais vous reproposer tous ensemble, de faire une minute de silence en commémoration des attentats du 22 mars 2016. On est à cinq ans après et cinq ans, c'est à la fois long, c'est court. On doit de toute façon se souvenir de toutes ces victimes.

Je vous propose une minute de silence.

Une minute de silence - Een minuut stilte

Mme la Présidente :

Je vous remercie.

Alors, avant de commencer le conseil, je voudrais aussi prendre quelques minutes pour vous parler de la situation sanitaire. La situation sanitaire, le Collège sait que c'est une préoccupation pour moi déjà depuis plusieurs semaines. La situation sanitaire se dégrade par un double mouvement, qui est celui de la progression magistrale des variants d'une part, et puis de la désaffection des citoyens pour les mesures mises en place d'autre part. Ce double mouvement est très, très mauvais et nous amène aujourd'hui à une situation qui ressemble furieusement à un début de troisième vague. Je pense qu'on peut dire qu'on est au début d'une troisième vague. C'est ce qui revient du terrain et beaucoup des chiffres inclinent à penser cela.

Alors je dis un mot sur les variants, la logique des variants. Plus il y a de propagation du virus, plus le virus risque de muter. Vous savez qu'on est dans le contexte d'une pandémie. Ça veut dire que partout dans le monde, le virus se réplique beaucoup et dans ces conditions, il y a au moins trois variants et apparemment un quatrième, qui ont été reconnus comme étant des variants à part entière. Ils partagent l'essentiel de leur matériel génétique avec le virus initial, mais une petite partie les en différencie. Ils ont chacun leurs caractéristiques. Celui qu'on connaît le mieux, c'est le variant, dit britannique. Il a pris naissance en Angleterre, il a maintenant colonisé l'Europe et il est de loin le variant le plus présent en Belgique aujourd'hui.

Nous faisons aussi face à un variant sud-africain et à un variant brésilien. Il semble qu'un variant belge a été identifié lundi. Reste à savoir si ce sera quelque chose d'anecdotique ou si ce sera quelque chose d'effrayant et de problématique.

Alors, le variant britannique, j'en avais déjà parlé lors de précédentes interpellations, il a certainement une caractéristique majeure, c'est qu'il est plus contagieux que la souche initiale. Il semblerait aussi aujourd'hui qu'il se révèle plus méchant, entraînant une morbidité plus grande, même chez des gens moins fragiles. Ceci n'est pas encore tout à fait précis.

Toujours est-il qu'aujourd'hui, l'ensemble des variants, les trois variant principaux le variant britannique, le variant brésilien, le variant sud-africain forment en tout à peu près 80% des infections par le coronavirus en Belgique aujourd'hui.

Pour rappel, au milieu du mois de janvier, on avait moins de 1% de variant. La courbe des variants est une courbe à part et c'est une courbe qu'il faut considérer à part. Pourquoi, parce que tout se passe comme si le variant britannique était en fait un nouveau virus, c'est à dire un virus qui a des caractéristiques propres, qui le rend distinct et cela signifie aussi qu'une partie des mécanismes qu'on avait mis en place pour lutter contre la souche initiale, je parle notamment de la distanciation sociale, des conseils qu'on avait donnés en termes de port de masques, etc. sont des conseils qui sont peut-être aujourd'hui infras. Ils ne sont pas forcément suffisants par rapport à ce variant. Il faut se rendre compte que ce variant, c'est comme un nouveau virus sur le territoire.

Heureusement, ce n'est pas tout à fait un nouveau virus dans le sens qu'il semble que la vaccination nous en protège avec les vaccins développés pour la souche initiale. C'est une bonne chose. Cependant, comme la vaccination aujourd'hui n'a pas encore touché un nombre suffisamment grand de personnes, nous ne sommes pas protégés de manière satisfaisante et nous assistons aujourd'hui de nouveau à une exponentiellisation des infections, des contaminations. C'est la raison pour laquelle les mesures très dures que le Codeco a proposées vont être mises en place à partir de samedi et de lundi. Je vais rappeler ces mesures pour que chacun soit bien informé. Elles viennent de sortir. Certains d'entre vous les ont déjà lues. A partir du 27 mars, samedi, les magasins non essentiels ferment leurs portes et ne seront accessibles que sur rendez-vous. Les métiers de contact en ce qui concerne les métiers non médicaux doivent cesser leurs activités et les rassemblements à l'extérieur sont à nouveau limités seulement à quatre personnes et non plus à dix.

Alors, un changement majeur à partir de la semaine prochaine. Les cours dans les écoles primaires et secondaires seront suspendus à partir de lundi et jusqu'à la rentrée après Pâques.

Alors, les stages et les activités parascolaires pour les jeunes sont maintenus, mais avec des restrictions plus grandes que ce qui était prévu initialement, et le plan plein air n'est plus d'application. Les stages et activités vont se faire par groupes de 10, sans nuitées et pour ce qui concerne les jeunes entre 12 et 18 ans, les activités devront se tenir à l'extérieur.

Donc, on est à un tournant très important. Si on arrive à augmenter drastiquement notre taux de vaccinés en Belgique et que dans le même temps la population se rend compte de la difficulté, observent bien les mesures et que les mesures suffisent, il est possible qu'on ne fasse pas face à un débordement des soins intensifs. Malheureusement, si tout ce que je viens de dire ne se réalise pas, probablement, on y fera face. La situation est vraiment très difficile.

En ce qui concerne la commune de Molenbeek-Saint-Jean nous sommes avec une incidence de 600 nouveaux cas sur les deux dernières semaines. C'est énorme. On était descendu aux alentours des 200 et on était un peu avec une base line qui était autour de ces eaux-là, et très rapidement dans les deux dernières semaines on a monté, monté, monté, monté.

Vous allez recommencer d'avoir des gens malades autour de vous et malheureusement, parmi ces malades, dans les deux semaines qui viennent, certains seront hospitalisés et ce mouvement va continuer. Donc, il nous faut absolument être à nouveau solidaire et il nous faut absolument mettre tout en œuvre de manière encore plus drastique que ce qui a pu être le cas par le passé, pour barrer la route à une accélération des contaminations.

Chacun d'entre nous a une grande responsabilité dans cette question. Je veux revenir un instant sur les variants. Les variants impliquent en fait qu'il s'agit quasiment d'un nouveau virus. Toutes les mesures que vous aviez l'habitude d'utiliser, il faut continuer de les utiliser et il faut en fait les utiliser de manière plus dure encore. Aujourd'hui, le variant britannique, on ne connaît pas encore tout sur le variant britannique. On est en train de découvrir qu'il précipite davantage de personnes en soins intensifs, que ça a été le cas avec la souche originelle. On sait déjà, et ça a été bien documenté, qu'il est plus contagieux. Mais en réalité, ce que nous apprend la période que nous vivons aujourd'hui avec les variants, c'est que si nous ne stoppons pas, nous ne mettons pas un frein à la propagation rapide du virus dans notre population et cela, j'ai envie de dire partout dans le monde, nous ne sommes pas à l'abri qu'un nouveau variant encore plus dangereux naisse.

Nous sommes dans une véritable course contre la montre au niveau mondial. Alors nous, petite Belgique, évidemment, nous devons prendre notre part et chacun des citoyens belges doit prendre sa part. C'est notre rôle aujourd'hui et j'insiste là-dessus parce que je pense que peut être, puisque on cible à 20% les personnes qui sont enclines à une forme de complotisme ou à une autre en France, que ce soit des mouvements anti-vaccins, des mouvements antitout, des mouvements anti-masque, je pense que c'est notre responsabilité aujourd'hui de pouvoir être lucide et de pouvoir se réunir autour d'un objectif commun qui est celui d'éviter à tout prix qu'un nouveau variant ne puisse voir le jour dans une chaîne de contamination accrue. Si un nouveau variant voit le jour qui échappe aux vaccins déjà en route, là, c'est vraiment catastrophique puisqu'aujourd'hui, nous avons la chance que les variants qui sont sur le territoire semblent répondre au vaccin.

Donc, il faut bien comprendre que derrière la course contre la montre de la vaccination, il y a la course contre la montre de la rupture des chaînes de transmission et il faut à tout prix éviter que de nouveaux variants ne naissent qui pourraient mettre en déroute tous les efforts qu'on a faits jusqu'ici. Donc j'en appelle à la responsabilité de chacun. Vous comprenez que c'est important.

Alors, je vais continuer avec des infos brèves sur la situation sanitaire. En ce qui concerne notre centre de dépistage, il tourne à nouveau de manière extrêmement soutenue. Hier, 290 personnes se sont fait tester. Aujourd'hui, 300. C'est extrêmement important de continuer de disposer de cet outil. Ce n'est pas facile tous les jours pour les équipes qui sont là-bas. Je les remercie, je les salue. Continuez vos efforts et merci de votre travail.

Alors, je veux dire un mot au sujet du centre de vaccination. Nous avons des remerciements de partout. Nous avons un afflux de personnes, nous avons un bouche à oreille excellent. C'est grâce à l'équipe qui a été mise sur pied par Marie Nys et les services communaux. Je veux que soient remerciés ici Marie Nys, Marijke Aelbrecht, Sandra Barco, Gilbert Hildgen pour les efforts qu'ils ont faits pour voir aboutir à un centre tel celui-là, qui est une fierté aujourd'hui pour les Molenbeekois et pour notre commune.

Je vais finir sur le sujet de la situation sanitaire par le sujet du transport des personnes vers le centre de vaccination. Sur la proposition de Houria Ouberri, le Collège a initié une procédure de marché public pour sélectionner des opérateurs taxis, en plus du plan qui a déjà été mis sur pied avec des bénévoles, avec des travailleurs communaux, avec des jeunes par le biais d'Imagine 1080, et nous allons enrichir la semaine prochaine ce dispositif qui fonctionne très bien par un service de taxi gratuit en plus. Ça nous permettra d'être encore plus efficaces et aussi, ça nous permettra de soulager encore, si besoin en est, les riverains du centre de vaccination par rapport à la fréquentation en voiture, puisqu'on sait qu'après la décision de la Région de convoquer tout d'abord les plus de 85, les plus de 75, le public qui afflue aujourd'hui dans les centres est un public à mobilité réduite et on a besoin absolument de pouvoir travailler à fluidifier les flux de circulation autour du centre de vaccination.

Voilà ça c'était un peu le dernier point sur la situation sanitaire que je voulais vous faire et là-dessus, je vais rentrer dans l'ordre du jour plus classique du conseil communal.

INTRODUCTION DE CINQ POINTS EN URGENCE - INDIENEN VAN VIJF PUNTEN IN DRINGENDHEID

Mme la Présidente :

Alors, tout d'abord, chers conseillers, je dois vous demander l'approbation pour l'introduction en urgence de cinq points. Il s'agit d'une convention d'occupation précaire. C'est une nouvelle convention pour du parking pour notre centre de vaccination. On a cessé d'être en négociations avec différents opérateurs pour pouvoir avoir du parking supplémentaire. Il s'agit du rapport annuel d'attribution de logements du projet Eclats. Il s'agit d'un avenant important pour nos abribus. Il s'agit de l'annulation du bail emphytéotique avec l'asbl Archi Human. C'est important pour pouvoir permettre à la suite du travail sur ce terrain. Il s'agit des conventions de subventions des partenaires du programme initié par Abdellah Achaoui, qu'il en soit remercié, Food Wave.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci madame la Bourgmestre. Je vous ai écoutée. J'avais demandé la parole parce que je voulais dire quelque chose suite à ce que vous avez expliqué de manière très précise. D'abord, les points que vous ajoutez, évidemment, mon groupe, nous sommes d'accord que vous les rajoutez en urgence, mais permettez-moi de vous dire chose suivante : si à plusieurs reprises, j'ai félicité la commune et le collège pour son initiative parce que ça avait été, je le rappelle, il faut de temps en temps savoir être chauvin et vous avez été la première commune, la première à avoir initié l'ouverture d'un centre de dépistage ici en région bruxelloise et donc, je trouve que c'est extrêmement important. Ce centre fonctionne, il est là, malgré toutes les embûches, parce qu'il y en a eu des embûches. Il y a eu parfois des contestations. Il y a eu des difficultés pour le mettre en place. Vous avez eu la décence de ne pas en parler avec précision, mais ça n'a pas été évident. Aujourd'hui, on a la chance aussi d'avoir un centre de vaccination qui est également la fierté de la commune et d'après ce que j'ai comme information, ça fonctionne très bien et les gens sont en tout cas ravis.

Je voudrais surtout aussi vous remercier parce que la dernière fois, on avait évoqué la possibilité d'utiliser le taxi gratuitement pour déplacer les personnes. Non seulement vous avez

écouté la proposition qui a été faite, vous l'avez mise en application, vous l'avez exécutée et puis surtout, vous rendez un grand service à la population notamment aux plus fragiles et je crois savoir que plusieurs communes ont emboîté et ont suivi le pas.

Je terminerai, je ne pourrais pas terminer sans, évidemment vous l'avez fait et je voudrais le faire vraiment chaleureusement parce que on vit des moments difficiles. Je souhaite vraiment beaucoup de courage à mes collègues, à leur famille et je vous souhaite vraiment de prendre soin de vous et de vos proches de tout cœur, parce que je sais qu'on est tous touchés de près ou de loin par cette pandémie. Que ce soit au niveau médical ou que ce soit au niveau mental, mais moi, je voudrais surtout à l'heure où les gens en ont ras le bol, à l'heure où on critique tout et n'importe quoi, à l'heure où on essaie toujours de pointer les anomalies, moi, je voudrais vraiment me réjouir que dans cette commune, on a un personnel impeccable, tant chez nos ouvriers que nos employés qui font tourner nos services malgré tout et qui font tourner nos centres de dépistage, le centre de vaccination, je voudrais vraiment les saluer chaleureusement de tout cœur parce qu'ils remplissent une mission qui est très difficile qui est délicate, qui n'est pas dans la lumière mais en tout cas, qui rend bien des services à la population et je crois même pouvoir dire à tout le pays Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

Je vous remercie. J'avais levé la main quand vous parliez de la vaccination. Je voulais simplement appuyer tout ce que vous avez dit concernant les variants, la tension redevient palpable dans les centres médicaux. Je pense que dans nos quartiers, c'est vraiment dommage, mais il y a quand même souvent des personnes qui ne respectent plus les gestes barrières et il faut donc vraiment insister sur ces petites choses du masque, des distances, etc. parce qu'il en va de la santé de tous et l'effort peut être restreint, si nous l'appliquons tous. C'est vraiment simplement un soutien et un appel, tout en restant évidemment attentifs les uns aux autres, que nous puissions aussi prendre soin en respectant ces gestes barrières. Donc, voilà. Merci.

Mme la Présidente :

Merci à vous !

Je conclus qu'on accepte les points en urgence et je vais aux questions d'actualité.

Le Conseil accepte l'introduction des cinq points en urgence.

30 votants : 30 votes positifs.

De Raad aanvaardt de invoering van de vijf punten als een dringende aangelegenheid.

30 stemmers : 30 positieve stemmen.

Question d'actualité posée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative au port du masque obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans.
Actualiteitsvraag van de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, over het verplicht dragen van maskers door kinderen jonger dan 11 jaar.

Mme la Présidente :

Alors j'ai tout d'abord deux questions d'actualité qui sont sur le même sujet et qui prennent leurs racines, je pense, dans une mise en demeure que nous avons reçue d'un parti politique qui s'appelle Droits et libertés. Ce parti politique nous met en demeure d'abroger une partie du plan école ouverte.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie madame la Présidente. Bonjour à toutes et à tous, donc, c'est effectivement concernant la mesure que vous avez prise, pour pouvoir permettre, d'une certaine manière, à des enfants de moins de 11 ans de porter le masque. Donc oui, c'est une obligation dans les écoles fondamentales.

Madame Moreaux, madame la présidente, madame la Bourgmestre, docteur, vous cherchez, d'une manière, à imposer une mesure supplémentaire, à savoir l'imposition du masque aux enfants de moins de 11 ans, sans aucun fondement scientifique.

Je souhaiterais avoir les études permettant de pouvoir déterminer qu'est-ce qui vous a amené, entre guillemets, à aller dans cette direction-là et décider de pouvoir obliger ces enfants de porter le masque sans concertation avec les acteurs de terrain, à moins que vous ayez des informations supplémentaires dont on n'a pas eu vent, sans les professions de santé, sans les parents, et sans les élèves par la même occasion, contre l'avis de la ministre de l'Enseignement, Caroline Désir, qui est par-dessus le marché dans le même parti que vous.

Après un rappel à l'ordre de Bernard De Vos, délégué en droit de l'enfance du 11 février, vous avez continué d'appuyer votre décision d'une certaine manière, et une mise en demeure de l'Association des droits de libertés du 8 mars suite à une demande des membres de cette d'association, sous peine de poursuites judiciaires. Vous l'avez bien signalé, madame, donc mes questions sont les suivantes :

- Sur quelles informations vous basez-vous pour décider de cette mesure?
- Quels sont les objectifs chiffrés en matière de nombre de contaminations, mortalité, seuil d'alerte que vous avez dû identifier pour prendre cette mesure et la durée de cette mesure ?

J'imagine que la situation chaotique dans laquelle nous sommes, ne nous permettra pas de pouvoir présager d'une date limite et donc, quelles sont les études scientifiques qui rendent pertinente cette mesure et nous prémunissent, évidemment, et vous avez bien raison de le dire quand vous avez parlé de complotisme en France, etc. je n'ai pas envie qu'on en arrive à venir avec des thèses complotistes en Belgique et encore moins venant de nos élus molenbeekoïses, pour éviter de tomber dans une dérive idéologique de peur et clairement basée sur l'ignorance. Merci Madame la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

Monsieur Hildgen, Secrétaire-Adjoint :

Monsieur Ouassari a des difficultés de connexion. Je viens de lui renvoyer de nouveau le lien, mais je vois qu'il ne rentre pas dans la réunion.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

Mr. Hildgen, Secrétaire-Adjoint :

Monsieur Ouassari a des difficultés de connexion. Je viens de lui renvoyer de nouveau le lien, mais je vois qu'il ne rentre pas dans la réunion.

Mme la Présidente :

Alors, je vais demander à l'informaticien de se tourner vers monsieur Milis. Qui était l'autre personne qui avait un souci, monsieur Ouassari ? C'est ça ? Je vais demander à ce qu'on les joigne.

Question d'actualité posée par Monsieur Ouassari, Conseiller communal CDH-CD&V, relative au port du masque obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans.
Actualiteitsvraag van de heer Ouassari, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, over het verplicht dragen van maskers door kinderen jonger dan 11 jaar.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Suite à une information transmise dans le journal Postmedia sur la manifestation qui a eu lieu en date du 19 mars 2021 et ayant pour sujet les masques pour les élèves du fondamental, madame la bourgmestre, votre obstination dans l'imposition du masque chez tous les enfants est pour le moins étonnante et incompréhensible. Nous avons un gouvernement fédéral qui prend des mesures sur l'avis d'experts et en considération du chiffre actualisé quotidiennement. Après un rappel à l'ordre de Bénédicte Linard, ministre de la Petite Enfance, du 10 mars, celle-ci s'indigne également du fait qu'un testing ait été fait sur les enfants et que les enfants aient dû arriver en stage à jeun. Plusieurs parents s'étaient adressés à elle. Alors oui, vous êtes médecin, cela suffit-il à rejeter l'expertise d'infectiologues, d'épidémiologistes et aussi l'avis de l'OMS qui, je cite, recommande que la décision d'utiliser un masque pour les enfants âgés de 6 à 11 ans se fonde sur différents facteurs, dont l'incidence potentielle du port du masque sur l'apprentissage et le développement psychosocial en consultation avec les enseignants et les parents? Le gouvernement lui-même a décidé des mesures visant uniquement les élèves de 5ème et 6ème primaires, et ce, dans un cadre bien défini, avec une organisation précise.

Mes questions sont :

- en dehors des tentatives de limitation d'éventuelles contaminations au virus, comment les impacts psychosociaux sont-ils gérés?

- les Molenbeekois font-ils l'objet d'une stratégie de communication visant à les apaiser, les informer?
- une évaluation de la détresse psychologique est-elle envisagée?
- les besoins sont-ils seulement écoutés?
- à part être un relais d'information, nos canaux de communication sont-ils utilisés avec une stratégie définie pour informer et sensibiliser spécifiquement à leur réalité? Merci.

Mme la Présidente :

Merci à tous les deux.

Je vais reprendre d'abord les derniers mots de monsieur Ben Salah.

Monsieur Ben Salah qui dit qu'il voudrait nous prémunir d'être dans la dérive idéologique basée sur la peur et l'ignorance.

Les amis, vous faites très fort parce qu'en réalité, vous relayez dans ce conseil communal, des propos tenus par une personne manifestement anti-masques puisqu'elle se présente sans masque dans la rue, elle initie sa manifestation devant l'école sans masque, elle explique qu'elle ne portera pas le masque parce que ça nuit à sa liberté individuelle et que d'ailleurs, le masque n'a pas été reconnu comme scientifiquement efficace contre le virus. Cette personne dit que les deux ministres m'ont contactée et m'auraient condamnée. Vous le relayez dans ce conseil. C'est dramatique en fait. Vous êtes, bon bref. Donc, en réalité, aucun des deux ministres ne m'a écrit. J'ai une note du PSE avec des références scientifiques. Je veux vous rappeler ce que j'ai déjà répondu la dernière fois, c'est notre école 9 qui a dû fermer après quatre cas détectés parmi les adultes. Nous avons fait tester tous les enfants et nous avons dû constater que dans chacune des classes, dans chacune des classes, il y avait un ou deux enfants contaminés, c'était le variant. Et donc en fait, en quatre jours, on a dû fermer l'école et les enfants ont été privés d'école. Ceux qui avaient de la chance pour deux semaines, ceux qui n'en avaient pas, pour trois. Alors franchement, qu'ensuite, on se soit mis sérieusement autour de la table, parce que là aussi vous dites des contrevérités pour ne pas les appeler autrement. Nous nous sommes mis autour de la table avec l'instruction publique, avec les directions d'école, avec le PSE qui sont les spécialistes de l'épidémie aujourd'hui. Depuis le début du Coronavirus, c'est le PSE qui gère nos écoles sur ce point de vue. On a traqué les endroits où on avait des mélanges de classes et on a fait un plan qui visait à éviter de continuer de devoir fermer des écoles dès qu'on avait un cas dans une classe.

Je suis vraiment désolée, regardez où on en est aujourd'hui, on doit fermer nos écoles la semaine prochaine. Oui, c'est vrai, les données aujourd'hui ne sont pas encore précises sur la manière dont les enfants transportent le virus mais c'est une évidence. C'est une évidence. Aujourd'hui, c'est un nouveau virus, ce variant. Ce n'est pas le même, c'est le même modifié de manière telle que ce n'est pas le même, je ne peux pas le dire autrement. Donc oui, les charges virales sont plus élevées. Et oui, les enfants le transportent davantage. C'est ce qui explique le cas qu'on a vécu à l'école 9. On peut ne pas aimer le masque, comme cette dame, on peut dire tout et n'importe quoi, comme cette dame, mais, sincèrement, ne m'en veuillez pas de vouloir protéger nos enfants et de vouloir que nos écoles restent ouvertes et de vouloir créer, oui, des couloirs coupe-feu entre les classes pour que, s'il y a une classe contaminée, on ne doive fermer qu'une classe. Aujourd'hui, on doit fermer toutes nos écoles. Aujourd'hui, on doit fermer toutes nos écoles. Alors voilà, je vous laisse à vos responsabilités et à vos réflexions et je tiens à votre disposition les articles que le PSE avait collationnés lorsque, en janvier, je leur avais demandé de faire la première recherche sur les variants. Ne m'en veuillez pas d'avoir pris ça au sérieux.

Je vous en prie, vous pouvez répondre, c'est à vous la parole.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie. A aucun moment, ne nous faites surtout pas passer pour des personnes anti-masques.

Mme la Présidente :

Ah non, vraiment pas ?

M. Ben Salah :

Je pense que ce serait, pardonnez-moi l'expression, mais intellectuellement malhonnête dans la mesure où, à aucun moment, on a avancé en tous les cas, que ce soit mon collègue ou moi, des propos visant d'une manière ou d'une autre à discréditer, voire à abîmer l'image et la possibilité qu'à travers des masques, on pourrait nous prémunir, pas de la totalité mais en tous les cas avancer dans la bonne direction d'une certaine manière, bien qu'il y avait énormément de personnes extrêmement sceptiques, dont l'OMS, dont les responsables au niveau fédéral, dont une partie de la région au début, je peux vous ressortir les propos, tout à fait. Il y avait des personnes extrêmement sceptiques en rapport avec le Coronavirus. Je pourrais sortir des sorties des uns et des autres, n'allons pas dans ce terrain-là.

Maintenant, soyons assez clairs, la communication visant à prémunir des enfants, elle doit venir avec des éléments probants. Je ne suis pas un infectiologue, je ne suis pas épidémiologiste, je ne suis pas médecin, je ne suis pas laborantin non plus mais je suis une personne qui se pose des questions au même titre que n'importe quel autre citoyen. Et mon rôle, c'est de pouvoir relayer également les préoccupations, que ce soit des collectifs, que ce soit des associations ou que ce soit du simple citoyen, voire mon voisin. Donc, soyons clairs par rapport à ça, n'essayez pas à chaque fois, d'une certaine manière, dans un premier temps, de relancer votre réponse, car il nécessite non seulement d'une certaine manière des éléments probants, mais, par-dessus le marché, la possibilité de pouvoir discuter avec des acteurs qui, tout du moins, ont les compétences requises pour pouvoir déterminer si oui ou non, une telle mesure est nécessaire ou non. Vous venez de nous répondre de manière assez claire que nous n'avons pas les éléments pour pouvoir déterminer si oui ou non, cela a un impact pour nos plus jeunes. C'est très bien, j'entends....

Mme la Présidente :

Je pense que vous êtes déjà hors temps de parole, mais ce n'est pas ce que j'ai dit. Si vous voulez bien atterrir, s'il vous plaît,

M. Ben Salah :

Je vais justement atterrir et ...

Mme la Présidente :

C'est une question d'actualité.

M. Ben Salah :

Oui, j'entends bien et je sais que la dernière fois, vous m'avez donné 2 minutes 50 alors que j'étais à 30 secondes. Donc, je vais essayer de récupérer la minute perdue de la dernière

fois, si vous le permettez, dans la mesure où ce n'était pas mon erreur. Et donc là, sur le coup, moi, j'ai une lettre datant du 1er mars 2021, une réponse de la ministre de l'Enfance de la Fédération qui dit clairement qu'elle est inquiétée par cette mesure au niveau de Molenbeek et qu'elle n'a vu aucune communication. Moi, je veux bien vous l'envoyer, il n'y a aucun problème. Il y a des références, il y a des numéros de téléphone, je peux vous les envoyer, je ne vais pas vous la lire parce que ça pourrait mettre à mal d'une certaine manière, une nouvelle fois, votre argumentaire. J'ai...

Mme la Présidente :

Monsieur Ben Salah, je ne peux que vous répéter une chose très simple : la ministre Linard ne m'a pas écrit. Je vais le répéter encore une fois : la ministre Linard ne m'a pas écrit et je vais encore répéter : la ministre Désir ne m'a pas écrit.

M. Ben Salah :

Je vous ai entendue, madame, je vous remercie pour votre réponse...

Mme la Présidente :

Je ne sais pas pourquoi, peut-être qu'elles sont toutes les deux contre la mesure mais aucune des deux ne m'a écrit.

M. Ben Salah :

Je vous crois madame. A aucun moment, je vous ai dit que...

Mme la Présidente :

Alors arrêtez s'il vous plaît de relayer des choses qui sont fausses.

M. Ben Salah :

Mais c'est un courrier officiel madame.

Mme la Présidente :

Non, ce n'est certainement pas un courrier officiel sinon je peux imaginer que je l'aurais reçu quand-même. J'ai fait vérifier cet après-midi, avant de vous répondre à la question d'actualité, dans les services. Ni du côté de la DL, ni du côté de l'instruction publique, ni du côté du secrétariat communal, rien n'a été reçu. Nous n'avons rien reçu de ces ministères, vous relayez des informations qui sont fausses.

M. Ben Salah :

C'est faux. Alors là, je vous le dis clairement, je peux mettre cette communication, pour être dans la rectitude d'une certaine manière, je peux vous envoyer la lettre, il n'y a aucun problème avec ça. Je vous enverrai la lettre puis après, vous allez déterminer si c'est vrai ou faux. Je peux aussi la communiquer publiquement pour pouvoir faire en sorte, pouvoir déterminer, que les gens puissent déterminer si c'est vrai ou faux. Donc ne me dites pas qu'elle n'existe pas, elle est en face de moi, j'ai même les numéros de référence. Je ne suis pas un illuminé et je pense que le Coronavirus n'a pas encore atteint, n'est pas encore à ce niveau-là. Donc, voilà, je vais vous transmettre la lettre, par rectitude, pour que vous puissiez en prendre connaissance et par la même occasion, par la suite, pouvoir répondre à un moment ou un autre. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

C'est moi qui vous remercie.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Effectivement, monsieur Ben Salah a raison. Ce n'est pas lui qui a dit que la ministre vous a mis en demeure, c'est moi. Et si ce n'est pas le cas, je m'en excuse.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

En tout cas, si je peux me permettre, moi aussi j'ai le courrier devant moi. Je vais simplement citer 2, 3 paragraphes...

Mme la Présidente :

Je suis très intriguée, vous comprenez, puisque j'ai compris que vous avez des documents que je n'ai pas. Je voudrais juste que vous relisiez tout en haut du message à qui la personne a répondu. Parce que je pense qu'elle a répondu à un citoyen, elle ne m'a jamais écrit la ministre. Vous comprenez ce que je veux dire? Elle a répondu à un citoyen, et alors, si vous me le permettez, elle a en réalité répondu à un citoyen il y a bien longtemps. Et j'imagine qu'ensuite, ils ont réfléchi en voyant la situation sanitaire et ils ont décidé de ne pas m'écrire. Donc je pense que c'est ça la réalité.

M. Ouassari :

C'est bon, si vous faites la conclusion vous-même. Simplement, je vais quand-même citer deux paragraphes ou trois :

- "le port du masque n'est pas prévu pour les enfants fréquentant l'enseignement du primaire selon la circulaire 78.17. En outre, le protocole d'organisation d'accueil du temps libre applicable aux activités liées aux extrascolaires par l'ONE n'est non plus pas prévu", le port du masque n'est pas prévu là-dedans.

- "je suis également étonnée d'apprendre que des testings salivaires ont été organisés chez les enfants. Cette initiative ne figure pas dans les recommandations scientifiques."

- et à la fin elle indique : "je vais sensibiliser madame la bourgmestre Catherine Moureaux concernant cette problématique". Elle ne l'a pas fait, je m'en excuse...

Mme la Présidente :

Je pense savoir pourquoi elle ne l'a pas fait. C'est parce qu'elle a été informée que je n'agissais à l'encontre d'aucune circulaire, puisque les circulaires mentionnées ne parlaient pas de l'accueil temps-libre ou de l'accueil extrascolaire, mais parlaient du temps scolaire. Il n'a jamais été question de mettre le masque en classe.

M. Ouassari :

Et le protocole d'organisation de l'accueil, justement, du temps scolaire...

Mme la Présidente :

Elle ne mentionne rien sur ce sujet, ne parle pas de ce sujet. Donc elle laisse libre cours au fait de le faire.

M. Ouassari :

En gros, madame, ça ne mentionne pas, on fait ce qu'on veut, en gros c'est ça. On n'écoute pas les parents, on n'écoute pas, on s'en fout, on fait ce qu'on veut.

Mme la Présidente :

On fait ce que la table ronde des acteurs, dont j'ai parlé tout à l'heure, a préconisé pour éviter que nos écoles soient fermées...

Je pense qu'on dépasse largement le contexte de la question d'actualité. Je vais vous laisser le dernier mot.

M. Ouassari :

...tous les jours, ils ne m'ont jamais demandé, ils ne m'ont pas parlé de couloir couvre-feu, ils ne m'ont jamais demandé de faire porter les masques aux élèves du fondamental, que ce soit à la garderie ou aux extra-muros, extra-scolaires. Ils ne l'ont jamais demandé. Allez, vous n'avez pas inventé l'eau chaude, je veux dire, à certains moments, on suit la circulaire, on suit les instructions. C'est tout ce que je vous demande et encore, moi, dans mon interpellation, je suis encore gentil, je vous demande d'écouter les parents. C'est tout ce que je vous demande. Et pas un parent en particulier, mais les parents en général. C'est tout. Je vous remercie, madame la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Je vous en prie, monsieur Ouassari.

On va continuer.

Question d'actualité posée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à une interview de Madame Schepmans dans *La Capitale* au sujet du radicalisme.

Actualiteitsvraag van de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over over een interview van mevrouw Schepmans in *La Capitale* over radicalisme.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci madame la bourgmestre. J'avoue ce matin en ouvrant le journal La Capitale que j'ai été surpris par la teneur du propos tenu par Madame Schepmans qui dit qu'aujourd'hui Molenbeek revit les difficultés de son quotidien et en même temps, elle affirme que le radicalisme n'est plus au cœur de l'actualité molenbeekoise. Elle précise que le sujet ne serait plus abordé en collège.

Effectivement, nous sommes dans une semaine qui est la semaine du 22 mars. Ce genre de propos qui sont tenus dans un reportage, dans un journal, moi ça me pose des questions. Ça me pose des questions parce que c'est un sujet extrêmement important au niveau du Molenbeek.

Donc je voudrais avoir quelques retours. Est-ce que c'est uniquement l'avis de madame Schepmans ou est-ce que au niveau de la commune, est-ce que vraiment ce travail de prévention a été arrêté par rapport à l'ancienne législature? Merci.

Mme la Présidente :

Je comprends tout à fait votre question et votre inquiétude lorsque vous lisez ce genre d'affirmation. Je pense que probablement, c'est un malheureux raccourci ou alors une comparaison entre deux époques qui n'a pas vraiment lieu d'être.

Bien heureusement, cinq ans après, nous ne sommes plus dans la situation qui a fortement touché notre commune le 13 novembre 2015, et puis, le 22 mars 2016, lors des deux vagues d'attentats qui ont touché Paris, puis Bruxelles.

A l'époque, et c'est ce que déclare fort justement la précédente bourgmestre, Mme Schepmans, dans un article paru dans un autre quotidien à La Libre Belgique cette semaine, à l'époque, du côté des autorités communales qui étaient en place depuis trois ans, il y avait eu une difficulté peut être, à prendre la mesure du problème. Comme Mme Schepmans l'explique, bien sûr, les autorités communales avaient été averties du départ de plusieurs dizaines de jeunes vers la Syrie, au printemps 2014. Des associations se mobilisaient d'ailleurs à l'époque pour aider les parents de certains de ces jeunes qui étaient très inquiets. Les parents ont été les premiers à tirer la sonnette d'alarme, et je me souviens qu'en tant que parlementaire, on avait entendu parler de cette difficulté. Ensuite, en janvier 2015, les autorités communales avaient aussi été averties que Molenbeek était une cible de la cellule démantelée à Verviers. Mais ce n'est qu'à ce moment-là, avec cette information et Mme Schepmans le souligne, qu'elles ont réellement pris conscience du problème et commençaient à réagir dans le sillon de l'ensemble des autorités de notre pays. Donc ça, c'était la situation à ce moment-là et si on veut commenter la situation à ce moment-là, on peut aussi aller au niveau du fédéral, c'est à ce moment-là qu'on a notamment commencé à préparer le plan R et l'ensemble des textes légaux et des outils nécessaires pour faire face à la problématique. Du côté régional, les autorités ont aussi travaillé sur la question et c'est comme ça que Bruxelles Prévention Sécurité a été créée le 28 mai 2015.

Donc, lorsque les attentats de Paris se déroulent tout d'abord le 13 novembre 2015, notre commune est immédiatement mise sous les feux des projecteurs et la place communale accueille alors la presse du monde entier. Les associations molenbeekoises organisent les hommages et à l'époque, c'est clair que la souffrance est énorme et que tous les Molenbeekois se sont vus désignés comme potentiels terroristes. Ils souffrent encore aujourd'hui en partie de cette stigmatisation négative et j'en ai parlé aussi récemment.

Évidemment, cette situation tout à fait exceptionnelle de novembre 2015 explique que le collège de l'époque a été amené à discuter très régulièrement de cette problématique en séance, et à partir du 13 novembre 2015, le Collège a forcément dû prendre ses responsabilités et a été amené à entériner un certain nombre de décisions, vu la situation vécue et les implications pratiques pour la commune. Durant les mois qui ont suivi, suite aux

décisions du fédéral, le Collège a mis en place les CESIL, il a mis en place la cellule radicalisme, etc. Et donc, la situation d'aujourd'hui n'est pas du tout la même que celle que je viens de décrire en 2015 et 2016.

Aujourd'hui, je vous rassure, la cellule radicalisme existe toujours au sein de notre service de prévention et elle poursuit son travail et régulièrement, moi-même, en tant que bourgmestre, parce que c'est un rôle spécifiquement attribué à la bourgmestre, je réunis la CESIL, la cellule de sécurité intégrale locale, qui est la seule instance aujourd'hui habilitée à traiter légalement des données à caractère individuel sur ces questions, et qui comprend notamment des représentants de la cellule radicalisme du service prévention locale, qui comprend aussi des représentants de la police, enfin, elle est constituée conformément à la loi fédérale qui l'institue.

La dernière CESIL a eu lieu le 3 février dernier et dans ce lieu, nous continuons à faire le point ensemble sur cette problématique du radicalisme en examinant individuellement l'évolution de toutes les personnes qui ont été concernées ou qui sont concernées et en partageant les informations sur les différentes personnes pour lesquelles, on a soit des inquiétudes, soit des renseignements fondés et qui nécessitent un accompagnement spécifique, soit du côté police ou une surveillance de l'intérieur ou du côté de la prévention et de la cellule radicalisme communale.

En conclusion, je dirais que nous restons très attentifs à ces suivis. Nous poursuivons ce travail qui est très important, mais il est parfaitement normal que ces points, qui concernent des personnes, soient examinés dans les instances légalement dédiées comme la CESIL et pas en collège. Les informations qui passent en collège relatifs au radicalisme aujourd'hui concernent par exemple l'engagement de nouveaux travailleurs au sein de la cellule, éventuellement la mise sur pied de nouveaux projets au sein de la cellule communale, des demandes d'explications sur des subsides attachés à ce thème et vous pouvez donc être tout à fait rassurés quant à la poursuite du travail dans ce domaine. Cependant, ce travail se poursuit dans les instances qui ont été légalement dédiée à ce problème du radicalisme, ce qui n'est pas le cas du Collège, sauf pour les démarches classiques dont j'ai parlé. Donc, je pense que c'est ce qui explique probablement le malheureux raccourci que vous avez lu dans la presse. J'espère avoir pu répondre à vos inquiétudes sur cette question tout à fait importante.

M. Sumlu :

Merci beaucoup pour la réponse. Je comprends tout à fait que l'actualité n'est pas la même, mais je suis tout à fait heureux, même qu'on en parle de manière moins importante. En même temps, comme vous avez pu aussi ajouter dans votre intervention la prévention, la place de la prévention est très importante et on sait très bien que pour pouvoir prévenir, il y avait eu un fonctionnaire de prévention contre la radicalisation qui avait été engagé à cette époque-là. Je voudrais savoir si cette personne-là est toujours présente au sein de l'administration et deuxièmement, je voudrais savoir aussi quelle est la suite qui a été donnée au travail de dialogue interculturel qui a été lancé pendant l'ancienne législature et aussi dans le but de prévenir. Si je peux avoir encore...

Mme la Présidente :

Je vais juste vous dire que je ne sais pas répondre à tout ça dans le cadre d'une question d'actualité. On a déjà largement explosé le temps dédié aux questions d'actualité dans le règlement d'ordre intérieur. Alors, j'ai deux possibilités de suite pour vous, soit écrire ces questions-là ou alors interpeller éventuellement plus tard sur ces aspects-là.

M. Sumlu :

Je vous enverrai une question écrite. Merci.

Madame Schepmans, Monsieur Van Damme, Monsieur Ouassari, Monsieur Chakir, Madame Addi, Monsieur Akki, Monsieur Mahdaoui, Monsieur Mutambayi, Monsieur Akrouh, Madame Zamouri, Monsieur Kanfaoui entrent en séance.

Mevrouw Schepmans, de heer Van Damme, de heer Ouassari, de heer Chakir, mevrouw Addi, de heer Akki, de heer Mahdaoui, de heer Mutambayi, de heer Akrouh, mevrouw Zamouri en de heer Kanfaoui treden in zitting.

1. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue virtuelle, jusqu'au 18 avril 2021 inclus, des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.

Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van virtuele zittingen tot en met 18 april 2021 van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.

Mme la Présidente :

Le premier point de l'ordre du jour est malheureusement, une nouvelle ordonnance pour la tenue virtuelle de nos réunions du conseil communal, conseil consultatif, du conseil de police, etc. Je pense que malheureusement, la situation sanitaire ne nous permet pas encore de changer de dispositif. Je ne sais pas s'il y a des conseillers qui souhaitent s'exprimer sur cette question ?

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 34 votes positifs, 7 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 34 positieve stemmen, 7 onthoudingen.

2. Secrétariat communal - Modification des statuts de VIVAQUA - Désignation de nouveaux délégués à l'assemblée générale.

Gemeentesecretariaat - Wijziging van de statuten van VIVAQUA - Aanwijzing van nieuwe afgevaardigden in de Algemene Vergadering.

Mme la Présidente :

Nous avons désigné de nouveaux délégués à l'assemblée générale de Vivaqua qui a changé ses statuts. Je ne sais pas s'il y a des conseillers qui ont des questions là-dessus.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

En fait, à cette assemblée générale, et parce que maintenant les statuts le proposent, les habitants peuvent participer, une trentaine pour toute la région. Malheureusement, on ne pourra pas accueillir tout le monde, surtout si c'est en virtuel. Mais donc, des habitants peuvent participer à l'AG et Vivaqua où j'étais en CA cette après-midi, a demandé que ce soit connu et diffusé. Donc j'en profite.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud.

Alors, Monsieur Hildgen, est ce que je peux demander qu'il y ait une communication sur nos réseaux sociaux sur ce point?

M. Hildgen, Secrétaire-Adjoint :

Ça sera fait Madame, pas de soucis.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud. Merci monsieur Hildgen.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 36 votes positifs, 4 votes négatifs, 1 abstention.

Madame Evraud signale que les citoyens molenbeekoïses peuvent assister aux assemblées générales de Vivaqua.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 36 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 1 onthouding.

Mevrouw Evraud wijst erop dat de burgers van Molenbeek de algemene vergaderingen kunnen bijwonen.

3. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 6 (La Nouvelle Vague) - Nouvelle approbation - Echéance Fédération Wallonie-Bruxelles : 31 mars 2021.

Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan voor school nr. 6 (La Nouvelle Vague) - Nieuwe goedkeuring - Uiterste datum Fédération Wallonie-Bruxelles: 31 maart 2021.

Mme la Présidente :

Vous vous souvenez qu'on a adopté une nouvelle fois quatre plans le mois passé, qui avaient reçu des critiques du DCO, du délégué aux contrats d'objectifs. Ici, c'est la même chose. On vient avec une version qui répond aux critiques du DCO, et je dois vous dire que c'est quelque chose qui a été approuvé par les syndicats enseignants lors de la dernière Copaloc.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Oui, merci madame la bourgmestre. Je commence tout d'abord par saluer l'équipe pour le travail accompli afin de nous fournir ce plan de pilotage qui est un plan travaillé et courageux. Je souhaite ainsi exprimer aussi ma gratitude et mes remerciements au corps professoral et

administratif de cette école, il convient de souligner la motivation et le dynamisme qui animent cette équipe. Néanmoins, madame la bourgmestre, je souhaite également exprimer mon inquiétude et l'inquiétude des parents de cette école, donc l'École 6, « La Nouvelle Vague », à propos d'un changement de paradigme profond qui est annoncé dans ce plan de pilotage. En effet, le changement annoncé touche à l'objectif principal de l'école, à savoir offrir l'avantage d'avoir un apprentissage bilingue français et néerlandais à partir de la troisième maternelle. La pédagogie active ne sera plus d'application à 100% dans cette école, mais ce sera plutôt une école composée de deux filiales, 40% francophone et 60% immersive. C'est donc l'objet initial de ce beau projet qui ne sera plus d'application. Ce changement pose en tout cas plusieurs questions au niveau pratique : comment seront sélectionnés les élèves qui intégreront la filiale francophone ou la filiale immersive, ce sera sur quels critères ? Comment vous pouvez être sûr que seulement 60% des élèves pourront intégrer la pédagogie immersive et pas 65% par exemple ou 55% ? Autrement dit, sur quelles bases vous avez choisi ces pourcentages ? Y a-t-il une étude des besoins derrière cette proposition ? Au niveau de la communication, je me demande à quel moment vous comptez informer les parents de ce changement ?

Quant au niveau politique, il est primordial de continuer à soutenir le projet pédagogique de cette école en immersion qui est la seule sur notre territoire. Il est également important de renforcer l'équipe pédagogique et de soutenir celle qui en place. C'est la base pour que ce projet porte ses fruits. Je pense également qu'il est plus que nécessaire d'ouvrir les inscriptions à cette école à tout le territoire molenbeekois pour éviter la problématique soulevée dans ce plan de pilotage, à savoir répondre favorablement aux besoins de certains élèves pour qui l'immersion linguistique, constitue une difficulté supplémentaire dans leur parcours. Ouvrir les inscriptions à tout le territoire molenbeekois permettra premièrement d'éviter les inscriptions non souhaitées dans cette filiale immersive, puisqu'il y a le critère obligatoire de la distance maison-école et, deuxièmement, d'éviter tout simplement le tri en 3ème maternelle.

Madame la bourgmestre, je vous demande aujourd'hui de prendre en considération les remarques soulevées et d'être à l'écoute du corps professoral et des parents qui sont désireux que ce projet d'une école en immersion continue. Madame la bourgmestre et j'espère que vous prendrez en considération ces remarques et que vous les appliquerez. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je vous remercie beaucoup pour votre analyse.

Donc qu'on soit bien tout à fait d'accord, ceci est un plan de pilotage qui a été rédigé par les équipes et donc ils ont fait du constat et puis ils se sont mis en marche pour répondre aux délégués aux contrats d'objectifs pour en faire des objectifs et pour rentrer dans le cadre de ce qui est demandé aujourd'hui aux équipes de toutes nos écoles, à savoir se fixer des objectifs au regard des différents problèmes diagnostiqués.

Ce que je veux dire, c'est qu'en réalité, ce sont les équipes qui ont proposé les solutions qui sont là. Moi, je n'ai rien décidé dans ce qui est proposé ici. Ce sont les équipes qui ont posé le constat. Ce sont les équipes qui ont travaillé ensemble et qui ont élaboré les solutions. Alors moi, ce que je voudrais vous proposer parce que je comprends que c'est un sujet important et je pense que c'est un sujet important pour beaucoup d'entre nous en fait, je vais vous proposer qu'on invite le directeur de l'école dans une section réunie et qu'on puisse

discuter avec lui parce que, voyez-vous, il a un constat qu'il a fait avec ses enseignants, qui est un constat très, très, très intéressant de ce que aujourd'hui, ils perdent des familles entières parce qu'un enfant dans la famille, parfois deux, ne trouve pas son compte dans l'immersion. Et donc, en réalité, ici, l'idée, c'est vraiment de répondre aux besoins des familles molenbeekoises en ayant deux possibilités distinctes. Il l'explique très bien, mais il l'expliquera beaucoup mieux que moi que, en réalité, les enfants qui s'en sortent très, très bien dans la filière immersive ne sont pas forcément de meilleurs élèves. Ce sont des enfants qui vont s'en sortir mieux dans la filière immersive. A l'inverse, on a des enfants qui sont excellents sur leurs résultats scolaires et qui ne s'en sortent pas avec l'immersion. En tout cas, c'est ce que les professeurs décrivent. Et donc, c'est plutôt sur base de critères pédagogiques et d'apprentissage qu'ils pensent orienter les élèves dans l'une ou l'autre filière.

Je voudrais ajouter aussi qu'il faut savoir que, en réalité, nous étions la seule école de Bruxelles où il n'y avait que de l'immersion et donc nous rejoindrions et je dis bien ça au conditionnel, parce que c'est ce qui est prévu par l'équipe dans un futur qui n'est pas très, très, très proche, mais qui est assez proche, nous rejoindrions en réalité, avec ce nouveau mode d'organisation, l'ensemble des autres écoles en immersion sur le territoire de la région.

Donc, ma proposition c'est d'approuver ce plan de pilotage parce que c'est le travail de l'équipe et c'est la manière dont il souhaite avancer et dont il pense le mieux répondre aux défis pédagogiques qui sont les leurs et de par contre, redébattre largement dans une commission réunie avec le directeur et peut être, qui sait, il viendra avec des membres de l'équipe pour répondre à toutes vos questions plus précises, parce que je pense que je n'ai pas les moyens, malheureusement, de pouvoir vous satisfaire ce soir sur ce dossier.

M. Hamzaoui :

Oui, en tout cas un grand merci pour la proposition d'organiser une section réunie sur cette école, parce que c'est vraiment très important d'avoir des réponses claires par rapport à ces pourcentages qui ont été identifiés. Je souhaite néanmoins juste préciser un point très important, c'est que en tant que politiciens aussi, nous avons un rôle important à jouer, c'est par exemple parce que même dans le plan de pilotage, le plan de pilotage le propose mais en tant que politicien, il faut affirmer cette proposition et la soutenir. Cette proposition est d'offrir en tout cas les inscriptions à tout le territoire molenbeekoïse pour que les gens qui souhaitent inscrire leurs élèves dans cette pédagogie, dans cette école, puissent avoir cette autorisation et donc, c'est très, très bien d'avoir cette section réunie pour qu'on puisse débattre de ces questions, parce que ce sont des questions qui sont essentielles. Ce sont des questions qui sont des questions de base et on ne peut pas rester dans le flou. On ne peut pas rester, par exemple, en tant que parent, en tant que parent, je ne peux pas attendre la troisième maternelle pour voir si mon fils pourra intégrer telle ou telle ou telle filaire. Donc, il est important d'avoir des critères, en tout cas des critères dès maintenant, des critères dès l'élaboration de ce projet de pilotage pour que les parents, soit les parents actuels, donc les parents dont les élèves sont déjà inscrits ou les parents qui vont inscrire leurs élèves pour qu'ils aient en tout cas l'information complète à ce propos-là. Donc j'attends des réponses à ces questions-là et je serai ravi de participer à cette section réunie pour avoir des questions claires.

Je rajouterai juste encore une petite remarque, c'est que ces pourcentages ont été identifiés dans ce plan de pilotage, mais qu'il est important d'informer quand même les parents

pour qu'ils puissent être au courant de ce changement. C'est un changement de paradigme important et donc, je pense qu'il est primordial de les informer le plus rapidement possible.

Voilà un grand merci et j'attends avec impatience cette section réunie pour qu'on puisse débattre de ces questions.

Mme la Présidente :

Monsieur Hildgen, est ce que je peux vous demander d'organiser ce débat avec monsieur Moya, le directeur de l'école, dès la prochaine section réunie, s'il vous plait? Je pense que c'est important et évidemment, l'information aux parents elle est primordiale, vous avez tout à fait raison là-dessus.

Aujourd'hui, je pense que ceci a déjà été débattu en conseil de participation à ma connaissance, et par contre, c'est vrai que des réunions plus larges avec les parents sont compliquées à organiser en coronavirus, mais c'est un point d'attention, ne vous inquiétez pas monsieur Hamzaoui et je vous remercie de votre question.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 35 votes positifs, 6 abstentions.

Madame la Présidente informe le conseil que des sections réunies seront organisées sur le sujet.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 35 positieve stemmen, 6 onthoudingen.

Mevrouw de voorzitter deelde de Raad mee dat er verenigde secties over dit onderwerp zullen worden gehouden.

4. GRH - Statut administratif - Secrétaire communal - Modification des conditions de recrutement.

HRM - Administratief statuut - Gemeentesecretaris - Wijziging van de aanwervingsvoorwaarden.

Mme la Présidente :

Il s'agit de modifier notre statut pour pouvoir recruter de manière, je dirais moderne, un nouveau secrétaire communal. On a dû dépoussiérer largement notre statut. On avait des mentions à l'Institut colonial, on avait des mentions à des écoles qui n'existent plus. On avait des choses qui ne cadraient pas du tout avec ce que doit être aujourd'hui, a un recrutement correct, d'un secrétaire communal et donc, ceci est la première étape évidemment, pour pouvoir faire face à ce qui nous attend, à savoir remplacer notre excellent Jacques De Winne qui sera pensionné au 1er juin 2021, sachant que l'intérim est aujourd'hui exercé par monsieur Gilbert Hildgen qui est avec nous ce soir et je le remercie pour ce travail pas facile tous les jours, mais que manifestement, en tant que secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen a fait savoir qu'il n'était pas intéressé de prendre la place de secrétaire communal à plein temps et donc nous sommes dans la nécessité d'aller chercher un nouveau secrétaire communal.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Dans les titres requis, à l'occasion, je remercie M. De Winne qui a fait un excellent travail parce que moi, personnellement, je l'ai côtoyé pendant 12 ans en tant qu'échevin et lui

en tant que secrétaire communal. Donc, je lui souhaite une bonne retraite et qu'il profite un peu de cette pension pour qu'il soit bien.

Ceci dit, par rapport aux conditions, je vois qu'on parle d'ingénieurs civils, mais il y a aussi les ingénieurs industriels. Donc, je souhaiterais qu'on le fasse aussi parce que le titre d'ingénieur industriel, il est délivré par les écoles supérieures, mais je voudrais quand même qu'on l'ajoute et alors ma question aussi par rapport à l'examen de recrutement, je devrais savoir si le Collège a déjà défini comment cet examen de recrutement sera organisé ? Que contient cet examen de recrutement? Est-ce qu'il y a une partie écrite et une partie orale et qui compose le jury de cet examen?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Ma question est toute simple, elle rejoint un petit peu la question de monsieur Daif, à savoir dans un premier temps est-ce que nous avons éventuellement des candidatures en interne pour le poste ? Est-ce qu'on a les personnes compétentes requises pour pouvoir veiller à faire en sorte, d'une certaine manière, aller vers une promotion au sein même de la commune ?

Ensuite, c'est au niveau de la procédure. J'aimerais que, enfin si c'est possible, rappeler d'une certaine manière quelles sont les évolutions majeures quant à la modification de ces obligations de recrutement pour que les gens qui nous suivent puissent les comprendre par la même occasion? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Merci. En fait, ma question, c'était de savoir, si je comprends bien, vous élargissez les candidats vu les conditions que vous mettez maintenant sans savoir est-ce que... ?

Mme la Présidente :

J'ai compris votre question monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

D'accord, vous avez compris. C'est génial.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Moi c'est aussi dans le même sens que monsieur Daif. D'abord, évidemment, un tout grand remerciement à monsieur De Winne.

Deuxième chose, on doit avoir un tout petit peu plus de précision sur la composition du jury. Est-ce que ce jury est uniquement composé de personnes issues de la majorité, est ce qu'à un moment donné, est ce qu'il sera possible, peut être entre parenthèses, d'inclure aussi un ou deux membres de l'opposition? Merci.

Mme la Présidente :

Alors merci à tous. Je dois vous dire que malheureusement, notre DRH est malade cette semaine et il y a certains éléments auxquels je ne pourrai pas répondre parce que je n'ai pas pu préparer ce point avec elle aujourd'hui.

Je vais essayer de répondre au stade actuel où on est. Ici on est vraiment dans le lifting du statut. Je ne sais pas encore vous proposer d'échéancier et je ne sais pas encore vous parler d'un jury. Tout ça, ce sont des questions que le Collège n'a pas encore examinées. Ici, nous sommes vraiment dans le cadre du lifting du statut.

Alors, en ce qui concerne les questions qui ont trait au lifting du statut, il y en a plusieurs. Peut-être d'abord, la question la plus générale et la plus la plus marquante, c'est celle de M. Ouassari, merci monsieur Ouassari, est-ce que ceci élargit les potentiellement les personnes qui pourraient décider de postuler? Je dois dire que dans la mesure où on passe de quelque chose d'extrêmement désuet que vous avez pu lire, où on parle de l'Université coloniale de Belgique, de l'Institut universitaire des territoires d'outre-mer, d'une série de délivrance de certificats, etc., je suis bien en peine de vous dire si c'est plus large ou moins large que ce qui avait été écrit en 66. Je dirais plutôt que ce qui est écrit aujourd'hui correspond à ce qu'on attend aujourd'hui, c'est à dire quelqu'un qui a un très bon niveau de master, qui a un très bon niveau en néerlandais et qui peut remporter les épreuves. Donc ça, c'est la manière dont on a travaillé. C'est très difficile de comparer les deux manières de travailler.

Du coup, par rapport à la question de monsieur Daif sur l'ingénieur industriel, effectivement, l'ingénieur industriel, je pense, est un diplôme équivalent au diplôme de master et sera défendu comme tel. Il n'y a pas de raison de penser que l'ingénieur industriel, parce qu'il n'a pas nommé dans la description, n'est pas repris. Il est diplôme équivalent à un master.

Alors en ce qui concerne les épreuves, je vais vous donner un tout petit peu plus de détails. Y a-t-il des candidatures en interne? Eh bien, je pense qu'il y aura probablement des personnes qui vont candidater de l'interne. Maintenant, étant donné l'importance de cette fonction et c'est ce que j'ai défendu auprès de la haute administration et c'est ce qui préside aujourd'hui à la manière de travailler sur ce dossier, je pense que vu l'importance de cette fonction, on ne peut pas imaginer de se limiter à un accès par l'interne. Je crois qu'il faut imaginer que nous allons mettre, si je peux me permettre, en concurrence au sein d'une épreuve bien calibrée à la fois des candidats à l'interne qui auront bien sûr des avantages du fait qu'ils viennent de l'interne, qui connaîtront certaines choses bien d'avantage que les candidats extérieurs, mais je pense qu'aujourd'hui, pour une fonction comme celle-là, notre commune qui a besoin d'une excellence maximum de ses employés, vu les défis qu'elle rencontre et la difficulté du travail au quotidien, ne peut pas faire l'impasse sur un appel à l'extérieur également.

Alors, en ce qui concerne les épreuves, effectivement, l'idée des épreuves, ce serait qu'il y ait trois épreuves. Une épreuve écrite éliminatoire qui porterait sur la formation générale qui serait d'une durée maximum de trois heures, qui consisterait en une synthèse et un

commentaire critique d'une conférence sur un sujet d'ordre général. Cela permettra un premier tri des personnes, une épreuve écrite éliminatoire seconde sur des matières déterminées. On devra arrêter le contenu précis, mais il s'agit certainement de droit constitutionnel, de droit administratif, de loi communale, de finances communales, de droit civil, de loi sur les marchés publics, vous savez que c'est une loi importante pour nous aujourd'hui et puis, enfin, il y aurait forcément une dernière étape à cette semaine qui serait une épreuve de conversation avec la défense de sujet dans les matières citées ci-dessus et qui permettrait à chaque membre du jury d'interroger le candidat sur les compétences nécessaires exigées par la fonction et sur la vision de la gestion journalière de l'administration qu'aurait le candidat.

Voilà ce que je peux vous dire à ce stade, en lien direct avec le fait qu'il s'agit effectivement uniquement du début d'une procédure et que nous avons encore tout le reste à définir, en particulier l'échéancier et le jury.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Je voulais juste ajouter à la méthode de recrutement, est-ce qu'il y aurait une proposition, évidemment, de faire aussi par assessment, c'est à dire par une preuve d'assestement avant de choisir, avant de faire l'oral. Evidemment, c'est au collège de choisir un peu les méthodes et les démarches

Mme la Présidente :

Merci monsieur Daif. C'est exactement ça. Le Collège va devoir se pencher maintenant sur la suite des choix à opérer.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

5. Mobilité - Déploiement de caméras ANPR (lecture automatique de plaques d'immatriculation) sur le territoire de la Commune.

Mobiliteit - Inzetten van ANPR-camera's (automatische nummerplaatherkenning) op het grondgebied van de gemeente.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, madame la présidente. Mais le problème des scancars et des handicapés me posent un gros problème dans la mesure où les scancars ne sont pas capables d'enregistrer les cartes d'handicapé, que l'handicapé ait fait ou non enregistrer sa plaque d'immatriculation. C'est donc un préjudice pour les conducteurs les plus faibles et pour les aidants proches.

A Brulocalis, j'ai même entendu que les handicapés devraient aller enregistrer leur plaque à la borne. Je ne sais pas si c'est vrai, mais ça me paraît carrément inconvenant. Et ça, que ce soit des emplacements réservés pour les handicapés ou non, ça ne fait pas de

différence. J'ai entendu des handicapés qui ont parfois à faire valoir leurs droits pour 4, 5, 6 par semaine, redevances, puisqu'on appelle ça comme ça.

Alors, bon Parking Bruxelles a bien proposé d'envoyer un mail à l'adresse de Parking Bruxelles de sa commune, de son lieu de résidence pour signaler sa carte. C'est une information que les personnes handicapées devraient savoir. Je n'en connais pas beaucoup qui le savent et il faut en plus que la carte soit enregistrée avec sa date d'expiration, etc. Donc, j'estime que c'est un gros problème et qui devrait être absolument réglé, je vous remercie beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif:

Je rejoins la question de madame Evraud concernant les personnes handicapées parce que la carte d'handicapé est apposée.

Mme la Présidente :

C'est effectivement une question tout à fait préoccupante.

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

M. Eyllenbosch :

Merci madame la présidente. Moi, c'est plutôt une question technique parce que j'ai été confronté récemment dans une ville qui pratique déjà l'utilisation des scancars à une voiture qui s'était collée en faisant marche arrière complètement contre mon parechoc pour justement essayer d'éviter le scanning. Est-ce que vous pouvez donner des informations par rapport aux distances minimum qui sont obligatoires entre les véhicules? Je ne parle pas naturellement de la législation, puisque ça, on le sait. En tant que chauffeur, on est obligé de connaître le code de la route, mais qui est nécessaire pour que le scan puisse effectivement lire la plaque. Car si on se colle véritablement l'un contre l'autre et si ce système devient généralisé, on risque de se retrouver confronté à ce genre de situation et de se retrouver parfois bloqué dans une place de stationnement, comme cela a été mon cas ce moment-là et j'ai dû attendre que le chauffeur du véhicule devant moi arrive que pour pouvoir me dégager. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Voilà avec le PTB on est intervenu avec une motion la fois passée justement parce qu'on s'opposait à cette scancar, pour toute une série de raisons, dont le problème de l'automatisation des personnes avec une carte handicap, mais puis aussi, je trouve que au niveau de la vie privée, des voitures qui scannent les rues tout azimut, je ne pense pas que

c'est un modèle de société. Et finalement, on a effectivement dans d'autres villes qui ont utilisé ces scancars, constaté beaucoup de problèmes. En fait, des erreurs et puis les gens avaient très, très, très difficile de faire valoir leurs droits face à cette machine qui produit des amendes à gogo, et donc avec le PTB on s'opposera à ce point-là.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Pour ceux qui ont suivi, j'ai soumis une série de préoccupations quant au dernier point en rapport avec le scancar lors du précédent conseil communal, ma question est la suivante est-ce qu'il y a eu une évaluation du scancar dans les autres communes ? J'imagine que oui. Est-ce que vous en avez pris connaissance? Est-ce que vous nous avez demandé? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ben Salah.

Alors, monsieur Ikazban a écrit à l'instant qu'il avait les mêmes questions concernant les PMR que ceux qui ont déjà abordé ce point et donc je donne la parole à Mr. Achaoui pour la réponse.

M. l'échevin Achaoui :

Merci Madame la Présidente. Je vais directement donner la réponse aux questions posées. J'avais préparé une réponse qui rappelait évidemment la législation en la matière par rapport à toutes ces possibilités de pouvoir filmer, prendre les photos, etc, etc. et la législation est claire là-dessus. Pour ne pas perdre de temps, je vais directement aller aux questions et je pense que les questions qui ont été posées sur le PMR et le manque de visibilité, parfois, sont légitimes.

La première question PMR, vous me rassurez dans votre question puisque pas plus tard que la semaine dernière, les Communes ont été invitées à remettre un avis sur l'ordonnance de stationnement et madame Evraud, je vous remercie. Brulocalis a participé à consolider tous les avis et la commune, en particulier Molenbeek, a énuméré un certain nombre de remarques et parmi les remarques qui ont été soulevées, qui ont été clairement identifiées, c'est quid par rapport à la scancar des PMR parce que effectivement nous rencontrerons que ce qui a été proposé aujourd'hui est insuffisant et donc nous avons formulé notre refus par rapport à l'ordonnance dans sa globalité, mais en particulier par rapport au point que nous avons signifié, il est compris également cette particularité des PMR et la scancar quid parce qu'à ce stade-ci, effectivement il y a énormément d'interrogations et beaucoup de questionnements et ce qui est proposé sur la table est insuffisant par rapport à cette spécificité. Donc là, je peux vous assurer que nous avons anticipé. On a répondu clairement par rapport à cette interrogation et je vous remercie de l'avoir soulevé.

Monsieur Daif, c'est la même chose. Monsieur Eylenbosch, un problème technique soulevé, il existe. Cependant quand il y a problème, il y a une condition, c'est que l'agent

lorsque la scancar ne parvient pas à filmer, à prendre en photo la plaque d'immatriculation, il y a automatiquement un agent qui est envoyé sur place pour apporter la clarification. Et donc, effectivement, ça se pose.

Dans d'autres communes, là je répondrai à la question de M. Ben Salah. Effectivement, nous avons évalué un certain nombre de situations des communes qui utilisaient la scancar et sur base des constats, toutes les communes qui, en l'occurrence Molenbeek, se sont inscrites ultérieurement, bénéficient librement de tous ces constats. Et en l'occurrence, ici, l'agent, Parking Bruxelles a la prérogative de faire dépêcher quelqu'un sur place pour apporter, le cas échéant, la solution ou notifier le problème remarqué.

Par rapport à monsieur De Block, je ne vais pas revenir sur la discussion que nous avons eue. Vous vous êtes opposé par rapport à cet outil qui s'inscrit dans la modernité des choses. Je l'entends, on en a discuté longuement, mais l'objet n'est pas d'actualité ici. Tout ce que je peux vous dire, c'est que c'est un outil qui fonctionne dans d'autres communes, qui doit encore faire ses preuves. Il est essentiel qu'aujourd'hui Molenbeek, qui dans le renouvellement de son parc horodateur, puisse également s'inscrire dans cette logique-là et une évaluation sera faite au même titre que les autres. Moi, je suis très content et avec le collège de pouvoir porter ce projet-là. Le temps nous le dira.

Alors pour M. Ben Salah, j'ai répondu effectivement. Nous bénéficions de je dirais, des constats et du bilan de ce qui a été fait dans d'autres communes. Il y a des améliorations qui sont faites systématiquement et j'ose espérer que la scancar qui devrait être appliquée à partir du mois de septembre parce qu'elle n'est pas encore d'actualité d'une manière générale, va pouvoir apporter une évaluation très rapidement et il est convenu avec Parking Brussels que tous les trimestres, on fasse une évaluation spécifique à ce nouveau parc et l'utilisation de la scancar. Voilà, madame la présidente pour les réponses aux questions posées.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, monsieur Achaoui.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Oui, je vous remercie pour vos réponses. Moi, ce qui m'inquiète et là, je vais un peu rebondir dans ce qu'a dit monsieur De Block, c'est, il est paru dans la presse un certain nombre d'informations très inquiétantes sur le non-respect du RGPD, tant au niveau médical qu'une association qui semblerait avoir la possibilité d'avoir les informations de la DIV, les informations médicales, etc. et je me dis que la prudence s'impose et que nous devons aussi être attentifs au respect de la vie privée des personnes. Apparemment, si on lit la presse, ce n'est pas tout à fait ce qui se passe. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci monsieur Achaoui pour votre réponse qui était très explicite, mais je me pose à ce moment-là la question de savoir s'il faut attendre qu'une équipe d'intervention soit envoyé

sur place pour faire le contrôle. Si je dois me stationner pendant une vingtaine de minutes, le temps que la scancar passe et qu'elle demande à une équipe d'intervenir, ça va prendre au moins une demi-heure, trois quarts d'heure avant que quelqu'un arrive sur place pour faire la constatation, ben je vais automatiquement me préserver en me plaçant contre la voiture qui se trouve derrière moi. Je vous rassure, ce n'est pas mon habitude, mais je connais des personnes qui sont capables de le faire. Donc, je ne crois pas que ce soit la meilleure solution. Ce sont plutôt les gens qui sont dans la scancar qui devraient intervenir à ce moment-là immédiatement et prendre la plaque. Il suffit simplement de s'arrêter et de la prendre d'une façon manuelle, même éventuellement en dépassant le véhicule, en prenant leur plaque de devant. Même si je sais que ce n'est pas l'officiel, mais il y a quand même très peu de chances que ce soit une différence. Merci beaucoup et je vous invite à passer cette remarque à Bruxelles Mobilité. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

J'aime bien monsieur l'échevin qui parle de la modernité quand il s'agit de faire payer le Molenbeekois commun. Je suis fasciné de la technologie qu'on est capable d'avancer, les investissements et le fric qu'on met comme commune pour payer les gens. Mais par exemple, la même technologie n'est pas mise en œuvre pour, par exemple, garantir que tout enfant ici dans notre commune est connecté, la même technologie pour que notre enseignement aille mieux et qu'il se mette à la pointe de la technologie. Par contre faire payer, rajouter un million d'euros de taxes et d'amendes aux gens, là, la technologie, elle, est au rendez-vous. Merci monsieur l'échevin.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 33 votes positifs, 4 votes négatifs, 4 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 33 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 4 onthoudingen.

**6. Sanctions administratives - Ratification du protocole d'accord en matière de sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes (majeurs).
Administratieve sancties - Bekrachtiging van het protocolakkoord rond gemeentelijke administratieve sancties bij gemengde inbreuken (meerderjarigen).**

Mme la Présidente :

C'est un nouveau protocole d'accord en matière de sanctions administratives communales pour les infractions mixtes pour les majeurs. C'est un protocole que toutes les communes de Bruxelles ont élaboré et qui vous est proposé, qui permet, après discussion avec le procureur du roi, de décider que les SAC, les sanctions administratives communales peuvent s'appliquer sur un certain nombre des infractions au Code pénal. La commune devient capable d'agir ici en matière d'injures, en matière de dégradations, certaines voies de fait et violences légères, le vol à l'étalage aussi. Ce sont les articles concernés par cette manière de travailler qui vous sont proposés.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Concrètement, j'entends bien qu'on élargit, entre guillemets, les compétences au niveau de sanctions administratives SAC, les amendes, enfin les amendes et les sanctions d'une certaine manière. Ma question, est-ce qu'ils vont dans la poche de la commune à ce moment-là? On est bien d'accord. On le sait, les services de nos magistrats, d'une certaine manière, sont submergés avec tout le boulot et notamment avec les fameuses amendes allant jusqu'à des sommes vertigineuses. La question, c'est vraiment est-ce que c'est la commune qui d'une certaine manière, va bénéficier du montant des sanctions administratives? En principe, ce devrait être la commune, donc c'est bien pour être sûr et pour que tout le monde comprenne est ce que c'est bien la commune qui va bénéficier des montants de ces SAC ?

Mme la Présidente :

Merci pour votre question.

Je ne vois pas d'autres inscrits sur ce thème. Oui, tout à fait. C'est exactement ça.

M. Ben Salah :

OK, très bien donc ça élargit d'une certaine manière le portefeuille de la commune et donc c'est une demande, évidemment, j'imagine des services et des Magistrats d'une certaine manière, je pense. Elle n'émane pas de la commune ?

Mme la Présidente :

La situation de la justice aujourd'hui ne lui permet pas, bien souvent de poursuivre certaines choses. Il y a des priorités qui sont choisies et ce sont des choses pour lesquelles, si c'est prioritaire pour la commune, c'est parfois moins prioritaire pour le parquet. Et donc, cet accord est trouvé pour qu'on puisse ne pas laisser de côté certaines infractions, alors même que le parquet ne pourrait pas les choisir ou ne voudrait pas les choisir comme prioritaires.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 33 votes positifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 33 positieve stemmen, 8 onthoudingen.

7. Sanctions administratives - Ratification du protocole d'accord en matière de sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes (mineurs).

Administratieve sancties - Bekrachtiging van het protocolakkoord rond gemeentelijke administratieve sancties bij gemengde inbreuken (minderjarigen).

Mme la Présidente :

Alors, il s'agit du même protocole en ce qui concerne les mineurs, donc il s'agit bien de rester sur une application uniquement aux mineurs dont l'âge accomplis est de 16 ans au moment des faits. C'est important parce que c'est un point qui a fait débat, évidemment, entre les bourgmestres. Vous devez savoir que dans certaines communes, c'est un autre âge. C'est l'âge de 14 ans qui est retenu.

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Effectivement, si, à titre personnel, je me réjouis, je suis satisfaite de constater que les SAC ne sont pas administrées à des mineurs de moins de 16 ans et vous dites que la mesure a fait débat, je ne suis pas étonnée. J'aimerais savoir si le Conseil consultatif des jeunes de Molenbeek a un projet comme vous le savez, qui était novateur et ambitieux pour l'époque, qui a été lancé dans les années 2015 je pense, un projet de consultation des jeunes de la commune, est-ce que ce conseil des jeunes a été impliqué d'une manière ou d'une autre à la décision puisque, souvenez-vous, en 2015, je pense quand le Collège a dû ratifier la convention des SAC, il avait fait appel justement à l'avis des représentants et des représentantes des jeunes Molenbeekois et Molenbeekoises. Est-ce que c'était le cas pour cette fois ci? Et si non, est ce que vous pouvez nous en expliquer les raisons ?

Mme la Présidente :

Alors, est ce qu'il y a d'autres questions sur ce sujet-là? Sur la manière dont travaille aujourd'hui le conseil des jeunes, je vais peut-être passer la parole à l'échevine Mme Garcia Fernandez.

Madame Garcia Fernandez je vous donne la parole.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Oui, merci madame la présidente. J'ai déjà eu l'occasion de répondre à Rajae Maouane que ce conseil n'était pas encore opérationnel. Mais dès qu'il le sera, je serai ravie de venir vous le présenter. A l'heure actuelle, il n'est pas opérationnel.

Mme Maouane :

Merci pour votre réponse. Du coup, je me demande juste si il y a une intention, une volonté de remettre le conseil consultatif à l'ordre du jour puisque vous savez que c'est avec un projet ambitieux et la participation des jeunes est un projet important et une valeur phare et chère à ce collège, et donc je vous encourage vraiment à ce que le conseil des jeunes soit vraiment rétabli et remis sur pied très rapidement. Les enjeux sont nombreux et on sait que le fossé entre jeunes et moins jeunes et les décisions politiques est important et une manière de le résorber, ce serait d'impliquer d'avantage les jeunes dans la prise de décision publique. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame l'Echevine.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Oui, madame Maouane, encore une fois, c'est une volonté du Collège de rétablir ce conseil pour toute une série de raisons, ça n'a pas encore pu être le cas, mais nous y travaillons et mes services y travaillent. Voilà.

Mme Maouane :

Merci, je serai évidemment bien attentive, je ne manquerai pas de revenir vous titiller là-dessus. Merci beaucoup,

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Mais ce sera avec plaisir que je vous répondrai, Madame Maouane. Merci pour votre question.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 33 votes positifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 33 positieve stemmen, 8 onthoudingen.

8. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier "Autour du Parc de l'Ouest"- Acquisition des biens sis rue de Lessines 37-39, 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation des conditions de l'accord à l'amiable.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling- Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Aankoop van de onroerende goederen gelegen te Lessenstraat 37-39, 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de voorwaarden van de minnelijke schikking.

Mme la Présidente :

Est-ce que vous avez des questions ou des remarques sur ce point ?

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

9. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Rénovation Urbaine "Gare de l'Ouest" - MOLENWEST - Convention d'occupation temporaire.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract "Weststation" - MOLENWEST - (Tijdelijke) terbeschikkingstellingsovereenkomst.

Mme la Présidente :

Alors toujours du côté de la gare de l'Ouest, mais cette fois, dans le cadre du CRU, on vous propose d'intégrer sur Molenwest, la plateforme à côté de la station de métro qui héberge déjà une série d'associations, d'héberger une nouvelle association supplémentaire avec une convention d'occupation temporaire. Et il s'agit d'une activité assez originale, promue par l'asbl Elastic et qui est un mini vélodrome pour que nos enfants ou nos jeunes ados puissent pratiquer du roller, du ski ou du vélo.

Est-ce que quelqu'un a une question?

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

10. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet de l'immeuble de bureaux ainsi que de la construction d'une extension de ce bâtiment sur le hangar situé en intérieur d'îlot, sis rue de l'Intendant 63-65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 21.001.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Opdracht voor diensten met betrekking tot de volledige missie van projectontwerper voor de grondige renovatie en de volledige herinrichting van het kantoorgebouw alsook de bouw van een uitbreiding van dit gebouw op de loods gelegen in het binnenterrein van de huizenblokken, gelegen Opzichterstraat 63-65 30 te Sint-Jans-Molenbeek - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 21.001.

Mme la Présidente :

Il s'agit d'un marché public en ce qui concerne la rénovation et le réaménagement complet de l'immeuble du bureau qu'on a acquis dans le projet Heyvaert 59-61. Est-ce qu'il y a des questions? C'est la suite de quelque chose qu'on a déjà débattu au conseil.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

11. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de services comprenant la mission complète d'auteur de projet en vue de la démolition de la partie avant du bâtiment et du réaménagement d'un site industriel en 4 logements sociaux, un équipement / espace productif au rez-de-chaussée, une cour collective en intérieur d'îlot dans le cadre du projet Heyvaert 59-61 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - CDC 21.005 - Fixation et approbation des conditions du marché.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Dienstenopdracht betreffende de volledige missie van projectontwerper met het oog op de afbraak van het voorste gedeelte van het gebouw en de herontwikkeling van een industrieterrein in vier gemeentelijke woningen van sociale aard, een uitrusting/productieve ruimte op het gelijkvloers alsook een collectieve binnenruimte in een binneneiland in het kader van het project Heyvaert 59-61 te Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 21.005 - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht.

Mme la Présidente :

On est sur un marché de services à nouveau pour un auteur de projet pour la démolition de la partie avant du même bâtiment.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Madame la Bourgmestre je crois qu'il y a une erreur le début c'était rue de l'Intendant

Mme la Présidente :

Oui, vous avez raison, le premier est rue de l'Intendant et le deuxième est rue Heyvaert. Vous avez raison.

M. Daif :

Par rapport au premier, je voulais poser une question parce que rue de l'Intendant, le hangar abrite des archives et donc si on fait ces travaux, est-ce qu'on les fait en présence des archives ou est ce qu'on va déplacer les archives ?

Mme la Présidente :

Oui, monsieur Van Damme va répondre à cette question bien précise.

M. De Block :

Alors on est dans la question Intendant ou Heyvaert, là ?

Mme la Présidente :

On est revenu à l'Intendant puisque j'ai zappé une page et que je vous ai induit en erreur. On est revenu au point 10.

M. l'échevin Van Damme :

Le point 10 concerne en effet pas des travaux, mais bien un marché d'étude, de services d'architecture pour pouvoir, d'une part, rénover le bâtiment des bureaux dans laquelle les services Travaux publics, Propriétés communales se trouvent actuellement, aussi Mobilité et Signalisations et qui, par exemple, a encore du simple vitrage et où il faut vraiment faire un lifting sérieux de ce bâtiment et où on veut aussi, en effet, étudier l'option d'aménager une petite partie, une partie des bâtiments arrière en bureaux aussi, mais pas le hangar des archives, évidemment, qui reste là où il est.

On a l'objectif, à terme de déplacer le service Pavage dans un nouveau bâtiment avenue Jean Dubruck, et donc cela pourrait libérer une partie de ce bâtiment arrière. Donc, l'étude d'architecture qu'on va faire porte essentiellement sur le bureau d'avant, avec la possibilité d'y intégrer une partie des bureaux à l'arrière pour pouvoir loger nos services actuels, sachant que nous avons de fortes espoirs et de bonnes indications que les travaux-même pourraient être subventionnés par une grosse partie par le fonds régional URE, qui est spécifiquement fait pour la mise à niveau des bâtiments de la commune en matière énergétique et pour réduire les coûts de chauffage, etc. et donc, nous avons de fortes espoirs que cette étude, qui n'est qu'une étude, qui n'est qu'un travail d'architecture, puisse aboutir à un permis qui, par après, pourrait nous permettre d'obtenir des subsides régional pour faire les travaux proprement dits.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Si j'ai bien compris, c'est un projet pour transformer un bâtiment industriel dans des appartements, entre autres des logements sociaux et on voudrait savoir si ces appartements contiennent aussi des appartements qui pourront offrir des appartements avec 3 à 5 ? C'est la catégorie de logements sociaux qui manque terriblement à Molenbeek.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

En effet, nous avons eu la chance de convaincre la Région d'acheter, dans le cadre du CRU 5, d'acheter le bâtiment à l'adresse de Heyvaert 59. En fait, il y a deux parties à ces bâtiments. Il y a une partie avant qui actuellement a déjà des logements qui sont en très, très mauvais état et donc, le bâtiment va devoir être détruit et à l'arrière, nous avons un hangar qui abritera dans le futur Casablanca pour un projet d'insertion sociale. Alors, ce sont deux projets distincts, je ne parle pas du projet à l'arrière, qui doit encore prendre forme, mais qui va être subventionné à 100% ou réalisé à 100% par des subsides et par Casablanca même. Le bâtiment avant, la Région nous a chargé, nous, de réaliser les travaux et de réaliser l'opération. Nous allons aussi introduire des demandes de subsides et probablement très probablement les obtenir parce que nous voulons en effet, au rez-de-chaussée, garder une activité productive, donc un espace productif, non encore défini, à définir et nous sommes obligés de créer deux logements nouveaux à l'étage 1 et à l'étage 2. Évidemment, nous allons faire en sorte que ces logements soient les plus larges possible. Nous espérons en effet construire des logements trois, quatre ou cinq chambres, mais c'est l'étude qui va nous permettre de voir si c'est techniquement possible. Mais dans toute nouvelle construction, nous favorisons en effet les bâtiments et les logements de grande taille.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block pour un dernier mot.

M. De Block :

Quand vous dites de grande taille, ça fait combien de chambres ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. l'Echevin Van Damme :

Oui, c'est évidemment l'étude qui va pouvoir déterminer combien de chambres on va pouvoir mettre. On a un espace brut pour le moment, mais peut-être qu'il y a moyen d'imbriquer les uns dans les autres. Il y a peut-être moyen de monter d'un étage et d'ajouter un demi étage et donc d'agrandir les appartements. On va les faire les plus grands possible et nous espérons arriver au moins à trois chambres, mais peut-être même plus.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 39 votes positifs, 1 vote négatif, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 39 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 1 onthouding.

12. Action Sociale - Convention de collaboration avec la Croix Rouge - Centre de Vaccination.

Sociale Actie - samenwerkingsovereenkomst met het Rode Kruis - Vaccinatiecentrum.

Mme la Présidente :

Donc, pour vous éclairer, on a travaillé tout au long sur le centre de dépistage avec la Croix-Rouge. On s'est toujours félicité de ce partenariat et du coup, on veut continuer avec la même formule pour le centre de vaccination.

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci madame la bourgmestre, vous l'avez dit, nous avons collaboré avec la Croix-Rouge tout le long et je saisi cette opportunité pour remercier l'équipe pour le sérieux, la présence et les conseils avisés. Et donc, ici, ils vont nous apporter une aide précieuse dans le sens où ils vont veiller au respect des protocoles et surtout nous assister lors de la vaccination. Je pense que la convention est assez claire là-dessus. Elle organise cette collaboration. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

J'ai une question dans la marge de ce sujet, mais il y a eu pas mal d'interventions ou de questions pour les personnes à mobilité réduite pour garantir l'accès aux centres de vaccination.

Mme la Présidente :

J'ai vu que monsieur Ikazban s'est inscrit et j'avais déjà expliqué ça tout à l'heure en introduction de séance.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Moi c'est en fait une remarque, mais pas une question, parce que vous l'avez déjà expliqué en long et en large en début de séance et je tenais encore une fois à vous féliciter pour la mise en place de ce centre de vaccination et je trouve que c'est une bonne chose pour des concitoyens et c'est une bonne chose pour la commune. Je trouve un peu dommage que chaque fois qu'on prend une initiative aussi importante, qu'il y ait toujours de petites polémiques qui naissent ici et là, qui viennent ternir tout cet investissement d'énormément de membres du personnel et des bénévoles aussi, parce qu'il y a des bénévoles aussi qui se proposent, qui proposent leurs services, des anciens soignants, notamment et dire aussi, comme l'a dit Houria Ouberri, je voudrais aussi la féliciter, elle aussi au même titre que la bourgmestre et aux services qui travaillent sans relâche avec la Croix-Rouge, la section molenbeekoise de la Croix-Rouge, qui est un partenaire de longue date de l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean. Je pense que c'est important, comme vous l'avez fait, de souligner leur implication, leur travail tout au long de l'année, même bien avant le Covid,

dans chaque événement. A chaque moment important de cette commune, la Croix-Rouge a toujours fait partie de ce paysage molenbeekois et je trouve normal de pouvoir renforcer ce partenariat avec le centre de vaccination qui fait notre fierté à toutes et tous. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri :

Voilà pour répondre à monsieur De Block, donc, par rapport au déplacement des personnes à mobilité réduite vers le centre de vaccination, madame la bourgmestre l'a présenté largement et nous a expliqué et mis en exergue, donc plusieurs façons de travailler, notamment le déplacement via des bénévoles de Imagine 1080. Nous avons aussi les chèques taxis qu'on a donnés sur base de dossiers bien sûr complétés. Tout ça dans le bon timing. On a aussi nos agents communaux qui assurent aussi le déplacement. Comment est-ce qu'ils l'assurent? On va chercher, il y a un planning sur base d'un planning précis, on connaît la date et l'heure de la vaccination, on va chercher la personne à vacciner chez elle, à son domicile, on la dépose. Il y a des chaises roulantes qui sont prévues. Si jamais la personne à mobilité réduite est déjà elle-même en chaise roulante et bien un véhicule est prévu aussi et donc on la dépose au centre et on la ramène du centre vers chez elle, donc c'est de chez elle au centre et du centre à chez elle.

Madame la bourgmestre aussi a précisé tout à l'heure que nous sommes sur un appel d'offres pour choisir un opérateur supplémentaire pour pouvoir justement servir tout le monde et nous assurer que chaque personne n'est pas laissée sur le bord du chemin. Voilà, madame le bourgmestre, si voulez compléter, je vous en prie?

Mme la Présidente :

Non, je vous, je voulais juste, probablement tu as le numéro devant toi, rappeler le numéro unique pour bénéficier de tous ces services.

Mme l'échevine Ouberri :

Oui, donc, c'est le même numéro qu'on utilise du call center, premier confinement on l'a reconduit. En fait, il n'a jamais arrêté ce numéro de call center et c'est le 02/ 412.36.81. Une équipe complète est mise à disposition. Elle est derrière les PC, derrière les téléphones et on reçoit les appels. On enregistre les demandes avec un planning serré, sérieux et j'ajouterai, même si la question n'a pas été posée, le call center reçoit aussi des appels pour aider les personnes qui ne savent pas se débrouiller via Internet pour prendre des rendez-vous, on leur prend le rendez-vous, on leur imprime les feuilles avec les codes-barres pour le premier rendez-vous et automatiquement, on leur prend le deuxième rendez-vous aussi, comme ça elles ne sont pas stressées, elles savent à l'avance quel jour, quelle heure elles vont y aller.

Mme la Présidente :

Voilà, merci Mme Ouberri et merci à votre service pour tout ce qui est fait aujourd'hui pour pouvoir aider les personnes qui sont convoqués à la vaccination. Merci, merci, merci.

*Le Conseil approuve le point.
41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.*

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

13. Action Sociale - Convention de Collaboration avec la Commission Communautaire Commune.

Sociale Actie - Samenwerkingsovereenkomst met de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie.

Mme la Présidente :

On a un gros subside qui vient de la Commission communautaire commune pour notre centre de vaccination et nous, on s'occupe de la gestion et de l'organisation du centre. Ce subside vaut 3.565.410 euros. Donc, c'est vraiment un gros gros gros subside et forcément, on a dû signer du coup une convention de collaboration pour que le subside puisse répondre aux demandes de la Cocom.

Je donne la parole à monsieur De Block.

Je ne sais pas si, d'abord Madame Ouberri va ajouter quelque chose parce que c'est son service qui a préparé tout ça.

Mme l'échevine Ouberri :

Vous l'avez dit, madame la bourgmestre, nous à l'axe opérationnel de la stratégie de vaccination et c'est là le but de la collaboration avec la Cocom. Mais je voudrais simplement dire un tout grand merci, parce que c'est grâce à vos contacts, grâce à votre acharnement, qu'on a pu obtenir tous ces moyens et j'en suis vraiment heureuse.

Mme la Présidente :

C'est mon travail, c'est normal.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je voulais encore réagir sur la mobilité. Les points que vous mentionnez au niveau de la mobilité pour les PMR, ce serait bien de les rajouter dans l'invitation, ce n'est pas le cas jusqu'à maintenant et donc les gens ne savent pas que toutes ces options existent en recevant l'invitation.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Oui, je vous remercie madame la présidente. En fait, je ne veux absolument pas critiquer cette excellente initiative et encore féliciter Mme Ouberri, ça m'ennuie parce que j'ai une petite critique à faire, mais à côté de tout ce qui a été fait, je suis un peu gênée, mais bon, à partir de, dans le texte, à partir de « considérant qu'il est opportun que les trois services collaborent jusqu'à autre matériau », il y a plein de fautes de traduction. Je ne sais pas ce qui

s'est passé. J'ai commencé à les noter que je me suis dit que ce serait trop long. Je crois qu'il faut revoir le texte et puis c'est tout.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Tout d'abord, je tenais à féliciter l'équipe et madame l'Echevine par la même occasion pour le travail fourni. Par la suite, ces fameux 3 millions 500, je voudrais bien savoir qu'est-ce que ça implique. D'une certaine manière, la commune, est-ce que c'est vraiment au niveau opérationnel et ça permettra d'une certaine manière, de pouvoir apporter des solutions éventuelles pour pouvoir engager des gens ou uniquement au niveau des infrastructures ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri :

Pour la question des PMR, je pense c'est M. De Block, qui a posé la question. En fait, la lettre de convocation, je préfère l'appeler d'invitation à prendre rendez-vous pour les vaccins, si c'est vraiment de cela qu'il s'agit, elle ne parle pas de la Commune, donc ce n'est pas la Commune qui invite. Ça vient de la Cocom et donc il y a une communication qui est faite aussi. Je pense que madame la bourgmestre a aussi encore plus communiqué là-dessus pour dire aux gens qu'on a un call center et à quoi il sert, et les seniors principalement savent que dès qu'ils sont un petit peu perdu ou ils ne savent pas se débrouiller, ils se tournent vers l'Action sociale. Tout à l'heure, on a encore aidé quelqu'un à lui expliquer tout ça et donc, voilà, c'est ce que je peux dire pour le moment.

Mme la Présidente :

OK, alors j'ai plaidé pour qu'on puisse avoir une communication conjointe avec l'invitation. Malheureusement, cela n'a pas été possible parce que les autres niveaux de pouvoir se retranchent derrière le RGPD et l'incapacité ou la volonté de communiquer les personnes qui sont qui sont invitées et donc nous n'avons pas pu faire de communication à ceux qui étaient invités.

Alors, par contre, nous avons fait une communication dans le journal communal et je suis triste que vous ne l'ayez pas vu parce que ça, c'était tout juste à temps et ça rappelait justement les numéros de téléphone et la procédure et la manière dont nous avons initié le travail sur le transport des personnes à mobilité réduite.

Alors, bien sûr, lorsque nous aurons nos opérateurs supplémentaires taxis, une nouvelle communication devra être adressée aux citoyens et ceci prendra place pour qu'on n'ait pas des étapes de communication différentes et qu'on ait une communication qui soit la plus adaptée aux moments de communication.

Alors, en ce qui concerne la liquidation des montants, monsieur Ben Salah, vous n'êtes pas sans savoir que le centre fonctionne déjà. Alors il a fallu évidemment le mettre en place. Il a nécessité un investissement en matériel, en particulier en ce qui concerne l'achat des frigos

et une série d'autres matériels et immobiliers et puis, l'essentiel de la charge, c'est évidemment la charge budgétaire d'emploi et là, notre équipe est au complet, avec des doublons pour certaines fonctions et tourne à plein régime. C'est bien la commune qui a pratiqué des engagements de personnes avec, pour ce qui concerne le personnel médical, le soutien et le partenariat avec notre partenaire médical qui est l'hôpital Saint-Pierre.

Nous avons plusieurs infirmiers, nous avons deux médecins, nous avons une équipe de pharmaciens et nous avons toutes les autres mains, jambes et têtes qui nous aident à ce que l'accueil soit formidable, qu'un grand nombre de langues sont parlées dans le centre. Et tout ceci nous permet d'avoir le bilan heureux d'un bouche-à-oreille extraordinaire, avec des semaines et des semaines où notre agenda est rempli, ce qui n'est pas forcément le cas dans les autres centres. Notre centre fonctionne extrêmement bien et j'en remercie tout le personnel impliqué et ceux que j'ai déjà remerciés auparavant pour l'organisation. Je pense à Marie Nys, je pense aussi à Marijke Aelbrecht, à Gilbert Hildgen, à Sandra Barco, évidemment, à Houria Ouberri et je pense à tous ceux qui sont derrière et que je n'ai pas cités mais qui ont permis la reprise en main du centre de dépistage puisque Marie Nys s'occupait du centre de dépistage et elle est maintenant directrice opérationnelle et affectée uniquement au centre de vaccination. Il a fallu pour cela qu'Angela Longhin et le reste de l'équipe puissent pallier son absence, c'est fait, avec brio, et qu'elles en soient remerciées aussi. Merci à toutes nos équipes qui rendent cela possible et qui font de nous une commune extraordinaire où nous avons un centre de dépistage communal et un centre de vaccination communal. Laissez-moi vous dire que les bourgmestres collègues qui sont passés dans notre centre la semaine passée pour le visiter en sont ressortis avec de grands yeux, des étoiles dans les yeux et la ferme volonté d'expliquer à leurs citoyens qu'il fallait venir chez nous. Et c'est ce qui se passe. Nous accueillons aujourd'hui aussi des citoyens des communes avoisinantes, car notre centre a bonne réputation.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Merci pour cette réponse très claire. Merci à toute l'équipe et à toutes ces personnes qui œuvrent pour pouvoir permettre in fine de sortir de cette crise. Merci, évidemment, à Angela Longhin, que vous avez citée et qui a repris la coordination si j'ai bien compris.

Ma question : par la même occasion, j'espère que ce ne sera pas un constat dans le temps. J'espère que le montant attribué à veiller à faire en sorte de permettre au mieux ces vaccinations sera suffisant. J'espère que nous aurons les moyens nécessaires pour pouvoir rétablir et faire en sorte que les choses se suivent correctement. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je suppose que s'il s'avérait à un moment donné qu'on ait besoin d'une rallonge, vous serez de nos ambassadeurs puisque je pense que vous avez de bons liens avec un des ministres impliqués dans la thématique au niveau du gouvernement régional. Je compte sur vous à ce sujet.

M. Ben Salah :

Je n'y manquerai pas.

*Le Conseil approuve le point.
41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.
De Raad keurt het punt goed.*

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

**14. Economat - Versage des déchets pour la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2025 - Approbation des conditions et du mode de passation.
Economaat - Storten van afval van 1 oktober 2021 tot 30 september 2025 - Goedkeuring van de voorwaarden en de gunningswijze.**

Mme la Présidente :

On va vers un tout autre sujet : conditions et mode de passation du marché pour le versage des déchets. C'est un point de l'économat, je ne sais pas si notre échevin en charge de l'économat, monsieur Van Leeckwyck, veut dire un mot?

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Pas spécialement sauf s'il y a des questions.

Vous savez qu'une commune comme Molenbeek a quand-même une quantité assez énorme de déchets à évacuer. C'est simplement le marché pour pouvoir effectuer ce transfert des déchets de Molenbeek vers les déchetteries. Je suis évidemment l'échevin de l'économat mais nous avons aussi l'échevine de la Propreté. Si elle veut intervenir, je ne sais pas, j'attends plutôt les questions s'il y a des questions. Merci.

Mme la Présidente :

Merci.

Madame Garcia Fernandez, comme échevine de la Propreté, vous voulez intervenir ?

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Oui, très brièvement, merci, madame la présidente.

Simplement pour expliquer aux collègues, comme l'a dit l'échevin Van Leeckwyck, qu'il s'agit en fait d'approuver le cahier des charges qui va nous permettre de lancer un marché public pour le versage et pour le traitement des déchets. Comme vous avez certainement pu le voir, ce marché est scindé en deux lots, le premier auprès d'un centre de versage qui comprend aussi la location des conteneurs pour nos opérations du week-end, ensuite, le deuxième lot, est destiné à l'incinérateur.

Ce que je peux encore dire, si vous le permettez, c'est qu'en 2020, je sais que certains conseillers sont intéressés par le coût, et ils ont bien raison, du traitement des déchets. En 2020, ce montant s'élevait à 480.820,49€, TVA comprise. Et pour le marché que l'on vous propose aujourd'hui, ce marché est un marché pour quatre ans, l'estimation que nous avons faite est une estimation de 650.000€, TVA comprise, par an afin d'anticiper une éventuelle aggravation de la situation de la malpropreté. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

J'avais préparé ce petit point.

La première chose, comme vous dites, 650.000€, fois 4, on est à, si je fais bien le calcul, je ne suis pas très mathématique, mais on est quand-même à deux millions et demi d'euros. C'est un montant quand-même assez important, surtout qu'on est dans une période où on se dit que nos finances communales ne se portent pas extrêmement bien.

Ma première question qui est évidemment la provenance et le contenu de ces déchets, évidemment pas en petits détails, mais en gros. Est-ce que ce sont vraiment des déchets de nos concitoyens?

Et par la même occasion, je voudrais attirer l'attention aussi, je pense qu'il y a moyen de faire peut-être des économies sur ces montants, il s'agit de plusieurs millions d'euros, peut-être de faire de la prévention, de la prévention pour consommer moins de déchets.

En même temps, je voudrais juste attirer votre attention, madame l'échevine, le plan propreté communal, c'est pour quand? Je pense que ça peut aussi faire l'objet de ce questionnement sur ce montant pour le versement de déchets. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles Goris :

Je pense que nous savons tous que les matières de propreté sont des matières compliquées à gérer dans notre commune. Elles ne sont pas seulement liées à nos concitoyens communaux, mais aussi des personnes venant de l'extérieur.

J'avais une petite question concernant les tonnages :

- est-ce qu'il y a une augmentation dans les ramassages, le nombre de tonnages de déchets ramassés?
- est-ce qu'il y a une augmentation constante qui pourrait être liée au nombre augmentant des habitants?
- ou est-ce que l'augmentation, si elle a lieu, si elle est existante, serait alors le résultat de versages de voisins peu scrupuleux?

C'est quand-même très préoccupant la propreté dans notre commune, ça reste une grosse question. Je vous remercie pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Garcia.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Je vous remercie pour vos questions.

Pour répondre d'abord à monsieur Sumlu. Les montants que je vous ai cités, ce sont des estimations, ce n'est pas dit qu'on va les dépenser, mais c'est une estimation pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

Quant à la provenance des déchets. Il s'agit de toute une série de déchets :

- les déchets des balayuses ;

- malheureusement, les déchets de construction sont courants dans le cadre de dépôts clandestins ;
- des déchets verts, des souches et des troncs ;
- des pneus, de l'électroménager, des déchets bois.

Voilà le quotidien que vous connaissez aussi bien que moi.

Vous avez parlé du plan de propreté. La bourgmestre a d'ailleurs eu l'occasion de vous en parler, il y a un peu plus d'un an. Nous sommes actuellement, c'est un plan de propreté qui comprenait 8 phases, c'est à dire 8 mois d'accompagnement. Nous sommes à la phase 7. Si tout va bien, si les mesures sanitaires le permettent, parce que par Zoom ce n'est pas toujours évident, le plan devrait être présenté fin avril, début mai. Il est en très bonne voie de finalisation. Vous avez raison de le souligner. Toute une série de questions, de vos questions, seront répondues par le biais de ce plan et surtout, il va me permettre d'avoir une vue structurelle sur les problèmes de malpropreté. A titre personnel, je suis vraiment ravie de l'avancement du plan, de la collaboration aussi avec RDC et des citoyens qui ont pu nous aider dans le cadre de l'élaboration du plan qui vous sera présenté. Vous verrez dans cette présentation que c'est un plan qui concerne plusieurs échevinats, pas seulement la propreté publique, et ce n'est pas une forme de style que de dire que la propreté, c'est l'affaire de tous. Vous allez voir que c'est un plan tout à fait transversal et j'y crois beaucoup en fait, en ce plan, et j'espère qu'il vous conviendra comme à moi. Bien sûr, c'est un plan qui va évoluer, ce n'était pas quelque chose qui sera figé. Il évoluera avec vous, les conseillers, et grâce aux comités de quartier propreté que nous avons lancés.

Pour répondre à madame Goris. L'augmentation, effectivement, est constante et elle n'est pas seulement pas liée à l'augmentation de la population, elle est aussi liée à des personnes des communes avoisinantes qui viennent, malheureusement pour nous, déverser des déchets. Mais ça aussi, nous allons vous expliquer, lorsque nous vous présenterons le plan, notre stratégie pour combattre ce fléau.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, madame Garcia.

Mme la Présidente :

Je vais personnellement faire une pause technique. J'ai demandé à monsieur Achaoui de me remplacer. Vous pouvez prendre les rênes de la réunion, monsieur Achaoui? Je reviens tout de suite, je vous laisse faire.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

15. Culture NL - Approbation de la convention de collaboration avec la vzw MOCA. Culture NL - Goedkeuring van de samenwerkingsovereenkomst met vzw MOCA.

M. le Président, monsieur Achaoui :

Madame l'échevine, voulez-vous présenter le point ?

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Je ne sais pas s'il y a des questions, mais je vais vous présenter brièvement le point, si vous me permettez, monsieur le président.

L'association Molenbeekse Cultuurspraak MOCA est une Asbl néerlandophone qui propose des activités récréatives destinées aux séniors ainsi que des activités culturelles pour les enfants et les jeunes sur le territoire de la commune.

La convention qui vous est proposée vise à formaliser la collaboration entre, d'un côté, la commune, et en particulier les services de la culture néerlandophone, la culture francophone et le service de l'action sociale, et d'autre part, l'Asbl MOCA. Un comité de programmation sera constitué et composé d'au moins un membre de l'Asbl et de trois représentants de la commune. Comme son nom l'indique, ce comité sera chargé de la programmation des après-midis seniors ainsi que de la programmation des activités jeunesse et enfants qui seront mises en œuvre par l'Asbl.

La commune attribue à l'Asbl un montant de 10.000 € qui est pris en charge de la manière suivante : le service de la culture néerlandophone prend 5.000 € en charge, le service de la culture francophone, 2.500 € et le service de l'action sociale 2.500 €. Ce montant vise à aider financièrement l'Asbl dans la gestion et la mise en place d'activités récréatives, comme je vous l'ai signalé, à destination des séniors. Les après-midis seniors, pour ceux qui les connaissent, sont organisés dans la salle communale du Sippelberg, en collaboration avec le service des festivités de la commune. Les contrats qui sont conclus avec les artistes, ainsi que leur rémunération, sont pris en charge par l'Asbl Moca. La conception des supports de promotion, l'envoi des invitations sont assurés par le Service de la culture néerlandophone, en collaboration avec le Service de la Communication de la commune qui veille à ce que toutes ces informations soient reprises dans les magazines Seniors et dans l'agenda culturel. Pour 2021, L'Asbl avait prévu 8 après-midi récréatifs et deux dîners. Eu égard à la situation sanitaire, j'espère qu'on pourra en programmer quatre.

M. le Président :

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles-Goris :

J'ai une petite question concernant 2020 : est-ce que vous pouvez m'éclairer sur les activités qui ont pu avoir lieu en 2020 ? Puisque j'imagine qu'il y a aussi eu des subsides qui ont été versés pendant cette année-là. Ce sont quand-même des subsides importants, à quoi ont-ils servi en 2020?

Puis, vous avez parlé de membres communaux qui vont participer aux décisions de ce que MOCA veut organiser. Pouvez-vous vous nous dire de quels services ils sont, s'il s'agit de personnel communal, évidemment ? Merci beaucoup.

M. le Président :

Je vous propose de regrouper les questions.

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri :

Ce n'est pas vraiment une question, monsieur le président, mais plutôt intervenir pour dire merci à madame Gloria Fernandez pour cette belle présentation bien complète qui reflète vraiment les activités faites par MOCA et remercier aussi les différentes cultures d'avoir accepté, sur ma proposition, de nous répartir entre trois services, le montant des subsides, ce qui nous a permis de continuer quand-même à donner les 10.000 € à MOCA. C'est une nouvelle convention parce que l'ancienne s'est arrêtée en 2020 où l'action sociale dédiait 10.000 € par an, ça, vous le savez, madame Goris. Je vous remercie aussi pour le travail, le suivi que vous aviez fait avec eux. C'était mon intervention, pas une question.

M. le Président :

Je donne la parole à madame Garcia Fernandez.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Pour les activités de 2020 il y a seulement deux spectacles qui ont pu être malheureusement organisés et le reste des subsides a été reversé ou pourra être utilisé en 2021 mais on a décidé de l'utiliser plutôt pour des activités jeunesse. Comment ils ont été répartis aux activités enfance et jeunesse? Je ne le sais pas, mais, par contre, je pourrais vous le dire par écrit, je ferai ça volontiers.

Pour votre deuxième question quant aux personnes ou les services qui sont représentés : il s'agit du service de la culture néerlandophone, du service de la culture francophone et du service de l'action sociale.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

16. Développement Durable - Programme de subside communal visant à soutenir les potagers collectifs de quartier - POTAGERS.1080
Duurzame Ontwikkeling - Gemeentelijk subsidieprogramma ter ondersteuning van collectieve buurtmoestuinen - MOESTUINEN.1080 - 2021

M. le Président :

Ce point me concerne, c'est le développement durable.

Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans la lutte que nous menons dans le cadre du climat et autres. Un programme qui vient en soutien des potagers collectifs du quartier. C'est un projet d'un montant de 10.000 € qui va être attribué à des associations locales molenbeekoises. Ici nous faisons part de ce projet pour essayer de sensibiliser puisqu'il y a énormément de demande. Voilà un bon projet qui va motiver et qui va faire participer également nos associations dans ce domaine.

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles Goris :

Est-ce que vous pouvez nous éclairer sur le nombre de potagers collectifs qui existent dans notre commune?

M. le Président :

C'est une très bonne question. Il y a énormément d'initiatives qui sont prises aujourd'hui, mais à cause Covid, je sais, pour être très pragmatique, qu'il y a des associations qui sont occupées depuis un certain temps, celles-ci continuent leurs activités. Puis il y a les actions très individuelles. Mais pour vous donner les chiffres exacts je veux bien vous les envoyer par écrit pour être bien plus précis.

Mme Gilles Goris :

C'est à dire que je trouverais ça intéressant par rapport aux subsides que vous allez partager, pour que cela puisse être de manière équitable. Moi aussi j'ai un jardin, mais il n'est donc pas collectif.

M. le Président :

Ici il s'inscrit également et s'adresse également à des associations, bien évidemment, mais également à un collectif de deux personnes, une personne. L'idée, c'est de répartir un montant de 1.000€ par potager. Pour un collectif, le montant est intéressant, mais si dans votre quartier, vous avez deux ou trois personnes où vous voulez d'une manière ou d'une autre participer, vous rentrez en lice par rapport à cette initiative. C'est vraiment pour promouvoir les actions locales, qu'elles soient collectives ou de quartier ou de comités ou de gens qui s'investissent davantage que d'autres.

Mme Gilles Goris :

Je vous remercie beaucoup. On pourrait peut-être suggérer, étant donné la pandémie et que les gens sont quand-même coincés dans les quartiers, ça pourrait être intéressant de promouvoir l'existence de ces jardins pour que les personnes soient au courant. Et peut-être que l'une ou l'autre personne pourrait alors vraiment prendre le temps de s'y investir. Ça permettrait de créer de nouveaux liens et c'est excellent pour la santé mentale aussi.

M. le Président :

Parfaitement, et je vous rejoins d'ailleurs dans le 'décide'. Ce point, il y a un point qui est 'comment communiquer et utiliser les plateformes ou les outils pour sensibiliser au maximum'. Donc il y a un 'décide'. Aujourd'hui, on est dans cette phase de communication, comment sensibiliser au maximum et votre interpellation est tout à fait légitime et l'objectif est de comment mettre en place les différents canaux de communication.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

17. Développement Durable - Biodiversité - Demande de subside de l'ASBL l'association « Les Amis du Scheutbos » pour mener à bien le suivi de la biodiversité et l'information du public à la gestion écologique du Scheutbos.

Duurzame ontwikkeling - Biodiversiteit - Subsidieaanvraag van de VZW « Les Amis du Scheutbos » voor de goede opvolging van de biodiversiteit, het informeren van het publiek en het ecologische beleid van het Scheutbos.

M. le Président :

C'est un gros projet. Ce sont Les Amis du Scheutbos qui est une Asbl très impliquée dans le cadre du parc du Scheutbos. C'est une Asbl qui est là depuis des années et donc c'est un subside récurrent qui leur est octroyé pour le suivi de la biodiversité et de l'information du public à la question écologique du Scheutbos. Ce n'est pas nouveau, mais c'est simplement pour essayer de maintenir et de motiver cette Asbl qui fait un travail remarquable depuis de longues années.

Je donne la parole à monsieur Eylembosch.

M. Eylembosch :

Tout d'abord, j'avais lancé des félicitations pour votre promotion en tant que président de séance, mais, pour être plus sérieux, j'ai ouï qu'il y avait une inauguration demain, me semble-t-il, le 24, au sein du Scheutbos, concernant un monument en l'honneur ou à la gloire ou à la mémoire d'un bombardier qui se serait écrasé à peu près sur le site. Est-ce que vous pouvez me confirmer cela ? Et pourquoi n'avons-nous pas reçu d'invitation ?

M. le Président :

Je vais vérifier. Je sais que je l'ai abordé lors d'une séance de collège. Je n'ai pas de réponse directe par rapport à ça, je sais que je l'ai évoqué au collège à un moment donné. L'idée du projet était intéressante.

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles Goris :

J'avais une question un peu similaire. J'ai entendu dire qu'on vient de mettre en place une plaque commémorative, justement, je pense, pour quatre aviateurs qui sont tombés dans le parc du Scheutbos. Je voulais que vous nous donniez un peu plus d'information. Je pense qu'il va effectivement y avoir une inauguration. Quand est-ce qu'elle aura lieu? Je pense que c'est intéressant de promouvoir l'histoire de notre commune et de soutenir cette association.

M. le Président :

Merci pour vos questions. Je reviendrai vers vous dès que madame la présidente reprendra la main. J'avisera de la réponse.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

18. Sports - Octroi d'un subside au club «FC Jeunesse Molenbeek Academie».
Sport - Toekenning van een subsidie aan de club «FC Jeunesse Molenbeek Academie».

M. le Président :

Monsieur l'échevin, rien de particulier?

M. l'échevin Azaoum :

Il s'agit donc, comme vous le faites remarquer, d'un subside pour un nos clubs, historique d'ailleurs. Pour ceux qui ne connaissent pas, un club qui a 20 ans d'histoire, ici, sur le territoire communal. Club qui par le nombre est le plus grand club de la commune, à côté du RWDM. Il se propose en effet de ...

M. le Président :

Monsieur Azaoum, votre micro a été coupé.

Mme la Présidente :

Est-ce que je peux demander aux participants de ne pas chipoter aux micros ou aux mains des autres parce qu'on vient de couper mon micro, puis quelqu'un s'est amusé à couper le micro d'Azaoum. Je voudrais, s'il vous plaît, que chacun reste adulte et courtois. Je donne la parole à monsieur Azaoum, l'échevin des Sports.

M. l'échevin Azaoum :

Merci madame la présidente.

Je signalais qu'il était composé de 800 jeunes. Et d'ailleurs, 90% de ces 800 jeunes sont du territoire communal et donc de familles de conditions modestes bien sûr. Il s'agissait pour ce club d'organiser des stages durant les vacances scolaires, tout en faisant toujours attention, bien sûr, aux différentes mesures de protection avec la pandémie que nous vivons actuellement. Il s'agit d'une aide financière qui permettra au club de faire face à ses frais de location de terrain et de la salle omnisports ainsi qu'à divers frais liés aux stages et activités durant les vacances scolaires. Enfin, sachez que le Club de Jeunesse Molenbeek n'a pas introduit de demande de subside de fonctionnement en 2020 malgré ce grand nombre d'adhérents. Le club est donc reconnu par la Fédération de Football avec près de 33 équipes de jeunes dans les différents championnats. Ce club permet également à un nombre non négligeable de jeunes de jouer en élite, trois étoiles d'ailleurs, et ils tutoient les grands clubs, comme justement le RWDM ou l'Union Saint-Gilloise qui vient de passer en D1. C'est vraiment un club qui a été organisé et géré par des jeunes, et qui évolue et dont nous sommes, nous, responsables politiques, extrêmement satisfaits.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Azaoum.

Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir sur ce sujet?

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

On attendait votre retour pour baisser la main. J'attends une réponse de votre part sur le point précédent.

Mme la Présidente :

Sur le point précédent ? Sur la biodiversité et Les Amis du Scheutbos ?

M. Eylenbosch :

Oui. On vous avait demandé si vous pouviez confirmer qu'il y avait effectivement demain l'inauguration d'une stèle en l'honneur d'un équipage ou d'un avion bombardier qui se serait écrasé sur le site du Scheutbos?

Mme la Présidente :

Ceci ne me dit rien. Je pense que, en l'occurrence, vous aviez tous été invités en début de semaine aux deux cérémonies qu'on a organisées cette semaine. Je n'ai pas connaissance qu'il y ait une autre cérémonie organisée cette semaine.

M. Eylenbosch :

C'est l'inauguration d'une stèle, cela a été annoncé par Luc Gillet. Et il a dit que c'était en présence de la commune.

Mme la Présidente :

Je pense que cela a dû être reporté à cause du Covid parce que je ne vois pas ça à mon agenda et je pense que je serais informée.

M. l'échevin Achaoui :

Tout à fait, je confirme, madame la présidente, on n'a pas planifié cela, on l'a évoqué au collège, bien évidemment, mais dans la planification de l'inauguration, non.

M. Eylenbosch :

A ce moment-là, il serait peut-être intéressant de prévenir l'association parce que je crois qu'ils s'attendent demain à une inauguration. Il y a peut-être une incompréhension.

Mme la Présidente :

Monsieur Hildgen, vous pouvez vérifier déjà ce soir après le conseil ? Parce que s'ils n'ont pas été prévenus, ce n'est pas tout à fait logique évidemment. Ça m'étonnerait je vous avoue, qu'ils n'aient pas été prévenus, parce que tout ce qui est Covid, ça se passe en direct du service Evènements vers les organisateurs de l'événement. Donc là, c'est eux les organisateurs. Si l'événement a été annulé, ils ont dû être informés. On va vérifier

Sur ce point, est-ce que les autres mains sont de vraies mains ?

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Madame la bourgmestre, monsieur l'échevin, à la lecture de ce point je constate en tout cas un grand écart entre la demande du club pour de l'argent pour faire des matchs et payer des entraîneurs d'une part, et ensuite des considérants qui rajoutent des couches sur d'autres aspects sociaux qui ne font pas l'objet de la demande initiale et qui ne sont certainement pas expliqués ni explicités, comme, par exemple, je cite certains mots qui ont été utilisés : le projet pédagogique, le vecteur d'insertion et de cohésion sociale, la démarche citoyenne et encore, issus de quartiers défavorisés. Ce sont tous des mots magiques que vous avez rajoutés aux considérants et qui ne figurent pas sur la demande initiale du club. Bref, on invente et on rajoute des mots. Il est important de souligner que tous ces qualificatifs sont vrais pour tous les clubs sportifs de Molenbeek. Ceci ressemble en tout cas à du saupoudrage politique, une aumône pour ces jeunes, mais surtout une insulte pour tous les autres sportifs de Molenbeek. De surcroît, ce club est un des acteurs principaux dans une crise qui règne au sein de Molenbeek Sport. Est-ce que le moment est bienvenu pour les favoriser ?

Il faut poser de vraies questions qui sont importantes, en tout cas les soulever, comme, par exemple :

- quelle est la politique sportive de la commune?
- pourquoi est-ce que Molenbeek Sport n'a pas de politique sportive?
- comment se fait-il qu'il n'y a pas de plan à cinq ans, qu'il n'y a pas de budget non plus pour 2021?
- comment se fait-il que Molenbeek Sport n'a pas de rapport d'activité?
- comment se fait-il que l'échevin trouve le temps pour écrire cette requête et la compléter d'adjectifs accrocheurs, mais qui n'est pas capable de produire des critères d'attribution de terrains objectifs?

Cette demande est une démonstration de la politique partisane qui dépense sans en avoir les moyens, qui saupoudre pour tenter désespérément de cacher la faiblesse de sa politique. Et, cerise sur le gâteau, je ne comprends pas comment c'est possible de partager une liste avec des noms et des dates de naissance? C'est complètement irrégulier au niveau du RGPD.

Madame la bourgmestre, prenez vos responsabilités, ce qui se passe au niveau de cette Asbl est grave, est très, très, très grave. Merci Madame la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Hamzaoui pour vos questions et vos remarques.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

M. El Bouazzati :

Bonjour, désolé pour la vidéo, je n'arrive pas à mettre la caméra.

J'ai deux questions :

- est-ce que d'autres clubs de Molenbeek ont fait cette demande?
- combien ont-ils reçu par rapport au montant?

Je rejoins aussi ce que mon collègue Hamzaoui a dit par rapport au fait que d'autres clubs aimeraient aussi pouvoir profiter, pour relouer, justement, dans cette crise sanitaire. Qu'en est-il des autres clubs? Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci monsieur El Bouazzati.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci, je n'avais pas levé main, mais je remercie celui ou celle qui l'a levée à ma place parce que je vais intervenir quand-même.

Je n'avais pas demandé la parole, mais en écoutant monsieur Hamzaoui je suis quand-même un peu choqué d'entendre qu'Écolo fait dans la démagogie, je ne savais pas. J'ai beaucoup de respect pour mes camarades écologistes, mais faire dans la démagogie, je suis désolé, je trouve ça inacceptable. En tant que conseiller communal on a le droit de poses des questions évidemment, on a le droit de remettre en question. Si je ne me trompe pas, c'est un point qui concerne l'octroi d'un subside à un club. Je ne vois pas pourquoi on pose une série de questions qui n'ont rien à voir, mais soit. Néanmoins, je trouve inacceptable de parler d'aumônes, c'est un manque de respect total à l'égard de la commune, c'est un manque de respect total à l'égard de l'échevin et c'est un manque total de respect à l'égard de ceux qui reçoivent un subside qui a été demandé. Trois mille euros, c'est un montant, c'est un montant important, on peut toujours donner plus, la démagogie c'est très facile, on peut toujours donner plus.

Je rappelle simplement, et je suis bien placé pour le savoir, ce subside à l'attention de ce club existe depuis des années et c'est un subside qui est octroyé notamment pour le fonctionnement de son école des jeunes depuis des années, qui existe depuis des années. Ça veut dire qu'il a même été attribué sous la législature précédente, quand Ecolo était au pouvoir. Chaque année, ce subside revient, ici, au conseil communal. Je comprends très bien la remarque, d'autant plus que j'ai le souvenir d'une échevine écologiste qui venait avec des subsides de 100, 200, 300 €. On n'a jamais été jusqu'à parler d'aumônes et de commencer à se moquer des subsides qui sont alloués et attribués.

Je suis désolé, mais le terme aumône, je ne peux pas l'accepter, c'est inadmissible, faire de la démagogie. Par contre, poser des questions sérieuses, ça, on peut le faire et je trouve que c'est positif, même dans la situation de crise que nous connaissons aujourd'hui, de continuer à soutenir des clubs, de continuer à soutenir nos écoles de jeunes qui font des efforts considérables pour encadrer notre jeunesse et pour leur permettre de s'épanouir à travers le sport. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Azaoum pour la réponse.

M. l'échevin Azaoum :

Ecoutez, monsieur Hamzaoui, vous me laissez sans voix. Sincèrement, vous me laissez sans voix, surtout venant d'un membre de la formation écologiste. En entendant vos considérations, je suis vraiment très choqué au nom des jeunes et au nom des clubs. Vous êtes vraiment dans quelque chose d'assez incroyable. Sincèrement, c'est incroyable. J'ai vraiment le sentiment que vous ne connaissez pas la commune. J'ai vraiment le sentiment que vous ne connaissez pas les clubs et j'ai vraiment le sentiment que vous ne connaissez pas les

affiliés monsieur Hamzaoui. Mais bon, je vous laisse avec vos propres vérités pour reparler avec des personnes plus sérieuses.

En fait, les subsides, nous avons toujours ouvert la porte à l'ensemble des infrastructures sportives, notamment durant cette période de crise assez difficile qu'elles ont à vivre. Mon bureau, mon administration, est la porte grande ouverte et nous avons toujours répondu positivement dans les limites du possible, du raisonnable également bien sûr, mais nous avons toujours répondu positivement aux demandes qui nous avaient été faites, en particulier en cette période assez trouble. Et d'ailleurs, ce point passe au conseil communal parce qu'il s'agit d'un montant un peu plus conséquent, montant conséquent qui est clairement lié au nombre d'affiliés, tel que j'ai pu vous le dire. Nous sommes sur le plus grand club de la commune.

Oui, tous les clubs, comme je vous l'ai signalé, ont eu un coup de pouce de mon administration et n'hésitez pas à relayer, bien sûr, dans les limites des moyens dégagés, bien évidemment. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur l'échevin.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Je trouve que le manque de respect, c'est de modifier d'abord la demande initiale du club, qui est une demande qui a été envoyée pour couvrir les frais des entraîneurs, donc les frais de fonctionnement, et de rajouter ces mots qui ne figurent tout simplement pas dans la demande initiale de ce club. Donc, le manque de respect, c'est de favoriser un club par rapport à un autre. C'est une question d'égalité et d'équité entre les clubs et les clubs des Molenbeekoïses...

Monsieur Azaoum, je vous ai laissé parler, laissez-moi terminer ma réponse, madame la bourgmestre, s'il vous plaît, laissez-moi terminer ma réponse.

Mme la Présidente :

Oui, on écoute monsieur Hamzaoui jusqu'au bout, il a 3 minutes de réplique, il a déjà utilisé une minute cinquante.

M. Hamzaoui :

Je trouve qu'il est important de faire abstraction du favoritisme et du clientélisme qui règnent dans cette Asbl. Les clubs sportifs doivent être traités de la même manière. Appuyer cette demande en rajoutant des mots et des phrases qui ne figurent pas dans la demande initiale, c'est inacceptable, c'est la preuve d'une inégalité de traitement et d'une discrimination entre les clubs sportifs molenbeekoïses. Il faut faire attention...

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui, vous pensez à clôturer ?

M. Hamzaoui :

Vous devez faire attention prochainement aux subsides que vous octroyez. Certes que ce club-là est dans une crise importante que nous connaissons tous autour de cette table.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati. Trois minutes aussi.

M. El Bouazzati :

Je n'ai pas entendu la réponse s'il vous plaît : par rapport au nombre de clubs qui ont déjà fait cette demande et combien ont été reçus svp.

Mme la Présidente :

Je pense qu'il vous a été répondu parce que je pense que l'échevin a répondu que toutes les demandes ont été entendues. Pour avoir des chiffres, je pense qu'il faudra revenir aux questions écrites. Je ne pense pas qu'il soit à même de vous donner des chiffres ce soir. Ça, c'est toujours le cas. Merci à tous.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 35 votes positifs, 1 vote négatif, 5 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 35 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 5 onthoudingen.

19. Secrétariat communal - Approbation de la convention d'occupation d'un bien à titre précaire et temporaire - Emplacements de parking situés sur le site dénommé « Maison des Patrons Boulangers », sis chaussée de Gand, 565 à proximité du centre de vaccination. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Goedkeuring van de overeenkomst voor de precaire en tijdelijke bewoning van een onroerend goed - Parkeerplaatsen op het terrein "Maison des Patrons Boulangers", gelegen steenweg op Gent 565 in de nabijheid van het vaccinatiecentrum. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Il s'agit d'un point introduit en urgence en début de séance. On a effectivement dû faire face à une nouvelle assez radicale et étonnante il y a quelques semaines, l'idée qu'on allait convoquer en même temps toute une série de personnes pour la vaccination qui auraient des difficultés de déplacement, à savoir les plus de 85 ans, puis les plus de 75 ans. Et face à cette demande, on a cherché des solutions de stationnement un peu partout autour du centre de vaccination. On a dû libérer des places en voirie mais on a aussi travaillé largement à avoir des capacités d'occupation hors voirie. On a mobilisé un des petits parkings communaux pour cela et on a travaillé en partenariat avec CityDev qui a juste en face, au 565, un parking qui est partiellement utilisé, partiellement relativement libre. On a pu avoir un premier accord qui est concrétisé par la convention ici pour quelques places. J'ai d'ores et déjà un accord du ministre et nous sommes en rédaction pour la convention pour un certain nombre d'autres places. Ceci va rentrer dans notre subside pour le centre de vaccination avec un montant de 175€ mensuels pour plusieurs places avec cette convention-ci. Il y aura un autre montant pour d'autres places par la suite. Ceci nous permettra, j'espère, de pouvoir continuer de libérer encore des places en voirie. Aujourd'hui, c'est à flux tendu que les gens utilisent nos places et c'est difficile d'imaginer d'aller plus vite mais nous avons déjà libéré, je pense, onze places en voirie depuis que nous avons reçu les premiers patients au centre.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Je voudrais revenir simplement, non pas sur ce point, mais sur l'événement du Scheutbos. J'ai pris mes informations et la date que nous avons souhaitée, c'était organisé, puisqu'elle s'inscrivait dans l'anniversaire, c'est le 24 juin, puisque le bombardement a eu lieu le 24 juin '44. L'évènement est prévu pas demain, le 24 mars, mais le 24 juin tel qu'il a été planifié et le service des Evénements ainsi qu'Alain Simon, qui est l'organisateur de cet évènement, viennent de me le confirmer.

Mme la Présidente :

Ça nous rassure tous que tout le monde sera invité le 24 juin pour la pose de cette plaque commémorative des aviateurs tombés dans le Scheutbos.

Je ne vois pas de questions sur ce point précis. Je continue.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

**20. Propriétés communales - Tutelle CPAS - 112-20210223-A-0006 - Rapport annuel 2020 - attribution de logements - Projet intergénérationnel EKLA (Complémentaire)
Gemeentelijke eigendommen - Toezicht OCMW - 112-20210223-A-0006 - Jaarverslag 2020 - toewijzing van woningen - Intergenerationeel project EKLA (Aanvullend)**

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

**21. Mobilité - Avenant au marché de fournitures, de livraison et d'entretien des abribus à Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)
Mobiliteit - Addendum bij de overheidsopdracht voor aankoop, levering en onderhoud van bushokjes in Sint-Jans-Molenbeek met de bvba Clear Channel. (Aanvullend)**

Mme la Présidente :

Nous sommes avec un point de monsieur Achaoui, je vais lui passer la parole. Il a été nous faire une négociation intéressante avec l'opérateur Clear Channel et résoudre une situation de litige pas évidente. Cet avenant va nous permettre d'avoir un peu plus de sous pour la commune dans les années qui viennent, grâce à nos abribus.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Comme vous venez de le rappeler à juste titre, effectivement, c'était un dossier qui n'était pas facile du tout puisqu'il y avait un reliquat pour les éléments historiques de 220.000 €, avec un solde qui était assez conséquent. Dans la négociation qui s'est faite dans la difficulté, finalement, nous avons non seulement pu résorber ce montant important qui restait dans la trésorerie de Clear Channel et pas dans la nôtre. Au-delà de cet aspect-là, il y avait encore un montant de 21.000 € qui restait encore à nous transférer, chose pour laquelle nous

nous sommes réunis en 2019. Et au-delà de cet aspect également, rajoutons que dans la crise sanitaire, Clear Channel avait introduit une demande pour raisons exceptionnelles de pouvoir diminuer cette redevance qui, je le rappelle, a été augmentée, est passée de 20.000 € à 70.000 € par an. C'est aussi un montant important. Donc oui, je suis très content de la manière dont nous avons négocié. Ça ne s'est pas fait seul, bien évidemment. Je remercie le collègue et surtout les services juridiques qui ont accompagné tout ce dossier dans la négociation. Et aujourd'hui, au-delà de cet aspect, l'avenant considère, s'articule sur le fait que non seulement on récupère ce résidu, ce reliquat de 21.000 € et on peut bénéficier gratuitement, dans le déroulement des abribus, parce qu'il y a une nouvelle méthode et la commune peut diffuser des informations gratuitement pendant une année, puisque la convention se termine en août 2022. On aura la possibilité de négocier encore davantage puisque Clear Channel est très content et est prêt à revoir les prix en 2022. Donc oui, c'est une belle réussite, oui, nous ne faisons pas que dépenser, nous faisons également rentrer de l'argent et c'est un beau dossier qui justifie pleinement l'aboutissement de cette négociation qui, encore une fois, grâce au service Juridique, service Mobilité et l'ensemble du collègue, nous sommes parvenus à cette belle réalisation.

Mme la Présidente :

Il faut rendre à César ce qui est à César. Vous avez été à la manœuvre pour la récupération de ces sommes et on vous en remercie beaucoup, monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci monsieur Achaoui pour ces explications et avoir récupéré ces sommes dues. Je n'ai rien à dire contre cette négociation, un grand merci. Mais je voudrais juste attirer l'attention aussi que tout n'est pas argent. Je pense que vous vous dites, ici, 2022 c'est une année à laquelle vous allez devoir renégocier un contrat. J'attire votre attention de peut-être aller dans le sens, pour les entretiens, au moins de ces abribus, par exemple, pourquoi ne pas travailler avec une entreprise sociale? Je pense que ça peut être aussi une bonne initiative et peut-être innovante de la part de Molenbeek, ce n'est pas la première fois que ça arrive. Ça peut être aussi une bonne suggestion, pourquoi pas, de réfléchir aussi de ce côté-là? Merci.

Mme la Présidente :

Merci pour cette belle suggestion, monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je ne vois pas où est la grande victoire. Il y a une crise sanitaire et une multinationale essaye, et peut-être que la commune va accepter, et ils envoient deux lettres à la commune. Ça leur a coûté le prix de deux timbres. Donc pour peut-être 5 €, ils ont testé et ils ont demandé de réduire ce qu'ils doivent, leur dû, à la commune de 22.000 € et 11.000 €. Et maintenant, la commune, en fait elle cède à Clear Channel une des deux diminutions, celle de 11.000 €. Ils se disent, wouaw, qu'ils ont gagné et qu'ils paient ce qu'ils doivent payer, c'est-à-dire les 22.000 €. Les 11.000 € ils devraient les payer aussi. Et je voudrais demander à tous ces petits commerçants, combien, eux, ils ont eu de faveur de leur propriétaire, de leur bailleur, de toutes les factures et charges qui sont là. Eux ils ont reçu une prime, parfois une prime unique et puis c'était 'time' et là, une multinationale qui n'en a pas besoin, on leur offre 11.000€ et en plus on présente ça comme une victoire. Ils peuvent transformer des panneaux qui tournent avec des rouleaux papier par des panneaux digitaux. Ça veut dire que vous avez accepté que Clear

Channel transforme les 11.000 € qu'ils nous doivent, à la commune, en un investissement qui va leur rapporter dans le futur encore mille fois plus. Prétendre que ça, c'est une victoire, franchement, chapeau et honte à vous.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Excusez-moi, j'ai un fou rire après avoir écouté mon collègue Dirk De Block. On pourrait parler des relations avec les multinationales et le PTB en sait quelque chose parce qu'il donne tellement d'argent aux milliardaires que sont Facebook, les réseaux sociaux. Si vous avez trop d'argent, vous pouvez aussi les livrer ici à la commune, on en fera quelque chose de positif.

Non, je n'ose pas tout, mais les propos que tu viens de tenir, franchement, pour le parti qui dépense...

M. De Block :

Une multinationale qui doit payer ces taxes, vous n'êtes pas...

Mme la Présidente :

Monsieur De Block, vous avez eu un temps de parole, c'est le moment pour monsieur Ikazban de s'exprimer.

M. Ikazban :

Un parti politique de gauche qui se dit communiste et qui a dépensé plus d'un million d'euros en deux ans en versant de l'argent public à des multinationales, qui vient faire des leçons à notre échevin qui a réussi à négocier avec Clear Channel et qui a réussi à avoir un accord pour acquérir une solution de compromis. Non seulement il récupère des sous pour la commune, mais en plus, on évite, et vous savez très bien comment ça marche, monsieur De Block, les multinationales, ils ont plein d'avocats et peuvent nous entraîner dans des procédures qui prennent des années et des années et alors à ce moment-là on n'a rien du tout. Et je pense que nous, on a autre chose à faire avec l'argent du contribuable que d'aller le dépenser dans des procédures en justice.

Je voulais quand-même d'abord, comme monsieur Sumlu, féliciter l'échevin parce qu'il a réussi à négocier, n'en déplaît au PTB, lui, au moins, il assume le pouvoir. C'est très facile, quand on est dans le confort de l'opposition, de tout critiquer, c'est facile de dire. Viens dans la majorité un jour et montre-nous de quoi vous êtes capables. Monsieur Achaoui a réussi à trouver un accord avec Clear Channel. Comme j'ai été un peu déconnecté, je ne sais pas si j'ai tout entendu. Est-ce que la commune va bien bénéficier d'une partie des panneaux publicitaires? Je pense que c'est important pour la commune, c'est important pour les habitants, on va pouvoir communiquer beaucoup d'information, beaucoup de publicité des activités de la vie communale, ça aussi c'est un coût. Si on devait payer des publicités et des affiches, ça coûterait beaucoup d'argent.

Pour le reste, je rejoins vraiment la proposition, la suggestion de monsieur Sumlu. Si c'est possible, évidemment, que l'entretien puisse en tout cas se faire en collaboration avec ce que nous avons comme opérateur social ici, au niveau molenbeekois. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin.

M. l'échevin Achaoui :

Autant j'ai trouvé la proposition de mon camarade Sumlu excellente et je peux d'ores et déjà dans le cahier des charges qui nous viendra ultérieurement, rajouter cet élément-là. Vous avez tout à fait raison, je pense que c'est une très bonne suggestion. Autant je suis un peu déçu par le refrain habituel de mon ami Dirk qui vient systématiquement avec la même chanson. Mais je pense, Dirk, que tu n'as pas compris quelque chose dans l'épisode en fait. Les 11.000 €, pour ta gouverne, c'est ce que Clear Channel nous demandait pour la situation exceptionnelle Covid, parce que c'est un mode de calcul, en fait, au prorata d'un certain nombre de choses. Ils se sont dit qu'ils avaient droit à ça, chose qu'on a refusée. On a émis également un avis juridique dans le sens où ils avaient le droit de le demander, mais nous, de notre côté, le service juridique a pleinement défendu en disant que nous ne sommes pas dans l'obligation de leur octroyer 11.000 €, chose qu'on n'a pas acceptée. Donc, on ne leur a pas fait une fleur, on leur a tout simplement refusé les 11.000 € qu'ils se disaient, au prorata, qu'ils pouvaient les avoir. Mais en plus de cela, nous avons récupéré, nous avons résolu le reliquat de 220.000 € qui, pour vous peut-être, ne semble pas être beaucoup, je peux essayer de le comprendre, mais pour la commune, c'est quelque chose de très important. C'est un problème historique qui a été résolu. Et au-delà de cet aspect-là, nous avons en plus, dans la bataille juridique que nous avons gagnée, récupéré un montant de 21.000€ qui est peut-être pour vous aussi insignifiant, mais qui est important dans le process global récupéré. Donc, ça fait beaucoup d'argent finalement.

Qu'est-ce qu'on a pu céder? C'est simplement le placement de six roulants dans lesquels la commune bénéficie gratuitement et en permanence, de la diffusion d'informations et un certain nombre de choses. Donc, ça peut vous paraître à vous insuffisant mais en ce qui nous concerne, aujourd'hui, quand on retrace les faits au niveau des faits historiques, je pense que c'est un bon résultat obtenu malgré tout et que cela vous déplaît ou pas. C'est un bon résultat, donc nous n'avons pas cédé à Clear Channel, nous ne leur avons pas donné 11.000 €, nous avons récupéré l'argent qui est rentré dans notre caisse et qui a été encaissé, parce qu'il ne suffit pas simplement de dire qu'on a obtenu gain de cause, mais il faut encore les encaisser, chose qui a été faite au dernier franc. Donc moi, je suis très heureux, encore une fois, de dire que l'argent que Clear Channel nous devait et a été totalement récupéré et aujourd'hui peut être dépensé, utilisé à bon escient par notre commune. Merci à vous.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur De Block pour le mot de la fin.

M. De Block :

Je suis bien content d'entendre que c'est une stratégie qui fonctionne. J'invite les commerçants à essayer la même stratégie, de dire : 'vu la crise Covid, j'envoie une lettre ou deux à la commune, j'ai des rentrées en moins, est-ce que vous pouvez diminuer ceci ou cela?'. Je pense que cela ne va pas marcher.

La deuxième chose. J'adore les socialistes quand ils parlent des droits et donc, évidemment, on serait 'pour' que la communication, les médias soient dans les mains publiques et qu'on partagerait autant d'heures télé au PTB, au prorata, que le PS. Malheureusement, vous n'avez pas décidé que ce soit ainsi dans la loi et dans les élections.

On voit aussi que c'est toujours une bataille pour avoir la possibilité d'accéder aux médias et donc, oui, quand un parti à ce moment-là décide de se faire entendre et, malheureusement, doit payer pour ça, franchement, la première critique est évidemment sur le fait qu'aujourd'hui, les médias sont essentiellement dans les mains du privé. Ça, c'est la réalité et c'est quelque chose de dangereux. On le voit en Amérique, on le voit dans d'autres pays, quand les médias sont dans privé, la démocratie est perdue.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban pour le dernier mot.

M. Ikazban :

Je suis désolé mais mon collègue Dirk De Block dit n'importe quoi mais je comprends, parce qu'il est mal à l'aise par rapport à la remarque que je lui ai faite. Le PTB est aussi présent dans les médias que les autres partis politiques démocratiques puisque, et je dirais simplement, les mandataires du PTB et le parti politique du PTB reçoivent les mêmes dotations que n'importe quel autre parti et n'importe quel élu. Vous êtes payés de la même façon, ni plus ni moins...

M. De Block :

On parle d'accès aux médias...

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, les conseillers, je vous rappelle...

M. Ikazban :

J'avais la parole ou pas madame la bourgmestre ?

Mme la Présidente :

Allez-y monsieur Ikazban, mais s'il vous plaît, j'aimerais qu'on essaie quand-même de réatterrir sur les sujets du conseil communal.

M. Ikazban :

Oui mais quand on m'inscrit en faux par rapport à ce qu'il a été dit, le PTB reçoit les mêmes dotations que tous les autres partis, au prorata du nombre de ses élus. Ses élus sont payés de la même façon que les autres, ni plus ni moins, parce que je sais que le PTB aime faire croire le contraire. La seule différence, c'est que vous, vous donnez des millions d'euros à des multinationales comme Facebook et autres alors qu'en même temps, vous critiquez les multinationales. Il faut savoir ce qu'on veut et il ne faut pas raconter n'importe quoi à la population.

M. De Block :

Laissez-nous l'accès aux médias traditionnels et on n'aura pas besoin de ça.

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, est-ce qu'on peut réatterrir sur le conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean ce soir?

22. Affaires juridiques - Terrain situé rue Vandermaelen 54 (à l'angle de la rue Vandermaelen et du quai des Charbonnages) - Annulation du bail emphytéotique conclu avec l'ASBL ARCHI HUMAN. (Complémentaire)

Juridische Zaken - Terrein gelegen Vandermaelenstraat 54 (op de hoek van de Vandermaelenstraat en de Koolmijnenkaai) - Annulering van de erfpacht met de VZW ARCHI HUMAN. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je passe la parole à Amet Gjanaj.

M. l'échevin Van Damme :

Madame la bourgmestre, je peux expliquer aussi, si mon collègue le veut.

Mme la Présidente :

Attendez, parce qu'il était là, je veux être sûre.

M. l'échevin Gjanaj :

Au coin de la rue Vandermaelen, vous savez qu'il y avait un projet qui aurait pu être lancé par rapport à des logements pour des personnes sans abri. On avait signé un bail emphytéotique avec une Asbl qui s'appelle Archi Human et, malheureusement, le programme n'a pas pu être réalisé. On arrive ici avec une résiliation de ce bail emphytéotique pour aller vers d'autres projets. Peut-être que mon collègue Jef Van Damme peut compléter avec le projet qui est en cours actuellement.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Van Damme :

M. l'échevin Van Damme :

Je remercie mon collègue, de même que ses services pour le suivi de ce dossier. En effet, c'est un dossier qui a l'air simple mais qui était très compliqué. En effet, il y avait un contrat avec Archi Human pour construire des logements Housing First. Ce contrat a été conclu par l'ancienne majorité pour une durée de vingt-sept ans en 2017, dans le but de réaliser ces travaux assez rapidement, ils auraient dû commencer déjà en 2018. En 2019, l'association nous a contactés en demandant une prolongation de cette convention et nous a demandé de passer à nonante-neuf ans, soit plus du triple de la convention initiale. Et ils se sont aussi joints à un partenaire privé, un promoteur immobilier français, qui insistait très fort sur cet accord de nonante-neuf ans. Évidemment, nous étions très intéressés d'avoir ce projet Housing First sur notre territoire, mais pas évidemment à n'importe quel prix. Nous avons demandé pourquoi ils voulaient une prolongation aussi importante. Nous n'avons jamais reçu une explication très claire et nous avons expliqué que notre politique communale est désormais de ne plus aliéner des biens pour plus de 50 ans. Ca veut dire que le maximum c'est 50 ans, un droit d'emphytéose pour 50 ans que nous octroyons. Ils ont refusé malheureusement. Cela a duré encore un bon bout de temps pour renégocier maintenant la convention que mon collègue soumet ici, c'est à dire l'annulation complète de la convention pour qu'on puisse récupérer la pleine propriété et pour qu'on puisse aussi réaliser par après un projet citoyen parce qu'entre-temps, les habitants de la rue se sont mobilisés et, avec eux, nous avons élaboré un projet de verdurisation de ce coin de rue, encore ce printemps, si possible.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Van Damme. Je vois qu'il n'y a pas de questions sur ce sujet.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

23. Développement Durable - Projet européen « FoodWave : empowering urban youth for climate action » (programme DEAR) - Conventions de subventionnement des partenaires du programme FoodWave-Molenbeek. (Complémentaire)

Duurzame ontwikkeling - Europees project "FoodWave: empowering urban youth for climate action" (DEAR-programma) - Subsidieovereenkomsten met partners in het FoodWave-Molenbeek-programma. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

On va sur un projet de monsieur Achaoui qui trouve son opérationnalisation dans des conventions de subventions à des partenaires associatifs, c'est FoodWave. Monsieur Achaoui, en quelques minutes, peut-être nous présenter le point.

M. l'échevin Achaoui :

Effectivement, lors d'une précédente séance, nous avons proposé de présenter ce point et aujourd'hui, nous sommes dans la concrétisation de ce fameux projet. Encore un projet que nous portons, ensemble avec le collège bien évidemment. C'est un projet pour lequel Molenbeek a été retenu, parmi beaucoup de sollicitants, par la commune de Milan. Il s'agit d'un montant européen colossal, 291.000 € mis à la disposition de la commune. Ce projet FoodWave vise à augmenter la conscience et la connaissance des jeunes citoyens européens, de 15 à 35 ans, aux enjeux liés à l'alimentation durable et au changement climatique, à les encourager à se mobiliser pour la cause et à passer à l'action. C'est un montant important. Ce sont des actions importantes dans le cadre du climat et nous sommes très contents, très fiers, de pouvoir être sélectionnés pour ce projet. Les partenaires, bien évidemment, sont nombreux et priorité à nos molenbeekois, à nos associations molenbeekoises. La commune de Molenbeek s'est associée à plusieurs associations locales déjà très actives dans des projets d'alimentation durable. Je retiendrai la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. Il y a également le Centre Communautaire Maritime Asbl, il y a le Kiosque à Graines Asbl, Atelier Groot Eiland Vzw, Parckfarm, les Uns et les Autres et Bien ou Bien. Voilà des acteurs locaux qui vont participer activement pendant trois ans, parce qu'il s'agit d'un projet de trois ans, activement au niveau local pour développer un certain nombre d'actions. Les activités sont nombreuses. Il y a par exemple la création d'un espace de production entretenu par les jeunes. Il y a le Foodweb mobile par les Uns et les Autres. Il s'agit d'un vélo triporteur aménagé d'une petite cuisine afin de sensibiliser les passants à l'alimentation durable et de les informer sur le projet FoodWave. Il y a aussi une autre activité qui est importante, c'est le repas de cohésion sociale par les Uns et les Autres. Il y a l'application mobile de sensibilisation à l'agriculture urbaine par Atelier Groot Eiland. Il y a les cantines de Bien ou Bien. Il y a un festival Molen Cinéma par le Centre Communautaire Maritime. Il y a l'atelier de cuisine par la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale et d'autres activités qui seront menées par la commune dans le cadre de la campagne de communication et de visibilité du projet. Il s'agit d'un projet colossal où la commune de Molenbeek peut être fière de pouvoir le mener au sein de sa commune et de pouvoir faire profiter non seulement les Asbl mais toute la jeunesse molenbeekoise. Voilà madame la présidente.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci monsieur Achaoui pour ces beaux projets. Alimentation durable, quand c'est bon il faut le dire.

Je voudrais juste attirer votre attention. J'ai l'impression que ces derniers temps, même en prenant l'exemple de ce conseil communal, il y a quand-même pas mal de choses qui se passent concernant les potagers, concernant l'alimentation durable. Il y a pas mal de choses qui vont dans le sens un peu plus vert de la commune. Mais à un moment donné, je trouve qu'il faudra bien le communiquer. Cette communication doit être accessible un peu à tous les citoyens molenbeekois qui doivent savoir ce qu'il se passe dans ces matières-là. Je trouve qu'il faut améliorer, peut-être avoir un espace, comme tout à l'heure vous disiez, sur le site de la commune ou ailleurs parce que les gens, c'est aussi la prévention. On ne peut pas dire simplement en discutant au conseil communal qu'il y a des budgets qui sont alloués. Après, la population ne suit pas ça de près. C'est la première chose.

Deuxième chose, c'est, comme à ma manière un peu, il y a deux petites suggestions. Evidemment, l'alimentation durable c'est bien mais à un moment donné, voir comment améliorer aussi cet aspect chez nos commerçants de quartier, de nos quartiers. Je pense qu'il faudra voir aussi vous, en tant qu'échevin, peut-être une attention particulière. Là aussi, il y a beaucoup de travail à faire.

Et en troisième lieu, concernant aussi toujours l'alimentation durable mais dans les marchés publics parce que je sais que dans les cantines scolaires, ce n'est pas toujours évident. Je sais qu'il y a quand-même pas mal d'améliorations qui ont été faites ces dernières années mais peut-être qu'il faudra encore mettre un peu la pression parce que là aussi, je ne rentre pas dans le débat des multinationales, mais il y en a certaines qui ont le contrat, évidemment. Mais là, évidemment, il faudra mettre aussi cet aspect d'alimentation durable de plus en plus en avant. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Merci monsieur Sumlu pour les bonnes, les excellentes remarques.

Bien évidemment au niveau de la communication, et je pense que c'est un élément important, nous essayons, juste de rappeler également que depuis un certain temps, depuis 2, 3 mois, nous avons réorganisé le service du Développement Durable, on a recentralisé les différents services entre eux avec une gestion beaucoup plus optimale et, à la demande de la bourgmestre, on va activer justement et centraliser toutes ces activités qui sont initiées pour communiquer au mieux à travers le service de Communication. Par rapport à ce projet FoodWave, on va communiquer par rapport à la situation qui se développe, le potager, on va aussi communiquer. Et vous avez tout à fait raison de le signaler, la communication a tout son sens et nous allons nous y atteler intelligemment et surtout, comme l'a proposé madame Goris, informer les habitants de la meilleure manière pour qu'ils puissent participer parce qu'il s'agit

avant tout d'actions locales, molenbeekoises. Il est tout à fait légitime que les habitants soient au courant.

Comment améliorer la situation des commerçants? Effectivement, c'est un sujet important. Il faudrait peut-être être beaucoup plus audacieux. Avec l'échevin, mon ami Amet Gjanaj, nous avons déjà discuté de l'éventualité de mener une action ou deux par rapport à des aspects beaucoup plus verts, comme vous le soulignez. Il y a eu une proposition sur la table, mais qui doit être encore réfléchie. On essaie de voir comment on peut l'appliquer mais, en ces moments difficiles, ce n'est pas évident. Ce n'est pas évident mais je retiens votre proposition.

La question des marchés publics, oui, effectivement. C'est aussi une question qui est intéressante. Il n'est pas toujours facile, évidemment, dans le cadre d'actions locales, de pouvoir inculquer cela de cette manière-là. On va essayer de voir comment y travailler.

Mais je retiens que vos remarques sont pertinentes et j'essaierai avec les services de pouvoir y donner satisfaction dans la mesure du possible. Voilà, madame la présidente. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur l'échevin.

M. Eylenbosch :

Excusez-moi, madame le bourgmestre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

On ne passerait pas d'abord au vote?

Mme la Présidente :

Ah oui, vous avez raison, on doit faire le vote.

Merci monsieur Eylenbosch.

Le Conseil approuve le point.

41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.

Amet Gjanaj quitte la séance / verlaat de zitting.

Michel Eylenbosch quitte la séance / verlaat de zitting.

Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.

Laurent Mutambayi quitte la séance / verlaat de zitting.

24. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB*PVDA, relative à un plan d'urgence pour la remédiation.
Gemeentesecretariaat - Motie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid van PTB*PVDA, over een noodplan voor remediëring.

Mme la Présidente :

Monsieur Vancauwenberge, la parole est à vous pour votre motion.

M. Vancauwenberge :

Je veux vous présenter une motion au plan d'urgence pour la remédiation dans notre enseignement. La pandémie et la fermeture des écoles pendant plusieurs mois ont causé des problèmes et beaucoup de dégâts dans l'enseignement, et cela malgré tous les efforts qui ont été faits par les écoles, qui ont été faits par les enseignants et autres. On sait aussi que ce sont les enfants des milieux les plus fragilisés qui risquent d'être les plus impactés. Les enfants sont victimes des conséquences du Covid et des mesures de confinement, comme toute leur famille, parfois avec perte de revenus, perte d'emploi, mais en plus, ils sont aussi menacés au niveau de leur futur, au niveau de leur scolarité.

D'après une étude de 2017 à Molenbeek, 16% des jeunes molenbeekois arrivent en secondaires avec au moins deux ans de retard déjà. Cela fait presque un jeune sur six. Et ce chiffre risque d'augmenter encore dans les mois et les années qui viennent suite à ce qu'on vit actuellement. On voit aussi que dans les écoles de devoirs, ils sont saturés, il y a des listes d'attente. Ce sont des signes qui montrent la détresse qui existe chez les élèves, chez les jeunes, chez les enfants.

Le décrochage scolaire, ça commence par des difficultés scolaires en primaires, après ce sont des problèmes de comportement en secondaires, puis il y a l'absentéisme et finalement, avec un aboutissement potentiel à un décrochage complet, des jeunes qui arrivent en fin de scolarité sans diplôme.

La source se trouve souvent en primaires. Il y a une étude de l'Université de Mons qui a été faite pour toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Donc en Wallonie et à Bruxelles, elle montre que 50% des enseignants estiment qu'un quart des élèves a décroché et 76% des enseignants estiment que le confinement a augmenté les inégalités. La même étude révèle aussi que 46% des enseignants étaient plus stressés à la rentrée 2020-2021 que les autres années, ce qui souligne aussi les difficultés que vivent les enseignants.

Dans cette situation, les parents cherchent des solutions. Il y en a qui ont recours à des cours privés, mais ce n'est pas à la portée de tout le monde. Nous avons rencontré par exemple Murielle, qui est mère de trois enfants et qui raconte qu'elle voit bien que ses enfants ont attrapé un retard, qu'ils ont des difficultés, mais les cours privés lui coûtent 20 € de l'heure. Elle dit que si elle leur paie deux heures par semaine, cela lui coûte 120 € la semaine ou 500 € par mois, elle n'en a pas les moyens.

On pense que c'est urgent d'agir et c'est maintenant qu'il faut agir. Il faut venir en aide aux enfants en difficulté et à leurs enseignants. Je suis désolé de le dire mais je pense que la commune peut mieux faire. Par exemple, nous regrettons qu'une des premières mesures que vous avez prises face aux problèmes budgétaires, c'est de supprimer l'engagement de trois enseignants en 2021 qui était prévu, et ceci au moment où les besoins sont les plus aigus et où le taux d'encadrement est probablement encore inférieur à celui de 2012, mais ça, je ne suis pas certain des chiffres parce que vous ne répondez pas aux questions, aux questions écrites qui vous sont adressées.

Nous demandons au contraire que les autorités communales prennent des mesures supplémentaires, pendant au moins un an, le temps d'aider les élèves à surmonter les séquelles de la fermeture et de leur donner la possibilité de se remettre à niveau. Il s'agit, comme vous le savez, d'une crise exceptionnelle, avec des problèmes exceptionnels et qui nécessitent aussi des mesures exceptionnelles. Ne pas intervenir à la hauteur de la situation, pour nous, ce n'est pas une option. Sans une intervention énergique de la commune, comme pouvoir organisateur, les conséquences risquent d'être lourdes pour beaucoup d'enfants, leur famille et même pour toute la société.

Je suis bien sûr conscient que tout cela a un coût. Nous pensons qu'on peut déjà faire pas mal avec 500.000 €, ce qui, en soi, n'est pas une énorme somme comparée au budget de la commune et surtout dans une commune solidaire. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas trouver des solutions.

Nous avons présenté une série de mesures en annexe de la motion, des endroits potentiels où on peut trouver de l'argent. Par exemple, les grandes surfaces, elles ont fait de bonnes affaires pendant la crise, le patron de Delhaize a même augmenté son salaire de 1,6 million. Je ne vois pas pourquoi on ne peut pas demander, via les taxes qui existent déjà, une certaine solidarité, par exemple, notamment des grandes surfaces. Je ne vais pas parcourir tous les points que nous avons prévus, mais je pense qu'il y a des possibilités calculées pour 750.000 €.

Il y a aussi un autre problème sur lequel nous sommes déjà intervenus, c'est l'insuffisance des cours de néerlandais. Légalement, les enfants ont droit à 3h en 3ème et en 4ème, et à 5h en 5ème et en 6ème. On est loin du compte.

Par exemple, les grandes surfaces, elles ont fait des bonnes affaires pendant la crise. Le patron de Delhaize a même augmenté son salaire de 1,6 million. S'il vous plaît, je ne vois pas pourquoi on ne peut pas demander via les taxes qui existent déjà une certaine solidarité, notamment des grandes surfaces? Je ne vais pas parcourir tous les points que nous avons prévus, mais je pense qu'il y a des possibilités pour 750.000 €.

Alors, il y a aussi un autre problème sur lequel nous sommes déjà intervenus, c'est l'insuffisance des cours de néerlandais. Donc, légalement, les enfants ont droit à 3 heures en troisième et quatrième, 5 heures en cinquième et sixième, donc on est loin du compte. Dans plusieurs écoles, si pas toutes les écoles les parents se plaignent de ça, ils trouvent ça important que leurs enfants aient une connaissance du Néerlandais. Il s'en inquiète aussi. Il y a des endroits où l'enseignant ou l'enseignante est absent pendant de longues périodes, pour maladie ou je ne sais quoi, sans remplacement. Pendant des semaines, des mois, les enfants n'ont même pas de cours de néerlandais parfois. Il y a des parents qui cherchent eux-mêmes des cours privés, qui paient pour ça. On a rencontré aussi une mère qui a un fils qui est en secondaire et qui est passé par une école communale à Paloke et qui remarque que son fils a des problèmes en néerlandais parce que son niveau est plus bas que d'autres élèves. Alors, que demandons-nous? Nous demandons des mesures spéciales pour la remédiation, pour libérer cinq cent mille euros supplémentaires pendant un an, pour recruter 10 ou 12 enseignants qui s'occupent spécialement de la remédiation des enfants en difficulté. Mais après un an, on fait une évaluation pour voir éventuellement si on ne va pas prolonger encore la mesure. Deuxièmement, nous demandons l'application du plan de recrutement de février 2019, avec l'engagement de trois enseignants supplémentaires en 2021. Troisièmement, nous demandons aussi qu'on trouve une solution pour les cours de néerlandais. La solution, ça peut être aussi qu'on fasse appel à des artistes qui, comme vous le savez, sont en grande difficulté, qui n'ont pas de boulot, qui ne peuvent pas travailler. Il y a des expériences avec des artistes qui travaillent avec des enfants. Et peut-être là, ils peuvent monter une pièce de théâtre ou autre chose, et peut-être que c'est une bonne manière pour apprendre une langue. On aide les enfants et on aide les artistes. Et pour finir, nous demandons aussi qu'il y ait des stages,

au moins pour les sixièmes, des stages de néerlandais pendant les vacances pour aider les élèves à rattraper au moins une partie de leur retard, avant qu'ils ne rentrent en secondaire. Je vous remercie de votre attention.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Vancauwenberge, alors Monsieur Milis et Madame Maouane.

M. Milis :

Merci madame la présidente. Voilà, dans un premier temps, ce que je déplore un peu, c'est qu'on nous jette en pâture une motion sans nous présenter en tant que chefs de groupe, on aurait peut-être pu en discuter au préalable et pouvoir l'analyser tous ensemble. M'enfin bon, c'est la méthode utilisée depuis longtemps au niveau des motions, où chacun se jette une motion en pâture, et puis elle n'aboutit pas parce qu'elle devrait être votée à l'unanimité selon le ROI de mémoire et que finalement, on a des motions qui tombent en déconfiture de cette manière.

Pour parler du décrochage scolaire, le décrochage scolaire depuis de très nombreuses années, nous le connaissons. Nous en voyons effectivement le désastre dans toutes les écoles en difficulté, tant au centre de Bruxelles que dans les communes autres et périphériques de Bruxelles centre. Et c'est effectivement une grosse difficulté que rencontrent toutes les directions d'école, les enseignants pour essayer de remettre les élèves tant du secondaire que parfois même déjà du primaire, dans un circuit qui leur permet d'accéder à l'enseignement et de le suivre de manière régulière, sans en décrocher. Cela provient de nombreuses, de nombreux problèmes qui sont rencontrés. Effectivement, l'absentéisme, effectivement parfois la difficulté à la maison de suivre les enfants qui sont en âge scolaire. Des études ont pu montrer peut-être qu'effectivement, cela provient déjà de l'école primaire, mais ça provient même de l'école avant, de l'école maternelle où, effectivement, on devrait pouvoir permettre aux enfants d'apprendre effectivement à aller régulièrement à l'école, à connaître le système scolaire et à pouvoir le fréquenter déjà régulièrement dès la 3ème maternelle, ce qui devient cette partie du tronc commun. Au jour d'aujourd'hui, ce décrochage est un gros fléau avec, on essaye de le rattraper par, comment dire, des cours de rattrapage et pour tous les élèves, tant dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement secondaire. Encore faut-il pouvoir trouver des enseignants qui sont disponibles après leurs heures. Encore faut-il pouvoir trouver des enseignants tout cours. Alors, quand j'entends effectivement qu'on essaye de donner plus d'heures de néerlandais aux enfants. Mais je crois qu'effectivement, d'abord, les grilles horaires sont ancrées, 3 heures en troisième et quatrième primaire, 5 heures en 5ième et 3ième primaire. Ce sont des grilles horaires auxquelles il n'y a pas moyen de déroger. Je veux dire à Bruxelles et encore dans d'autres communes de la région. Et donc, m'entendre dire voilà, il n'y a plus de professeurs, il n'y a pas de professeurs de néerlandais qui sont disponibles. Donc, il faudra bien, effectivement. On ne peut pas les trouver. On ne peut pas les inventer. Et le monde de l'enseignement est un petit peu effectivement rejeté par pas mal de jeunes qui se rendent compte que c'est un métier de plus en plus difficile, où il faut faire face à de plus en plus de violence dès le très jeune âge. Entendre qu'on engagerait des artistes ou autres personnes qui pourraient enseigner le néerlandais, il faudrait peut-être effectivement voire aussi à ce que ces gens aient des aptitudes pédagogiques pour pouvoir encadrer les enfants ou leur donner des notions de néerlandais. Et donc, c'est très bien. C'est très beau, mais je pense que c'est du rêve. Parce que au jour d'aujourd'hui, le monde de l'enseignement, le monde des enseignants, effectivement, est dépourvu d'enseignants, tant dans la langue du néerlandais que dans la langue française, des mathématiques et d'autres formations qui font défaut de professeurs disponibles qui ont encore envie d'aller s'investir. Je vous remercie.

Mme Maouane :

Merci madame la présidente. J'ai l'impression qu'on entend. Mon honorable chef de groupe et moi, on regrette qu'on n'ait pas reçu la motion pour en discuter, ce qui est bien dommage parce qu'on aurait pu faire le débat en amont et donc pour rester constructif, je pense que les intentions, ici, elles sont bonnes, elles sont louables. On partage effectivement les mêmes préoccupations, sur la nécessité d'améliorer justement la remédiation et d'avoir un plan d'attaque qui soit ambitieux pour les jeunes de la commune. Mon groupe a déjà par ailleurs déjà interrogé à plusieurs reprises le collège plus généralement, et l'échevine en charge de la jeunesse, plus spécifiquement, en restant, je dois dire, parfois sur notre faim. On sait que les plus jeunes d'entre nous, avec d'autres pans de la population aussi, souffrent très fort de la crise Covid. On sait que les personnes les plus précarisées pâtissaient déjà de certaines difficultés, mais les difficultés qui ont été exacerbées avec cette crise, je ne vous apprends rien. Donc, aux difficultés sociales et psychologiques s'ajoutent les difficultés scolaires. On voit aussi que pour les professeurs qui sont au front, ces difficultés et ces obstacles s'accroissent et ils s'amplifient. Alors, je pense qu'on ne doit pas demander encore davantage aux enseignants. Ils sont au four et au moulin et on doit pouvoir les soutenir du maximum que nous pouvons et sans leur demander encore plus, puisqu'on a tendance à demander un peu trop aux écoles et aux enseignants. Cependant, moi, j'aime bien l'idée de pouvoir faire appel à des artistes, parce que si le monde de la culture et le monde de l'enseignement pouvaient être décloisonnés, et échanger davantage, mais ça, c'est pour plus tard, ce serait vraiment bénéfique à la société. Mais je pense vraiment que la résilience dont font preuve la jeunesse de notre commune et le corps professoral est pour moi en tout cas incroyablement inspirante, malgré les bonnes intentions...

Mme la Présidente :

Excusez-moi, Mme Maouane, je voudrais juste rappeler le règlement d'ordre intérieur. C'est mon devoir en tant que présidente du conseil et donc, en théorie, sur une motion aussi importante soit elle, parce que le sujet est extrêmement important et sérieux, l'interpellant dispose de 5 minutes pour exposer le sujet, ça, on était globalement dedans et les autres conseillers qui se sont inscrits disposent de deux minutes avant que la réponse ne soit donnée. Le collège dispose de cinq minutes pour répondre.

Mme Maouane :

C'était vraiment ma dernière phrase. Malgré les bonnes intentions de Mr. Vancauwenberge qui suit ce dossier au niveau parlementaire, mon groupe s'abstiendra au sujet de cette motion. On trouve que le plan budgétaire est beaucoup trop imprécis et vous m'excuserez, mais je ne suis pas une spécialiste des chiffres, le budget n'est pas vraiment sérieux entre des mesures qui sont, dans le meilleur des cas, pas pertinentes et qui, dans le pire des cas, sont des mesures qui tombent parfois facilement dans le populisme. Et donc mon groupe, malgré les bonnes intentions, s'abstiendra sur cette motion. Voilà Madame la présidente.

Mme la Présidente :

Merci Mme Maouane.

Je donne la parole à Mr De Block et puis à Mr. Ikazban.

M. De Block :

Bon, je pense que ce qui est important de signaler aussi les gens qui regardent ce conseil, c'est que le sujet a été déjà abordé, je pense 3 fois, la proposition a été proposée déjà

au mois à trois reprises. S'il y a vraiment, vraiment, vraiment des chefs groupes qui disent qu'ils sont intéressés, parce que à chaque proposition concrète, à chaque proposition, des amendements sur le budget, sur l'enseignement, on nous répond intéressant la proposition, mais cette fois ci, on va s'abstenir. S'il y a vraiment des chefs de groupe, ils disent OK, ce n'est pas juste une façade et vous voulez vraiment avancer? Parce que là, on a trouvé des sources de financement et ils ne sont pas farfelus, contrairement à ce qui a été dit. On s'est basé sur des chiffres et des taxes, des rentrées qui sont réalisées dans d'autres communes. Je voudrais vraiment interpeller les chefs de groupe parce que on dirait qu'ils ne reçoivent pas comme tout le monde, cinq jours francs avant le conseil, les propositions du conseil. C'est comme s'ils ouvrent aujourd'hui leurs documents, juste avant votre conseil. Donc, je vous invite si vous êtes sérieux, alors on s'appelle...

Mme la Présidente :

Si vous êtes sérieux, vous limitez à 2 minutes votre intervention.

Monsieur Ikazban, je vous demande le même effort de concision.

M. Ikazban :

Je vais être très clair avec mes camarades du PTB, je voterai contre cette motion, non pas qu'elle n'a pas des éléments intéressants, mais moi, je ne suis pas hypocrite. Franchement, vous évoquez des choses que la commune fait déjà. Et puis, il y a une partie populiste dans cette motion qui est inacceptable, j'ai l'impression que le PTB semble découvrir que la commune de Molenbeek-Saint-Jean, semble ignorer que la commune fait déjà beaucoup d'efforts. Moi, je rappelle, puisque j'ai deux minutes, depuis l'installation de cette nouvelle majorité, Molenbeek a mis le paquet au niveau de l'enseignement. Je ne vais pas rappeler les millions, les 27 millions ou 30 millions d'euros qui sont mis dans la rénovation. Concernant le renforcement et le soutien scolaire, je signale quand-même que des études sont organisées dans toutes les écoles fondamentales, que ce système organisé avec des volontaires, est complété par le tutorat de l'ASBL Schola ULB, aujourd'hui présent dans toutes les écoles communales. La commune a organisé l'été passé des stages pour les élèves en difficulté et je crois savoir que la commune a aussi mis à disposition des locaux pour les étudiants pour pouvoir travailler et étudier. La commune, et on vous le reproche, on vous l'a reproché souvent, mais la commune a souvent anticipé les mesures prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles parce que nous avons ici ensemble instauré la gratuité des garderies du midi. C'était un engagement électoral et nous l'avons pris. Alors évidemment, le PTB, si vous voulez assumer des engagements, il faut aller dans des majorités, il faut avoir le courage d'assumer vos responsabilités. Je parlerai également de la fourniture gratuite de matériel, l'organisation des études dans le cadre des garderies, des locaux, j'en ai parlé. Par rapport à la difficulté de la question difficile effectivement, de la pénurie des enseignants et la remédiation, je pense quand même que la commune a investi énormément puisque chaque école a un enseignant à temps plein supplémentaires, soit 14 nouveaux instituteurs depuis la rentrée 2019. Je n'ai pas beaucoup de temps. Je ne vais pas pouvoir être beaucoup plus long, mais j'ai l'impression qu'aucun enfant n'a été isolé, aucun enfant n'a été marginalisé ou oublié dans le dispositif mis en place par la commune. Et je rappellerai également que la crise Covid, elle est là. La crise Covid n'a fait qu'amplifier les inégalités, n'a fait que les montrer au grand jour pour ceux qui ne les voyaient pas, qu'ils ne les connaissaient pas, mais une partie de notre public était déjà en souffrance. Et donc, on n'a pas attendu le Covid dans cette commune pour mettre le grand braquet. Et pour le reste, je pense que l'on peut avoir une discussion sérieuse avec des partenaires, à partir du moment où vous ne venez pas avec de la démagogie. Si vous proposez de nouvelles taxes, moi, je ne suis pas d'accord et en plus d'avoir de nouvelles taxes, vous proposez de ponctionner les mandataires de 10 % de leurs traitements. Il n'y a pas plus démagogique. J'ai juste envie de vous dire le PTB, puisqu'il a trop d'argent et qu'il donne des milliards à des multinationales et que vous dépensez autant

d'argent que le Vlaams Belang sur les réseaux sociaux, si vous avez trop d'argent, donnez 500.000 euros à Molenbeek et je vous assure qu'on fera encore plus et qu'on fera énormément pour notre jeunesse et pour nos enseignants qui souffrent. J

M. De Block :

Je vous signale que les parlementaires du PTB l'ont opposé aux autres partis et ils ont refusé.

M. Ikazban :

Je dis si vous avez trop d'argent, vous donnez trop d'argent aux multinationales, au lieu de donner tant d'argent à Facebook, donnez de l'argent dans les écoles et on fera beaucoup plus que vos beaux discours et votre démagogie.

Mme la Présidente :

Messieurs, messieurs, je pense que vous avez eu longuement la parole, messieurs, messieurs, vos débats bilatéraux sont sympathiques

Alors c'est moi qui ai l'enseignement francophone en portefeuille dans le collège et je vais me permettre de répondre. Si Jef Van Damme veut ajouter quelque chose, il a l'enseignement néerlandophone, il peut. Bien évidemment, on se rend bien compte que la motion du PTB est essentiellement destinée à l'enseignement francophone, avec cette préoccupation de l'enseignement du néerlandais qui est au centre de votre de votre motion.

Malheureusement, je dois vraiment aller dans le sens de Mr. Milis et de Mr. Ikazban surtout, votre stratégie de pointer du doigt une prétendue insuffisance de moyens mis à la disposition des écoles pourraient traduire une certaine mauvaise foi. À moins que ce ne soit une mauvaise connaissance de la réalité du terrain. Mais je ne pense pas que ce soit ce dernier point. Pourquoi je dis cela? Parce que tout simplement, vous avez déjà entendu ici de nombreuses réponses à vos interpellations. Vous avez déjà obtenu de nombreuses réponses à vos questions écrites et je vais me borner à réutiliser ce moment pour vous démontrer que plus que jamais, la commune investit dans la jeunesse et dans l'éducation.

Alors, effectivement, ça ne s'est pas traduit par un énième plan qui pourrait être considéré comme un effet d'annonce, mais bien par un déploiement quotidien, un déploiement constant de mesures et d'actions concrètes. Et lorsque vous avez voté notre budget, vous avez une fois de plus déployé des moyens considérables à l'égard de notre instruction publique, pour ne citer qu'un seul chiffre. On est aux alentours de 580.000 euros pour des enseignants à charge. Je vous mets au défi d'aller trouver une autre commune à Bruxelles qui a ce type de montants inscrits à cet article budgétaire. Alors, en ce qui concerne les remédiations au sens large, le soutien scolaire, récemment, depuis les dernières années où nous sommes entrés en législature et où j'ai les commandes de l'instruction publique, nous avons pu déployer des études dans toutes les écoles fondamentales et nous avons des études le lundi, le mardi et le jeudi, dans certaines écoles, nous avons également des études le vendredi. Ces études sont mises en place avec des enseignants et, d'autre part, le partenariat avec Schola ULB, où des tuteurs prennent en charge par groupes de 8, les enfants qui ont besoin d'une remédiation. Alors, puisqu'on a réussi à généraliser ce système et qu'on a donc une étude gratuite dans toutes nos écoles aujourd'hui, les budgets que vous avez votés pour l'année 2021 pourront être destinés à augmenter encore le nombre d'enfants pris en charge dans chaque école. C'est la manière dont nous allons travailler. Alors, je dois quand même vous rappeler aussi que là, nous avons été totalement pionniers, aujourd'hui, on en parle au niveau de la Communauté française, mais nous avons été les seuls l'année passée à mettre en place des stages pour les élèves en difficulté. On avait demandé tout un travail pendant la

période Covid à nos enseignants pour qu'ils pointent ceux qui étaient éloignés de l'école ou ceux qui avaient de plus grandes difficultés que les autres. Et nous avons ainsi pu accueillir 160 élèves durant les deux dernières semaines d'août pour des modules de difficultés logico mathématique, des modules de méthodologie pour les P5 P6 qui visaient à les préparer à aller dans le secondaire, des modules de néerlandais prioritairement pour les écoles qui avaient été confrontées à des pénuries de professeurs de néerlandais. Et alors une évaluation des besoins est en cours. Mais je suis déjà quasiment certaine qu'elle donnera le résultat qu'il nous faut rééditer cette modalité d'aide aux élèves pendant l'été qui vient.

Alors gratuité de la garderie, gratuité des études dirigées, j'en ai déjà parlé. Gratuité aussi du DAS sur l'heure du midi et des ateliers qui ont lieu avec les professeurs sur l'heure du midi. Projet pédagogique, énormément, mais si vous voulez, je vais vous répondre en questions écrites parce que je ne suis pas capable de lire tout ça assez vite pour rester dans mes 5 minutes. Mais les classes verticales, le suivi des nouveaux enseignants, les visites dans les classes, le focus sur la gestion des classes etc., si vous voulez des chiffres négatifs, on a cinq écoles qui ont pas eu la visite pédagogique des enseignants non nommés à cause de la crise sanitaire. Ça, c'est le point négatif, si vous en voulez un. Et je pense que parfois, ça vous plaît d'en avoir un.

Alors je voudrais bien vraiment répondre sur la question de la pénurie des enseignants. Je vous ai dit on est au-delà de 550.000 euros pour du personnel à charge enseignant. Je ne parle même pas là des psys, des assistants sociaux, des logopèdes, etc., qu'on engage en plus à charge. Je réponds juste sur les enseignants à charge. Qui sont-ils, alors en 2021, ils correspondront à 14 équivalents temps plein répartis comme suit : 1 pour l'immersion, 5 pour le néerlandais, 2 pour les maternelles, 3 pour le primaire et les autres remédiation et remplacements ponctuels. Je le répète, aucun autre pouvoir organisateur à Bruxelles, sauf à ce que vous arriviez à me démentir, ne fait un effort comme celui-là. Vous constaterez qu'effectivement, le coût d'un équivalent temps plein, c'est 42.000 euros. Et donc, ceci signifie que depuis le début de la législature, nous avons augmenté le budget des enseignants à charge de plus de 550.000 par an, et pour une commune comme la nôtre, c'est un effort considérable qui n'a pas attendu votre motion et vos pistes de financement.

Alors, soutien en période Covid, je pense qu'en fait, Mr. Ikazban a déjà tout dit. On a plutôt été à la pointe qu'à la traîne. J'ai mentionné les stages d'été. Il a mentionné une série d'autres choses. Nous avons gardé contact avec tous nos enfants. Alors oui, malheureusement, il nous reste quelques petits cas marginaux qui, souvent, étaient des cas qui avaient déjà de grandes difficultés avec la crise sanitaire et qui continuent évidemment de bénéficier de tous les dispositifs d'accrochage scolaire. Et c'est une problématique qui est réelle. Maintenant, si on regarde les statistiques de présence, si on regarde l'observation faite par les écoles au retour des enfants, on peut affirmer que la quasi-totalité des enfants régulièrement scolarisés à Molenbeek ont repris le cours de leur scolarité après la première vague. Bien sûr, c'est difficile cette période et le fait de fermer la semaine prochaine les écoles, vous ne pouvez pas savoir comme moi, j'ai mal au ventre de devoir faire ça. C'est un drame, c'est un drame pour nos familles, c'est un drame pour nos enfants. Il ne faut pas se cacher ça. Mais il ne faut pas non plus aller dans la démagogie et dans des choses malsaines qui consistent à pointer Molenbeek, à aller attiser la peur des parents parce que tous les parents aujourd'hui ont peur. Moi-même, j'ai peur pour mes enfants. Tous les parents, tous ceux dans ce conseil qui sont des parents, je suis sûr qu'ils ont peur et ils ont raison d'avoir peur. C'est une période difficile et l'un d'entre vous, dans une de ces questions, avait dit, nous ne savons pas demain ce qu'il restera comme séquelles psychologiques de cette période, mais bien sûr, c'est juste. Nous ne savons pas demain ce qui restera comme séquelles psychologiques de cette période et nous devons travailler sérieusement et nous ne devons pas attiser les peurs des parents. Et nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas reconnaître les efforts que font nos équipes et les efforts que fait notre service et les efforts que font les politiques qui sont à la manœuvre aujourd'hui.

Alors, concernant le Néerlandais, je vais terminer par ça, c'est vrai, nous sommes confrontés à la problématique de la pénurie des enseignants et je ne cesse de vous le rappeler, monsieur De Block, si vous vous souvenez, je pense que c'est dans le premier conseil communal que nous avons eu ensemble où j'étais à cette place et vous étiez à celle-là, je vous ai demandé de suggérer des personnes qui pourraient vouloir occuper ce poste, car nous avons besoin de recruter des enseignants en néerlandais et ce n'est pas facile. Alors les solutions que vous proposez, elles sont gentilles, mais je dois vous dire que nos 5 maîtres de seconde langue qu'on a pu qu'on a dû engager, sur fonds à charge parce que ils n'avaient pas les titres requis. Ils ne pouvaient pas être engagés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Eh bien, nous en sommes fiers. Et vu la pénurie, eh bien, c'est tout ce que nous avons trouvé. Tous ont été testés au niveau des aptitudes linguistiques. C'est une première chose, mais aussi au niveau des aptitudes pédagogiques, parce qu'une chose est de parler une langue l'autre et de l'enseigner. Ce sont deux choses différentes. Et donc, si nous avons pu recruter cinq maîtres de seconde langue sans titre requis, ce n'est pas en restant immobile dans notre fauteuil. Et ce n'est pas en attendant votre motion. Et je vous remercie de l'avoir portée aujourd'hui et de nous avoir donné à nouveau l'occasion de justifier notre travail avec cette priorité qui est pour nous l'enseignement. Je vous remercie.

M. l'échevin Van Damme :

Je peux ajouter quelque chose ? Je suis évidemment 100% d'accord avec tout ce que tu viens de dire. Je voulais juste dire, pour soutenir encore plus ça. Nous avons eu une présentation assez récente de Belfius, je crois, sur les finances communales et là aussi, il est très clair que les dépenses que Molenbeek fait pour l'enseignement sont supérieures et fort supérieures à ceux que font toutes les autres communes à Bruxelles. Donc, ce n'est pas seulement quelque chose que nous disons, c'est quelque chose que les instances indépendantes qui font un screening détaillé de nos budgets chaque année, disent aussi.

Mme la Présidente :

Merci Mr. Van Damme. La parole est à Mr Vancauwenberge, puis nous allons nous attaquer à voter cette motion.

M. Vancauwenberge :

En fait, j'ai combien de temps ?

Mme la Présidente :

Vous avez 3 minutes,

M. Vancauwenberge :

J'ai 3 minutes et vous avez répondu en 8 minutes...

Mme la Présidente :

J'avais 5 minutes. J'ai sucré la moitié de ma réponse pour essayer de rester dans les 5 minutes. J'espère que mes réponses vous ont un petit peu intéressés.

M. Vancauwenberge :

J'ai écouté attentivement. Mais le problème, je ne comprends pas. Il y a des études. Il y a déjà avant le Covid, 16 pour cent des jeunes qui arrivent avec 2 ans de retard avant d'aller

à l'enseignement secondaire. Vous le voyez quand même qu'il y a un problème maintenant. Il y a le Covid. Maintenant, qu'est-ce qu'il y a comme mesure supplémentaire? A peu près rien. C'est comme le Covid n'est pas passé par ici. Donc, vous dites bon les études, oui, il y a des études, mais il y a combien d'enfants qui ont accès à ça? Nous sommes allés écouter les parents parce que nous, on ne le savait pas. Mais des parents à l'école 16 nous disent, quand un des parents ne travaille pas, ils sont priés de ne pas laisser leurs enfants à l'école. Je peux comprendre les mesures sanitaires. Mais alors, ces enfants sont déjà exclus. Et c'est peut-être ceux-là qui ont le plus besoin. Et en plus, ici, c'est aide aux devoirs. C'est bien ça, c'est bien que vous faites ça, et on sait que Molenbeek, c'est une commune avec des demandes et défis pédagogiques particuliers. Donc, ce n'est pas suffisant, donc on le voit dans les chiffres et donc on voit le nombre de jeunes qui décrochent un retard scolaire, etc. Alors, je veux bien qu'on dise, c'est populiste, mais le plan financier, on donne notre avis. Si vous avez d'autres plans, on peut en discuter. Il n'y a pas de problème et apparemment, c'est quand on dit les échevins et la bourgmestre, ils donnent une petite partie de solidarité de leur salaire. C'est démagogique. Moi, je trouve que dans une commune solidaire, les élus peuvent aussi donner parfois l'exemple. Ce serait un signal formidable envers la population et envers les jeunes en général.

Donc, voilà, il y a la pénurie. Je sais bien qu'il y a pénurie d'enseignants, mais on vous donne des pistes. Les artistes, pourquoi on n'essaye pas avec les artistes? Il y a des artistes qui peuvent le faire. C'est un défi aussi. Je ne dis pas que tout sera facile, etc. Mais rien ou essayer avec des artistes. Je préfère qu'on essaye avec des artistes, avec des gens qui ne sont pas enseignants. D'ailleurs, c'est aussi prévu dans le règlement qu'on peut engager des gens qui connaissent la matière et qui ne sont pas enseignants. Evidemment, ça doit être encadré, donc il n'y a pas de problème. Votre réponse est malheureusement décevante. Mais je peux vous dire que les parents ne vont pas lâcher. Ils ont raison. C'est l'avenir de leurs enfants qui est en jeu, et c'est avec ça qu'on joue.

Mme la Présidente :

Alors, chers collègues, je vous propose de maintenant vous prononcer par vote sur cette motion.

Le point est rejeté.

37 votants : 4 votes positifs, 25 votes négatifs, 8 abstentions.

Het punt wordt verworpen.

37 stemmers : 4 positieve stemmen, 25 negatieve stemmen, 8 onthoudingen.

Mme la Présidente :

Alors, il y a deux personnes qui ont demandé de justifier leur abstention Mr. Ben Salah, Mme Gilles Goris et Mr. Ouassari.

M. Ben Salah :

Concernant ce qui a été dit, que ce soit Madame la bourgmestre ou les conseillers. Je pense qu'effectivement, la manière dont s'est fait cette motion, sans aucune concertation pour un sujet aussi important, nous laissaient de côté d'une certaine manière, alors qu'on aurait pu travailler ensemble pour pouvoir apporter tout du moins un plus. Cette méthodologie est dommage et dommageable du coup, pour la motion en question et par la même occasion pour tous ces enfants, je note également les 550.000 euros, dont je salue...

Mme la Présidente :

S'il-vous-plait, vous pouviez aussi intervenir dans le débat. La justification de l'abstention, c'est court normalement.

M. Ben Salah :

Oui, j'entends bien, mais je pense que de toute façon, ça va aller dans le sens général. Ça ne va pas vous déplaire, pour reprendre vos mots...

Mme la Présidente :

Ce n'est pas la question. C'est juste pour essayer de donner un peu d'ordre à cette assemblée et de tenue pour que les spectateurs puissent suivre.

M. Ben Salah :

J'entends bien et je vous remercie de la clarification, mais je trouve également dommageable de pouvoir, entre guillemets, venir avec des motions qui, clairement, sont des motions aussi populistes visant entre guillemets, à penser aux salaires des politiques, etc. Je ne peux pas imaginer qu'on puisse ponctionner une certaine manière, une grande partie des salaires des échevins ou de la bourgmestre et de se dire on a trouvé, on a trouvé la niche nécessaire pour pouvoir révolutionner d'une certaine manière les montants qui devraient être alloués à l'enseignement. Je veux dire, il faut arrêter avec ce genre de truc parce que c'est inaudible. Les gens commencent à en avoir assez avec ce type de raisonnement et c'est précisément pour ça aussi que j'ai mis en avant mon abstention. Je vous remercie.

Mme Goris :

Merci beaucoup, madame la présidente. Je tiens simplement à dire qu'effectivement, je pense que la question scolaire est essentielle que déjà, comme cela a été dit avant le Covid, les difficultés scolaires étaient réelles. On ne peut pas se voiler la face et c'est de la faute de personne que voilà nos quartiers sont ainsi faits, mais toute bonne volonté doit être soutenue et c'est une priorité pour aujourd'hui, mais aussi pour demain, que les jeunes aient une attention particulière, donc. Je m'abstiens, non pas pour les questions scolaires, mais par rapport à la manière dont s'est formulé, je veux insister sur ce problème. Je vous remercie.

M. Ouassari :

Merci madame la présidente. Voilà, vous le savez très bien. Moi, je suis 100% pour la remédiation elle-même. Je dirais même pour la lutte contre le décrochage scolaire, avant même la remédiation, comme l'a signalé d'ailleurs votre alter égo à Koekelberg, Il l'a bien bien souligné, je suis 100% d'accord avec lui. Maintenant, ce qui me dérange dans cette notion, je ne partage pas la solution pour aller chercher l'argent. Le plan budgétaire indicatif, moi, ça me pose réellement problème.

Laurent Mutambayi entre en séance / treedt in zitting.

**25. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, conseiller communal DEFI, relative au centre de vaccination.
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid DEFI, betreffende het vaccinatiecentrum.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la bourgmestre. En date du 13 mars, soit deux jours avant l'ouverture du centre de vaccination, je vous ai interpellé par médias interposés sur la responsabilité des représentants politiques dans le cadre de la stratégie de vaccination, notamment au regard du débat sur l'administration du vaccin AstraZeneca ainsi que de la nécessité de débattre sur le principe de précaution. Les motifs de mon interpellation sont de renforcer l'adhésion à la vaccination, mais également de permettre de relayer et répondre aux préoccupations et aux questions des citoyens sur les effets secondaires de ce vaccin. Tenant compte des décisions nombreuses de pays qui suspendent l'administration du vaccin en question, il est à mon sens de mon devoir dès lors important de permettre la clarification de la situation à tous les niveaux de pouvoir, y compris au niveau communal, car nous sommes, rappelons-le, l'un des premiers relais des citoyens à ne pas négliger. Dans la presse, madame la bourgmestre, vous avez répondu je cite : « un débat parlementaire est légitime sur la question. Je ne vois pas pourquoi ce débat ne peut pas être également mis sur la table au niveau communal. C'est pourquoi mes questions, je souhaite pouvoir, entre guillemets, les poser et avoir des réponses claires. Quel vaccin a été administré au centre de vaccination de notre commune, Pfizer, Moderna ou AstraZeneca? Combien de personnes ont-elles été vaccinées par AstraZeneca? Y a-t-il des incidents lors de la prise de vaccin dans notre centre, est-ce qu'il y a quelque chose qui vous est remonté par rapport à cela? Pourriez-vous me dire s'il y a eu des annulations ou des personnes qui ne souhaitent pas se faire administrer le vaccin en question? Si oui, auriez-vous des chiffres à nous transmettre, svp? Comment la commune organise la campagne de sensibilisation à la vaccination? Quelles sont les consignes données par les autorités supérieures de la santé par rapport à l'administration du vaccin AstraZeneca actuellement, Quelle est la compétence de la commune dans le cadre de la stratégie de vaccination? Comprennez-le par la même occasion, la question que j'ai transmise au service communal à l'intention du collège et évidemment, avant l'ouverture, comme je l'ai dit précédemment, du centre de vaccination et tout ce qui s'est passé par la suite. Je vous remercie, madame la présidente.

Mme Maouane :

Je vais être très rapide, je voudrais faire pour une toute petite intervention, Monsieur Ben Salah, conseiller communal DEFI, qui dénonce le manque d'adhésion aux vaccins, il a raison. Vous avez raison de vous en inquiéter, de vouloir le renforcer, mais en tant que conseiller communal, on a une responsabilité dans la manière dont on communique, dont tout doit se faire le relais des décisions politiques qui nous concernent et qui nous engagent toutes et tous. Monsieur Ben Salah, pour rappel, votre parti est à la manœuvre en région bruxelloise. J'aimerais vraiment qu'on réfléchisse collectivement au sens de nos interventions et de ne pas essayer de mettre de l'huile sur le feu. Il se n'agit pas ici de vanter les mérites d'un vaccin plutôt qu'un autre, mais vraiment d'avoir un peu de mesure, dans des propos parfois excessifs qui renforcent justement la méfiance de la population qui renforcent ce fossé entre les citoyens, la population et les décisions prises dans le cadre de la crise, des propos qui sont parfois excessifs, j'aimerais vraiment un peu de mesure, ce ne serait vraiment pas du luxe pour justement aider à l'adhésion de la population qui vous semble si chère.

Mme la Présidente :

Merci madame Maouane.

Alors, Mme Goris, puis Mr Ikazban.

Mme Goris :

Merci madame la présidente. Je voulais aller dans le même sens que Mme Maouane. Je pense que nous avons une responsabilité de soutien par rapport à la vaccination, que la manière de parler et notre prise de parole doit aller dans le sens du soutien à la vaccination. C'est le seul moyen pour sortir de ce qui nous arrive, si nous sommes frileux, si nous nous invitons les personnes à la méfiance, on n'en sortira pas. Et donc, je pense que nous devons être modérés et soutenant par rapport à tout ce qui est mis en place pour soutenir la vaccination de nos concitoyens. Je vous remercie.

M. Daïf :

Merci, je rejoins ce qu'à dit Mme Maouane, donc je trouve un peu, comment dire, indécent que Monsieur Ben Salah, alors qu'il est à la manœuvre au niveau de la Région. Donc, je crois qu'il faut avoir une politique cohérente. On vient de dire que la vaccination, pour le moment aussi, c'est le meilleur moyen de remédier. Concernant AstraZeneca, je crois que l'Union, la Commission européenne et l'OMS viennent de faire une étude pour dire que les effets secondaires de ce médicament, comme n'importe quel médicament, a toujours des effets secondaires. Donc, il faut voir un peu le pourcentage et donc il faut encourager la population à se vacciner. Monsieur Ben Salah, vous êtes à la Région et c'est la raison qui manœuvre ça et je trouve qu'il faut être cohérent entre soi-même. Il faut savoir de quel bord on est.

Mme la présidente :

Je donne la parole à Madame Agic.

Mme Agic :

Oui, je pense, comme mes autres collègues, je vais abonder dans le sens de Mme Maouane. Je pense qu'aujourd'hui, la vaccination est la solution face à cette année déjà complète de crise que nous connaissons pour nous positionner face au vaccin, on doit se baser surtout sur des éléments scientifiques et pas des positions politiques, même quand elles sont prises dans d'autres pays, parce qu'on sait qu'elles le sont justement en vue d'élections et que nous ne devons pas entrer dans ce genre de jeu. Notre population a besoin de ces vaccins. Nous avons la chance d'avoir un centre de vaccination sur notre commune et je pense que oui, il est important, en tant que politique, de veiller à la santé de notre population. Effectivement, et aujourd'hui, veiller à leur santé, c'est permettre qu'ils puissent être tous et toutes vaccinés le plus rapidement possible. Je pense qu'effectivement, en tant que politique, on doit vraiment réfléchir aux communications que nous faisons dans ce sens parce que on n'a vraiment pas de pas de temps à perdre sur les vaccinations. Voilà.

Mme la présidente :

Merci Mme Agic.

M. Ikazban :

Je comptais simplement intervenir, mais j'insiste là pour intervenir parce que je rejoins vraiment les collègues Agic, Mme Maouane et Ann Gilles Goris et voilà, je ne vais pas cibler ni accabler le collègue de DEFI, mais simplement lui expliquer que je pense que chacun doit être à sa place dans cette crise. Je pense que ce qui pose problème dans cette crise, tout le monde l'a dit depuis le début, les gens sont fatigués, les gens en ont marre et ce qui fatigue les gens, c'est aussi la cacophonie. C'est aussi le débat. J'ai entendu dire des conseillers, madame la Bourgmestre, je vous ai interpellée sur les réseaux sociaux, à travers les médias. Déjà là, il y a un problème en soi, un sujet aussi délicat. Au conseil communal, on a le droit et on peut interpellier le conseil communal. On peut poser des questions ici. On peut interpellier. Moi, je pense qu'à l'heure d'aujourd'hui où on vit une crise sans précédent, ça fait un an que ça dure. Personne n'imaginait qu'on aurait pu avoir un vaccin aussi vite. Je ne suis pas expert par rapport à ça. La seule chose que je fais, je passe mon temps à expliquer aux gens que les mesures sanitaires et les recommandations, c'est important, se laver les mains, etc. Je passe mon temps à expliquer aux gens que le vaccin est important, comme d'autres vaccins, le vaccin de la grippe, le tétanos. Je mettais de l'ordre dans mes papiers, dans mes documents chez moi il y a quelques temps, et j'ai retrouvé le carnet de vaccination, les miens, ceux de mes enfants, pour rappeler quand même que les vaccins sont extrêmement importants et que dans les vaccins, il n'y a jamais 0 % de risque. Et je dis simplement que donner cette impression, aggraver le doute dans l'esprit des gens, c'est une grande responsabilité des partis politiques. Il y a des responsables politiques qui n'ont pas arrêté, je ne parle pas de Monsieur Ben Salah, je parle d'autres qui n'ont pas arrêté de rajouter à la cacophonie, de rajouter du doute, de rajouter de la démagogie, parfois même parfois même sans le vouloir, certainement, je pense. Ça n'aide pas à ce que les citoyens adhèrent, résistent, tiennent le coup. Ce n'est pas facile.

Ce qui me dérange aussi, madame la bourgmestre, c'est toute cette cacophonie autour des vaccins qui est arrivée au moment où on ouvrait le centre de vaccination à Molenbeek. A l'heure où on aurait dû être tous fiers d'avoir un centre de vaccination et de se dire Molenbeek, elle s'illustre, on a été les premiers à avoir un centre de testing, on est parmi les premiers à avoir un centre, et vous l'avez dit vous-même, les bourgmestres sont venus et ils sont repartis avec des étoiles dans les yeux. Moi, je ne les ai pas vu, mais je crois, ça veut dire quoi, ça veut dire que vous, les membres du collège, tous les gens qui travaillent dans cette commune, vous voulez le meilleur pour la population et moi, ce qui m'enrage et ce qui m'énerve.

Mme la Présidente :

N'oubliez pas de conclure.

M. Ikazban :

Ce qui me dérange, c'est de faire des commentaires qui pourraient donner l'impression qu'on fait des choses médiocres pour la population. On veut le meilleur chez nous. On veut un centre de vaccination et on veut qu'il soit le meilleur possible. Une infrastructure, quelle qu'elle soit, la meilleure possible. De grâce, soyons raisonnables dans nos propos, encore une fois, quand ça reste au conseil communal, c'est une chose, mais quand ça part dans des médias, sans être sûr et sans être un expert, je pense que c'est faire preuve d'irresponsabilité. Ce que je dis d'ailleurs est totalement partagé par le président de DEFI qui le dit lui-même, qu'il faut arrêter cette cacophonie avec ces histoires de vaccins etc. Pour une fois, on n'a pas suivi les pays voisins et on avait raison.

Mme la présidente :

Merci beaucoup. Oui, je pense que vous avez raison, il faut rendre hommage en particulier à notre ministre de la Santé, Frank Vandenberghe, qui a tenu bon dans cette affaire AstraZeneca.

Alors, je vais dire quelques mots à propos de la vaccination qui a débuté dans notre commune le 15 mars à 13 heures, avec l'ouverture officielle de notre centre au 696 de la chaussée de Gand. Donc, pour l'instant, ce sont les personnes âgées, par ordre décroissant d'âge qui sont convoquées. On est à septante trois ans, donc, c'est-à-dire que tous ceux qui sont au-delà, ont théoriquement été invités par la Cocom. Aujourd'hui, dans notre centre, il y a un seul vaccin qui est administré, c'est celui d'AstraZeneca. Aucun effet secondaire n'a été signalé jusqu'ici, au contraire. On voit surtout des gens qui dansent, permettez-moi l'expression, dans le centre de vaccination. Ils sont extrêmement contents d'être vaccinés. Ils ont hâte de revenir pour recevoir leur seconde dose. En ce qui concerne votre question sur les annulations, il faut savoir que nous recevons la liste des personnes invitées à se faire vacciner via la Cocom et qu'on a un taux d'annulation extrêmement bas, de l'ordre de 5 personnes par jour. Nous n'avons aucune vue sur les raisons de ces annulations. Cinq annulations par jour pour un nombre total de personnes vaccinées que je vais vous détailler. Nous avons commencé le lundi 15 par une demi-journée, deux cents personnes ont été vaccinées, le mardi, journée entière 403, mercredi 398, jeudi 402, vendredi 417, samedi 397, dimanche 395. Autant vous dire que le nombre d'annulations est ridicule à côté du nombre de personnes vaccinées.

Alors, pour la sensibilisation à la vaccination, jusqu'ici, nous avons essentiellement utilisé notre journal communal et nous avons mis comme Houria Ouberti et moi-même, nous en avons parlé tout à l'heure, un Call Center, à la disposition des Molenbeekois. Il est fort utilisé, en particulier pour les vieilles personnes qui veulent prendre rendez-vous.

Pour les consignes concernant l'administration du vaccin d'AstraZeneca, en début de semaine passée, le Conseil supérieur de la santé, dont l'avis a été suivi par la Task force vaccination, étaient unanimes pour dire que ce vaccin était sûr et efficace. L'Agence européenne du médicament est arrivée jeudi passé à une conclusion scientifique identique, le vaccin d'AstraZeneca est sûr et efficace.

Alors, j'ai déjà eu l'occasion de vous répondre puisque vous m'avez interpellée par la presse dans la presse, et c'est malheureux, comme pour les autres centres en région bruxelloise, la Commune est le bras opérationnel et logistique de la Région qui soutient et qui finance le projet. Nous avons donc mis à disposition les locaux, réalisé des travaux d'aménagement pour répondre à des protocoles précis, engagé le personnel tant administratif que médical, et ceci en douze jours. Je vous l'avais déjà dit, on nous avait contacté au mois de janvier pour ouvrir le 1er février. On était le premier centre décentralisé et le premier centre en dehors des centres de la ville de Bruxelles au Pacheco et au Heysel, qui était prêt. Et le fonctionnement quotidien du centre est géré ad integrum par nos équipes que je remercie encore une fois. Et comme certains d'entre vous l'ont dit, notre seule issue dans cette crise, c'est la vaccination. Il faut que chacun d'entre-nous en soit conscient et porte la responsabilité de ses actes. Soit ils aident, soit ils n'aident pas. Merci de m'avoir écouté.

M. Ben Salah :

Excusez-moi, j'ai eu une coupure. Donc effectivement, je vous rejoins, il y a eu énormément de problèmes au niveau de l'informatique. J'ai pu suivre la quasi majorité de votre intervention et vous remercie des réponses. Soyons clairs parce que j'en entends beaucoup aujourd'hui de conseillers de différents partis politiques expliquer ou s'exprimer, visant d'une manière ou d'une autre, mettre en avant le fait que j'aurais dit que les vaccins n'étaient pas

bons, qu'il ne fallait pas vacciner, etc. C'est totalement faux. La majorité de mes sorties, que ce soit en radio, en TV ou à l'écrit, de manière assez claire, je mettais en avant le principe de précaution. Alors nous, chers conseillers, nous avons une responsabilité. Cette responsabilité, c'est justement de pouvoir permettre justement l'adhésion vers ces vaccins. Soyons assez clairs par rapport à ça. Moi, quand je communique, c'est pour mettre en avant le principe de précaution, au même titre qu'énormément de pays, notamment l'Allemagne et la France, qui ne sont pas des petits pays. Je rappelle que le ministre de la Santé est parti les consulter. Il a tenu bon. Il a décidé de continuer dans cette direction-là. Je le salue. Il n'y a aucun souci par rapport à ça. Mais que serait-il arrivé s'il était revenu avec une réponse entre guillemets négative de l'OMS et de l'Agence des médicaments? Donc là, sur le coup, j'ai une volonté et ma volonté première, c'est de protéger la population parce que le Jacques a dit depuis le début de cette crise et quand même assez important, Jacques a dit ne mettez pas le masque, Jacques a dit mettez le masque, les enfants ne sont pas touchés, sortez, ne sortez pas. Je peux imaginer aisément que les citoyens soient un petit peu perdus à travers ça. Et mon idée première, c'était de pouvoir mettre en avant le débat.

Mme la Présidente :

Vous arrivez au bout de votre temps de parole.

M. Ben Salah :

J'estime que la situation et le sujet est assez important. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui nous suivent et qui ont besoin de clarification pour pouvoir justement permettre cette adhésion. Je pense que la situation est effectivement assez importante et donc sur le coup, je le répète d'une manière je ne suis pas parti entre-guillemets dans un plateau télé pour pouvoir faire des pompes ou expliquer ceci ou cela.

Mme la Présidente :

Vous pouvez clôturer ?

M. Ben Salah :

Je vous rappelle que la quasi majorité du temps, quand un membre de votre parti prend la parole, il dépasse largement et c'est facile à vérifier, largement le temps de parole. Donc je vous proposerais, par courtoisie et par équité, de me laisser terminer mon intervention. Je vous remercie. Et donc, là, sur le coup, je le répète et mon intervention visait à apporter, entre guillemets, le débat pour pouvoir permettre justement l'adhésion. Donc, je le répète, vous allez lire ce que j'ai écrit, ce qui a été écrit et ce qui a été dit à ce sujet-là. Donc, si vous avez entre guillemets, une façon de comprendre un petit peu les choses différemment, je vous propose de me téléphoner et d'informer et de pouvoir entre guillemets mettre le débat pour un sujet aussi important, aussi important sur la table, je pense que c'est non seulement notre droit, mais notre devoir. Je pense que chacun d'entre nous a une responsabilité et je vous laisse à cette responsabilité. Je vous remercie.

**26. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative à la lutte contre l'homophobie.
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Maouane, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de strijd tegen homofobie.**

Mme la Présidente :

Alors, on passe maintenant à l'interpellation de madame Maouane sur la lutte contre l'homophobie.

Mme Maouane :

Merci, madame la présidente, d'élever le débat, si c'est possible. Avant d'entamer mon interpellation, j'ai une petite pensée, évidemment, pour David et sa famille. Bravo également à votre initiative, madame la bourgmestre, d'avoir hissé le drapeau arc en ciel après ce drame odieux. David a été tué dans un parc à Beveren, le 6 mars dernier. Il a été tué parce qu'il était homosexuel, tué par trois mineurs, dont le plus jeune a 16 ans. Ils ont utilisé un site de rencontre pour lui tendre un piège. Selon Patrick Charlier, codirecteur d'UNIA, près de 31% des actes de haine liés à l'orientation sexuelle aboutissent à des coups et blessures. On aimerait que chacun et chacune puisse avoir la possibilité de vivre et d'aimer ouvertement qui il ou elle veut sans risquer sa vie. On devrait pouvoir vivre sa vie sereinement. On a quelques petites questions plus spécifiques au niveau communal, madame la présidente, est-ce qu'il existe au niveau du personnel communal, des formations ou des initiatives pour sensibiliser et lutter contre l'homophobie. Est-ce qu'il existe aussi au niveau de la sensibilisation des jeunes, notamment dans les écoles communales, mais aussi au sein des associations pacommunales, je pense à MOVE, notamment des formations, des modules ou des initiatives qui sont prises pour lutter contre l'homophobie et pour aider à développer une société où chacun et chacune, quelle que soit sa couleur de peau, son orientation sexuelle, sa religion, puisse vivre sereinement et en paix. Je vous remercie pour votre attention.

Mme la Présidente :

Merci pour votre interpellation, Mme Maouane. C'est Mme Ouberri qui a l'égalité des chances comme échevine, qui va vous répondre. Je donne la parole à Madame Agic.

Mme Agic :

Merci présidente, en effet, je souhaiterais me joindre également aux pensées pour la famille de David et effectivement vous remercier d'avoir joint finalement Molenbeek à ce soutien qu'on a pu voir au niveau de la Belgique entière avec ce drapeau qu'on a ici. On sait qu'on hisse également le drapeau lors de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie. Effectivement, mais je pense que l'on doit avoir des politiques qui vont bien au-delà de ces actes symboliques. Et donc, effectivement, je me joins aux questions de Mme Maouane pour voir un peu ce qui est fait au niveau communal, que ce soit chez nous, mais aussi auprès des écoles, parce que cet événement nous a effectivement montré que la lutte contre l'homophobie reste un combat ô combien d'actualité et que l'on doit continuer à mener à tous les niveaux de pouvoir et donc notamment également dans notre commune. J'ai hâte d'entendre ce que Madame L'échevine va nous répondre aujourd'hui. Merci.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci madame la présidente, merci Rajae Maouane et Leila Agic pour cette interpellation. Donc, cette interpellation, en fait, elle doit nous rappeler à toutes et à tous ici présents ce soir, que l'homophobie peut encore conduire malheureusement encore aujourd'hui des individus à commettre les pires atrocités. Suite donc au meurtre de David, paix ait son

âme et beaucoup, beaucoup de courage à sa famille, la commune s'est immédiatement jointe à l'hommage et à la condamnation de la violence et de l'intolérance. On agissait comme vous l'avez souligné, vous l'avez vu aussi, hisser le drapeau arc en ciel sur la maison communale. Il est encore d'ailleurs placé.

Et donc pour répondre aux questions sur la sensibilisation, la commune s'associe chaque année aux actions organisées dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et la biophobie. Le 17 mars, le drapeau avait été hissé et flotte encore, comme j'ai dit sur la maison communale. Et ce fut également le cas en 2020. Et donc, le drapeau à chaque période correspondante y sera hissé pour rappeler le combat important qui est mené. Et donc, l'information a toujours été relayée dans la newsletter du personnel communal. La commune s'associe aussi à la campagne de sensibilisation régionale All Gender Welcome, à destination du personnel communal. Quant aux formations du personnel, la commune est très, très attentive à cela, surtout au niveau de ce sujet combien important et dans le cadre de cette campagne, plusieurs membres du personnel, surtout ceux de première ligne, qui accueillent le public, ont participé en 2019, donc bien avant la pandémie, à une formation interne de sensibilisation à l'accueil des personnes transsexuelles et transgenres. Et c'était la Rainbow House qui a été l'animateur principal de ces ateliers. Bien entendu, ces formations vont continuer, bien sûr, parce que voilà, il faut vraiment renforcer ces formations hyper importantes. On a aussi un plan de diversité à destination des personnels, qui avait été approuvé par ailleurs par le conseil communal en 2019, un nouveau plan va bientôt être établi parce qu'on est à la troisième année et qui va reprendre toutes les actions concrètes qu'on va mener auprès de notre personnel pour lutter efficacement contre toute forme de discrimination. Et évidemment, la lutte contre l'homophobie en fera partie. Et pour ce volet-là, la commune travaille en collaboration avec les services d'unia, comme vous le savez. En ce qui concerne les questions au niveau de la sensibilisation au niveau des écoles, je voudrais ajouter un petit mot sur le travail qui est mené au quotidien par nos équipes pédagogiques dans nos écoles communales bien sûr, la lutte contre l'homophobie, comme toute autre forme de discrimination, fait partie intégrante des valeurs défendues au sein de nos écoles. Donc, tous ces sujets sont abordés tant par le questionnement des élèves qu'à travers la transmission du savoir par nos enseignants. Il s'agit donc d'une préoccupation permanente, d'un travail au quotidien que l'on aborde tant en questions d'actualité lors des cours de citoyenneté ou encore lors des cours d'éveil à la sexualité en collaboration avec notre PSE et les animations EVRAS, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Quant à ce qui est fait sur le terrain via nos associations communales, il faut savoir et je pense que vous êtes bien placée, Madame Maouane, pour savoir ce que fait notre asbl MOVE sur le terrain. Donc, elle s'inscrit dans une vision positive, dans la mesure où elle favorise le vivre ensemble. Elle regarde plus vers ce qui rassemble au lieu de pointer les différences. Et donc, d'ailleurs, je ne vous apprendrai peut-être rien si je vous dis que le principe qui prévaut en matière de prévention, c'est plutôt de parler de préférence au lieu de parler de prévention spécifique, on parle de prévention générale. Ceci dit, donc, dans le cadre des réunions organisées avec les ados, genre le projet Café philo de la maison de quartier ou le futur Café citoyen, des débats, des discussions seront aussi organisés. Je voulais vraiment vous en faire part.

Par ailleurs, vous savez aussi que c'est un débat qui est compliqué parce qu'il s'inscrit bien dans ce crime homophobe. Et ce n'est pas toujours facile et je ne me pose la question, comme beaucoup d'autres, pourquoi pointer toujours la jeunesse? Est-ce que c'est plus les jeunes qui sont homophobes ou il y a un tout? Et donc, on est en droit aussi de se poser la question pour ne pas pointer du doigt notre jeunesse et donc MOVE à travers toutes ces maisons de quartier mène un travail de terrain que je salue d'ailleurs depuis des années et donc ils ne ratent pas une occasion pour pouvoir faire face, faire face à la situation et de pouvoir répondre de manière honnête aux ados qui sont autour de la table. Voilà, je pense que j'ai fait le tour et je vous écoute pour la suite. Merci.

Mme Maouane :

Merci Madame l'échevine, alors pour vous rassurer, moi, je ne visais absolument pas la jeunesse. Je ne la stigmatisais absolument pas. Ne me faites pas dire, attention, ce que je n'ai pas dit. Mon interpellation visait un centre de formation au niveau communautaire. Je pense que vous n'employez pas que des mineurs au sein de la commune. J'espère en tout cas, Mon interpellation portait sur les thématiques LGBT +, elles renvoient à des discriminations qui sont multiples : femmes, personnes d'origine étrangère ou autre qui augmentent justement l'exclusion, et la lutte contre l'homophobie, contre la biphobie, etc, c'est qu'un axe dans tout pour une société apaisée et un vivre ensemble renforcé. Moi, je sais que c'est un travail transversal, qu'il s'agit de mener à tous les niveaux écoles, associations, au niveau du sport, au niveau du voisinage, au niveau du personnel communal. On n'aura pas le temps de tout brasser ici, mais c'est un travail transversal qui doit être mené. C'est ce que j'interrogeais ici, donc j'ai bien entendu vos réponses. Elles me rassurent quelque peu. Cependant, il y a quelques difficultés qui subsistent parce que c'est un sujet compliqué. La question de la vie affective et sexuelle est un sujet parfois tabou. Donc, on doit pouvoir se montrer créatif quand on aborde ces questions et de pouvoir oser les aborder. Ce serait très intéressant, au niveau des écoles, qu'il a peut-être un renforcement, justement, du soutien aux associations parce qu'elles existent communautaires qui travaillent sur l'éducation à l'éducation, à la vie relationnelle, affective et sexuelle qui, elles, peuvent intervenir auprès des jeunes et en soutien aussi aux acteurs scolaires, puisqu'on sait que, comme je le disais, il ne faut pas trop en demander aux enseignants. Les enseignants sont parfois démunis face à ce genre, à ce genre de questions et donc pour pouvoir les renforcer, les outiller. Voilà, je pense avoir fait le tour. Merci en tout cas pour votre réponse.

Mme la Présidente :

Merci Madame Maouane.

27. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la dénomination du Boulevard Léopold II.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de naamgeving van de Leopold II-laan.

28. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Kalimbiriro, Conseillère communale PS-SP.A, relative au futur tunnel "Annie Cordy".

Le Conseil prend connaissance.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Kalimbiriro, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende de toekomstige "Annie Cordy"-tunnel.

Mme la Présidente :

Alors on va vers monsieur Sumlu et Mme Kalimbiriro, je vous propose de traiter les deux interpellations ensemble parce qu'elles touchent au même sujet. Il s'agit de rebaptiser ou non, le boulevard Léopold II. C'est la poursuite d'un sujet qu'on avait déjà longuement discuté ici. Monsieur Sumlu d'abord et puis Madame Kalimbiriro.

M. Sumlu :

Merci beaucoup, Madame la Bourgmestre. À l'automne de cette année, le Tunnel Léopold II changera de nom pour devenir le tunnel Annie Cordy. Une femme supplémentaire dans la petite poignée de femmes qui ont la chance d'avoir leur nom dans l'espace public. A Bruxelles, seuls 4,2 pourcent des voiries portent un nom féminin, selon une étude de l'Université libre de Bruxelles. Le choix du nom a été laissé à l'appréciation des citoyens et des citoyennes qui ont eu leur mot à dire. Cette possibilité de choix a permis aux habitants et habitantes de la Région de Bruxelles-Capitale et même aux navetteurs et navetteuses, de

prendre une implication dans la ville en donnant de la voix pour les prochaines années à venir. Si ce changement de nom est un pas dans la bonne direction, d'une certaine manière, je ne suis pas satisfait pour autant. J'aimerais savoir si le boulevard Léopold II, présent en grande partie sur le territoire de notre commune, allait lui aussi changer de nom. Certes, il s'agit d'une voirie régionale, mais je souhaiterais savoir comment la commune se positionne par rapport au nom du boulevard. Nous savons que nous avons été attachés à la question de décolonisation. Des initiatives pour en changer le nom étaient ou pourraient, elles, être prises de la part de la commune en ce sens? Si oui, quel serait le processus que vous aimeriez être mis en place pour changer ce nom? Merci pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Sumlu!

Alors, madame Kalimbiriro.

Mme Kalimbiriro :

Madame la présidente, ça tombe bien que ce conseil clôture le mois de mars, le seul mois sur les 12 de l'année au cours duquel la femme peut rappeler qu'elle existe, qu'elle partage le même espace que l'homme, qu'elle participe à l'édification d'un monde meilleur, un monde juste de par son intelligence, la force de son travail. Il faut donc qu'elle soit visible et que justice lui soit rendue. Madame la présidente, je peux dire sans crainte de me tromper que vous vous inscrivez dans ce plaidoyer pour plusieurs raisons, dont le fait que vous vous êtes prononcée pour le changement de nom du plus long tunnel de Bruxelles qui, de surcroît, traverse notre commune, en faveur du nom d'une femme. Pour moi, de ma couleur et témoin de mes origines, c'est une très bonne chose que ce tunnel qui porte le nom d'un monarque qui n'avait en tête que de tirer un maximum de bénéfices de sa colonie en fermant les yeux sur toutes les atrocités pratiquées par son administration. C'est bon, c'est tout bon. Ce boulevard devait changer de nom parce que les mentalités évoluent. Elles changent, elles s'inscrivent dans la reconstruction, les réparations. Après le sondage citoyen sous plusieurs noms proposés, Annie Cordy l'a emporté. Cette femme artiste a fait bouger les jeunes qui ont 30, 45 ans aujourd'hui avec sa chanson. Je ne peux pas le lire, il faut le chanter : cho ka ka o. Aujourd'hui, des voix s'élèvent contre ces choix. Une de ces chansons classées raciste parce qu'elle soulève des stéréotypes racistes. Sa famille s'en défend. Elle n'a jamais été raciste, dit-elle. D'ailleurs, moi-même, je dis qu'elle n'a jamais été raciste. Je ne l'ai pas écrit, Mme la présidente, qu'en pensez-vous? Que pensez-vous de ce choix? Voilà. Je suis tellement émue.

Mme la Présidente :

Alors, Mme Evraud et puis Mme Goris.

Mme Evraud :

Merci madame la présidente. En fait, je ne vais pas m'étendre longuement, mais je suis très inquiète de cancel culture qui pour moi est assez nombriliste, qui fait par exemple dire à des universitaires de l'Université de Stanford, de supprimer les cours sur l'Antiquité et les cours de latin et de grec parce que ces gens sont issus d'une culture esclavagiste. On en arrive à des choses incroyables. Concernant le manque de femmes dans les voies publiques régionales, c'est un fait et je suis bien d'accord. Donc je peux comprendre l'émotion de certains, mais parler du racisme d'Annie Cordy, on pourrait aussi dire qu'elle est élitiste parce qu'elle a chanté la bonne du curé, qu'elle est anti-européenne parce qu'elle a chanté Frida oum papa, qu'elle est contre les espèces protégées parce qu'elle a chanté Davy Crockett qui tuait les ours et les loups. Enfin, il faut arrêter, cela n'est plus possible !

Et alors, concernant Léopold II, auquel je tiens particulièrement, d'abord parce que ce fut un grand roi, je conseille à ses détracteurs de lire deux livres de personnalités congolaises, historiens, Marcel Yabili et Jean-Pierre Nzeza Kabu Zex-Kongoqui ont coupé la tête au mensonge, comme il le dit lui-même, des historiens européens sur le roi Léopold II. Ça devient un peu ridicule. Je vous remercie

Mme Goris :

Merci beaucoup. Moi, je suis un peu consternée aussi. Bon, d'abord, je trouve que donner le nom d'un tunnel à Annie Cordy, ce n'est vraiment pas lui rendre honneur. Cette femme était lumineuse, était joyeuse et colorée, la mettre dans un trou sombre, voilà. Mais je suis donc très contente que vous ayez lié ces deux interpellations, donnons plutôt le nom, si vous voulez changer le monde du boulevard, donnons le nom d'Annie Cordy et j'ai envie de dire aussi, on fait une espèce de chasse aux sorcières par rapport à l'ancien temps. On veut évidemment oui, dire qu'Annie Cordy est raciste. Franchement, je ne sais pas où on va gratter. Peut-être qu'on devrait regarder un petit peu ce qui se passe aujourd'hui et voir les esclavages d'aujourd'hui et voir ces sociétés ou ces entreprises qui exploitent des jeunes, qui exploitent des travailleurs étrangers, qui exploitent des sans-papiers. Là, il y a un réel esclavage, mais c'est évidemment plus facile de dire Annie Cordy est raciste et Léopold II, comme ça, ça nous empêche de regarder nos concitoyens qui font du vrai esclavage de personnes d'origine étrangère, de personnes sans papiers. Et j'ai envie de dire une certaine colère par rapport à cette facilité, finalement, d'attaquer des gens qui ne sont plus là. Prenons nos responsabilités. Donnons à Annie Cordy un lieu lumineux, joyeux, qui va la mettre en valeur. Cette femme a permis à des générations d'être dans l'espérance, de danser, de chanter, d'être unis. Elle a travaillé à l'unité de notre pays, ne l'oublions pas. Et c'est facile, quand les gens ne sont plus là, d'aller inventer tout et n'importe quoi. C'est comme par rapport à un Tintin au Congo. Finalement, on ne peut plus lire Tintin au Congo parce que c'est raciste. Il faut resituer les œuvres artistiques et culturelles dans les moments où ils ont été créés. Et je pense que ne jetons pas l'eau avec le bébé. Et battons-nous contre les vrais, les vrais lieux où on dénature, on défigure et où on ne donne pas la juste dignité aux personnes. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci Madame Goris.

Je donne la parole à Madame Agic, puis à Monsieur Milis et à Madame Maouane.

Mme Agic :

Alors il faudrait d'abord commencer par revenir un peu sur le processus. Personne n'a souhaité donner le nom d'Annie Cordy à quelque endroit que ce soit. Ce sont les gens, la population, les citoyens qui ont voté pour que le tunnel porte le nom d'Annie Cordy. Donc il ne faut pas prendre les choses à l'envers. C'est dans ce sens-là que ça s'est passé. Et effectivement, cette démarche se place dans le fait que si 6 % des voiries à Bruxelles portent des noms de femmes et qu'il y a effectivement urgence à faire un travail sur la féminisation de l'espace public. A côté de ça, il a aussi la question de la décolonisation de l'espace public. Et je pense qu'on connaît le travail parlementaire qu'a pu faire notre bourgmestre à l'époque, notamment le devoir de mémoire, je la sais sensible à ces questions, elle a déjà pu également s'exprimer dans la presse. Mais je voudrais aussi rappeler qu'au parlement bruxellois, on a justement voté une proposition de résolution sur la question de la décolonisation de l'espace public et qu'un travail universitaire doit notamment être fait d'abord avant qu'on puisse passer par sûrement le changement de certaines dénominations ou pas, le retrait de certaines statues ou pas, mais que d'abord, ce travail doit être fait. Donc, il faut également respecter ce travail.

Enfin, je voudrais revenir sur le fait que ce n'est pas parce qu'on a donné le nom d'Annie Cordy à ce tunnel qu'il y a un lien qui doit automatiquement se faire avec le boulevard et que demain, si on change le nom de ce boulevard, on peut également demander aux personnes qui y vivent le nom qu'ils souhaiteraient y voir donner et pas avoir cette automaticité dont je ne sais pas d'où elle sort, mais revient beaucoup trop souvent. Mais en tout cas, je pense que c'est une question à laquelle on doit oser réfléchir, peut-être pas aujourd'hui, puisqu'on a effectivement des priorités d'autres urgences, mais en tout cas, on doit oser aborder certains sujets. Et enfin, pour conclure, je pense que personne ne dit qu'Annie Cordy est raciste. Mais effectivement, certaines chansons d'Annie Cordy, ont été écrites à une certaine période, où les discriminations étaient très présentes dans l'imaginaire collectif. Effectivement, on retrouve ce genre de représentations qui étaient notamment mobilisées pour défendre la colonisation dans ses chansons. Et dire ça, c'est reconnaître notre histoire, ce n'est pas non plus insulter Annie Cordy, c'est juste notre histoire.

M. Milis :

Merci Madame la Présidente. Dans un premier temps, je dirais que symboliquement, effacer le nom d'un de nos souverains, effectivement, on n'est pas obligé de l'associer à la renomination du tunnel. J'entends Mme Goris qui dit qu'effectivement, Annie Cordy, dans un tunnel assez sombre, c'est un petit peu le cas. Et je peux en parler peut être plus sereinement, sachant qui est vraiment Annie Cordy personnellement. Au niveau de cette symbolique, va-t-on effacer tous les noms des gens qui ont, aux yeux de certains, faits des choses négatives dans toutes les grandes villes du monde et dans toutes les villes du monde, et petit à petit, effacer aussi l'histoire. Par ailleurs, ce qui m'interpelle assez, assez fortement au niveau communal, c'est l'impact qu'aurait le changement du nom du boulevard par rapport aux citoyens. Changer le nom d'un boulevard viendra aussi demander à tous les citoyens de changer tous leurs documents administratifs, leur carte d'identité et toutes les toutes les données administratives qui devront rentrer dans les administrations qu'ils côtoient, à savoir les mutuelles, hôpitaux et autres. Ça aura un impact non seulement administratif assez important, mais aussi un impact coûteux qui devrait être à charge de la commune, puisque ce serait la commune qui déciderait de changer le nom de ce boulevard. Par ailleurs, outre l'impact sur le côté administratif des citoyens lambda, il y aura aussi un impact sur effectivement tous les sièges de société qui sont aujourd'hui sur le boulevard et qui devront être changés. Ça aura un coût assez important au niveau financier puisqu'il faudra changer tous ces noms de sièges par publication au moniteur, ce qui a toujours un minimum de coûts, soit parce que les sociétés devront le faire en direct via le moniteur, soit devront effectivement le faire via des sociétés spécialisées dans les modifications des statuts au moniteur. Qui va prendre en charge, la commune? Au niveau administratif, ça va être un surcroît de travail très important pour arriver à faire en sorte que tous les citoyens soient en ordre de documents administratifs et de carte d'identité. Et ce sera un travail très coûteux aussi au niveau des sociétés qui siègent au jour d'aujourd'hui sur le boulevard Léopold II. Merci beaucoup.

Mme Maouane :

Merci madame la présidente. Je ne comptais pas intervenir, mais je suis assez effarée et embêtée par des interventions que j'ai entendues. Un petit mot sur la cancel culture, c'est qui est quand même incroyable que dès qu'on n'est pas d'accord, on vient de jeter comme ça des concepts et des anathèmes. Alors on n'y est pas tout. On est au sein d'un conseil communal, on a le droit d'avoir des débats. On peut être belge, fier de son pays, être royaliste et d'ailleurs, c'est mon cas, et pouvoir entendre les critiques qui sont faites à Léopold II. C'est justement faire honneur à notre pays et à son histoire que de reconnaître certains problèmes, que de s'inscrire dans un processus de décolonisation. En décolonisant l'espace public, ce sont nos esprits que nous décolonisons. Le temps béni des colonies, il est derrière nous. Ce serait vraiment nécessaire et bienvenu que certaines, certains s'en rendent compte et surtout, puissent l'accepter. J'ai entendu personne dire ici qu'Annie Cordy était raciste. Certaines et

certaines s'interrogent à juste titre sur la portée de certains de ces textes. On a encore quand même le droit de pouvoir s'interroger. Alors, le vrai débat ici, c'est comment on rend l'espace public inclusif? Et ça passe par une décolonisation de l'espace public. Ça passe par une féminisation des noms de rue. Ça passe par toute une série de choses que ce dont nous débattons ici ce soir, au lieu de faire le débat sur est-ce que Léopold II ou non, a été un roi colonisateur. J'aimerais conseiller aussi à certains, si je peux me permettre, de vivre avec leur temps. Vous n'êtes pas tombés et pas restés sourds à l'évolution du monde tout autour de nous. Je pense que certains au MR bruxellois semblent avoir pris le pli de tomber dans une espèce de populisme, voire un conservatisme extrême qui, je pense, ne les font pas remonter dans les sondages.

Mme la Présidente :

Bien, s'il n'y a plus d'autres interventions, je vais répondre au nom du collègue. Alors, je veux d'abord rappeler le double contexte qui sous-tend les interpellations. Effectivement, au moment où on a débattu pour la première fois de ce sujet dans le conseil communal, il faut se souvenir que c'était suite à des actes de dégradations sur les plaques du boulevard et j'avais réagi à une demande du quotidien Le Soir qui demandait mon avis. Et Mme Agic a bien raison de répondre, de rappeler que c'est un combat qui était important pour moi lorsque j'étais parlementaire. Je n'ai eu de cesse que de parler de la nécessité que chacun puisse aborder l'histoire de la colonisation, mais aussi de l'indépendance dans les cours d'histoire. Et on a fait un très, très gros travail à la législature passée sur ce sujet. Donc, ma réaction s'était faite dans un contexte médiatique qui mettait la question des symboles coloniaux à l'avant plan de l'actualité et en particulier de la période où le Congo était une colonie belge.

Alors, second contexte qui sous-tend ce qu'on peut répondre ou pas aujourd'hui, c'est l'initiative de la Région d'avoir voulu modifier le nom du tunnel Léopold II dans un processus participatif. Et là aussi, je vous renvoie à ce que Mme Agic a dit du processus. C'était quelque chose de réfléchi, de longuement débattu et qui a produit le résultat que l'on connaît. Elle a raison de dire que les citoyens de la région avaient été invités à choisir le nouveau nom dans un panel de personnalités de femmes remarquables et que le 8 mars, c'est le nom d'Annie Cordy qui a reçu le plus grand nombre de suffrages des citoyens. Ce n'est pas une décision politique, c'est le plus grand nombre de suffrages des citoyens. Et donc, le tunnel qui passe sur notre territoire porte de facto désormais le nom de cette célèbre chanteuse et comédienne belge. Et n'en déplaise à ceux qui peuvent trouver qu'il s'agit de culture populaire, c'est en réalité effectivement, comme l'a dit Mme Goris, quelqu'un qui unissait et pas qui divisait. Et donc, en ce sens, c'est très intéressant comme choix.

Alors, lorsque nous avons vu le précédent débat sur le sujet dans cette enceinte, au conseil communal de Molenbeek, je m'étais engagée suite aux débats, suite au mandat donné par le conseil communal à organiser une consultation populaire dont l'objet serait de savoir si, oui ou non, il fallait rebaptiser le boulevard Léopold II. Ceci se passait, ceci prenait place avant les décisions régionales et la mise en œuvre régionale d'une question à la population sous forme d'un sondage sur le Net. Nous avons commencé à travailler sur les modalités pratiques de ceci et c'est vrai que dans mon esprit, il ne pouvait pas s'agir uniquement d'une consultation sur le Net parce que la question était évidemment différente de celle de rebaptiser un tunnel. Comme certains d'entre vous l'ont dit, rebaptiser un boulevard, c'est forcément des conséquences extrêmement lourdes. Ce n'est pas juste un écran pixel à l'entrée du tunnel qui change. Et puis, la question derrière sur la décolonisation de l'espace public, d'après moi, méritait de pouvoir organiser aussi des tables rondes, des débats et de pouvoir profiter de ce moment, j'ai envie de dire, quelle que soit l'issue finalement, de la consultation populaire, un moment de réflexion et d'arrêt sur cette question importante de la décolonisation de l'espace public. On sait que le boulevard Léopold II, c'est une voirie régionale, mais que c'est à nous qu'il revient pour la partie qui est sur notre territoire, et c'est la plus grande partie, de décider

de la dénomination de la voie publique. Et donc, c'est vous. Conseil communal, c'est vous, conseil communal qui êtes seul habilités à décider de la dénomination des voies publiques.

Alors, on était occupé sur la faisabilité juridique, le cadre de la consultation populaire et ce que ça implique en termes de respect de la vie privée. On voulait, le collègue et moi-même garantir un processus citoyen qui soit à la fois ouvert, et certainement qui puisse inclure des personnes qui seraient de toute la région. Parce que c'est une artère importante. Ce n'est pas qu'une artère molenbeekoise, mais aussi nous voulions nous mettre à l'abri dans le processus de toute manipulation d'un groupe, qu'il soit favorable ou défavorable au changement de nom. Ça nous a amenés à demander l'avis de notre DPO sur une série de questions qui avaient trait à l'organisation de ceci. Malheureusement, la crise sanitaire perdure et donc toutes les conditions ne sont pas réunies pour aujourd'hui lancer ce processus avec ce dont on a besoin pour qu'il soit une réussite à mon avis, c'est à dire à la fois une mise en œuvre professionnelle de la consultation populaire et à la fois des tables rondes et des débats corrects sur la question de la décolonisation.

Aujourd'hui, est ce qu'il nous est possible de faire fi du choix régional pour le nouveau nom du tunnel? J'ai entendu certains d'entre vous plaider sur le fait que c'était possible et d'autres plaider sur le fait que c'était impossible. Et j'ai eu l'occasion de lire récemment pas mal de choses sur le sujet. Effectivement, manifester, se poser la question est légitime, un grand nombre de citoyens trouvent qu'il n'est pas logique d'avoir un autre nom au boulevard que celui qui est donné au tunnel. Un certain nombre de citoyens pensent aussi par ailleurs, comme Mme Goris, qu'enterrer Annie Cordy dans un tunnel, c'est la manière dont les gens en parlent, n'est peut-être pas adéquat, vu sa personnalité et ce qu'elle représente. Et donc très sincèrement, sans mauvais jeu de mots, ma religion n'est pas faite et le collègue n'en a pas encore débattu. Je pense que c'est dans le conseil communal que nous devons en débattre, que c'est quelque chose qui doit prendre place dans la ligne de ce que ce qui avait déjà été décidé, et donc ce qui avait déjà été décidé, c'était de soumettre à la consultation populaire la question suivante : devons-nous rebaptiser le boulevard Léopold II? On peut rester sur cette ligne. Elle est très intéressante. Elle permettra qu'on décide de le rebaptiser ou pas, d'avoir de beaux débats et de porter de manière haute la question de la décolonisation de l'espace public. On peut aussi décider demain dans ce conseil communal, de se dire qu'on veut s'aligner sur la position qui a été choisie par les citoyens au niveau du tunnel et que finalement, c'est par une consultation particulière. On peut aussi, troisième hypothèse, attendre que la région décide quelque chose sur le sujet. Tout ceci est possible. Je veux juste vous dire que ce débat ne sera pas clôturé ce soir, que vous devrez vous en saisir à nouveau et redonner une indication au collègue puisqu'aujourd'hui, je pense que le Collège a travaillé légitimement sur le mandat qui lui avait été donné jusqu'ici.

Je veux ajouter encore un dernier élément. Je pense que c'est un débat probablement, vu sa portée symbolique et la manière dont nous l'avons travaillé jusqu'ici, qui mérite qu'on passe probablement au-delà de la dimension de majorité et d'opposition. Je crois que c'est probablement ce que les citoyens attendent de nous aujourd'hui.

Alors, je veux rappeler malheureusement le règlement ou heureusement, à cette heure-ci de la soirée, c'est bien Monsieur Sumlu et Mme Kalimbiriro qui sont les interpellants qui ont l'occasion de répondre après la réponse du collègue. Donc, je passe la parole à monsieur Sumlu et puis à madame Kalimbiriro.

M. Sumlu :

Merci beaucoup, je vais être très court parce que le débat n'est pas terminé, je veux juste vous remercier d'être à l'écoute, la première chose. Il y a une proposition qui vient évidemment. Vous nous avez donné les possibilités, et vous avez pris la peine de nous écouter et de se dire voilà, il y a des choses à faire encore. On va discuter ensemble. Vous n'êtes pas

fermée. Pour moi, c'est déjà une première bonne étape. Vous n'excluez pas du tout, en tout cas, cette discussion autour de ce tunnel, autour de cette décolonisation de l'espace public. Donc, vous êtes vraiment à l'air du temps. Vous écoutez vos citoyens, vous écoutez les différentes idées qu'on peut avoir autour d'une même population, c'est tout. Merci beaucoup, en tout cas.

Mme Kalimbiriro :

Moi, je vous remercie aussi pour votre réponse et j'en profite aussi pour remercier, je ne sais pas si je peux le faire, Leila aussi, pour son intervention. Parce que c'est vrai que ce n'est pas la première fois que cette question de colonisation et de décolonisation vous en parlez. Déjà quand vous étiez au Parlement, vous en avez parlé et je crois que j'ai même réagi. Et comme on dit toujours, c'est une affaire à suivre. Ce n'est pas terminé. Il y a des générations, l'actuelle génération, nos enfants qui sont nés ici, ils suivent ces problèmes, ils les suivent, ils les vivent et veulent savoir et veulent connaître leur histoire et vivre ici, et vivre là-bas, et franchement, ce n'est pas anodin. C'est bien qu'on puisse en parler, organiser des tables rondes, organiser de rencontres, en parler dans les écoles. Merci beaucoup. Ben voilà, donc, ce n'est pas terminé. La suite, on la verra, inshallah.

Mme la Présidente :

Merci Mme Kalimbiriro pour ce mot de la fin.

29. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Boufraquech, Conseiller communal PS-SP.A, relative aux fonds de relance européens et aux finances communales.

Gemeentesecretaris - Interpellatie ingediend door de heer Boufraquech, Gemeenteraadslid PS-SP.A, over de Europese herstellfondsen en de gemeentefinanciën.

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.
Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in schriftelijke vraag.

Ceci, chers collègues, clôture la séance publique, donc on va rebasculer dans le huis clos. On va s'arrêter. Merci à tous ceux qui ont pris la peine de nous suivre ce soir jusqu'à cette heure-ci. Merci à tous les conseillers pour la tenue des débats tout à fait dignes d'aujourd'hui. Un grand merci à tous. Alors au revoir, chers téléspectateurs, on peut arrêter la séance publique. Chers conseillers, bien sûr, vous restez pour le huis clos qui concerne.